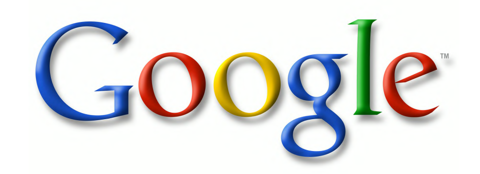


RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

SUR LES

COLONIES PHÉNICIENNES

ÉTABLIES

SUR LE LITTORAL DE LA CELTOLIGURIE

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

SUR LES

COLONIES PHÉNICIENNES

ÉTABLIES

SUR LE LITTORAL DE LA CELTOLIGURIE



STÈLE PHÉNICIENNE
représentant le dieu Baal-Hammon, trouvée à Marseille
en 1863.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

SUR LES

COLONIES PHÉNICIENNES

ÉTABLIES SUR LE LITTORAL DE LA CELTOLIGURIE

PAR

M. L'ABBÉ J.-J.-L. BARGÈS

Professeur d'hébreu à la Sorbonne
Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'honneur
Chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris, etc.

Φωκαεῖς τε Μασσαλίαν οἰκίζοντες,
Καρχηδονίους ἐνίκων ναυμαχοῦντες.

THUCYDIDE, *De la guerre du Péloponnèse*, livre Ier, chap. XIII.



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

M.DCCC.LXXVIII

AVANT-PROPOS

Après les Hébreux, les Égyptiens, les Chaldéens et les Assyriens, le nom qui réveille les souvenirs les plus curieux et les plus intéressants de l'histoire orientale est celui du peuple phénicien : ce nom est associé non-seulement à celui des nations que nous venons de mentionner, mais il se rattache aussi au berceau des peuples de l'Occident, aux époques les plus reculées de leur civilisation, à l'origine de leur nationalité et au premier développement de leurs différentes races.

Établis, dès les premiers âges du monde, sur la côte maritime de Canaan, placés sur la lisière étroite qui s'étend entre le mont Liban et la mer, les Phéniciens songèrent de bonne heure à étendre le sol de la patrie, à se créer de nouveaux foyers dans les régions voisines, puis à opérer des migrations dans les contrées lointaines et à occuper les points les plus éloignés du continent oriental, du berceau qui les avait vu naître, soit en y fondant des colonies, soit en y formant des établissements.

Leur génie essentiellement commercial et industriel, inspiré, d'ailleurs, par leur position géographique et excité par le puissant appât du gain et des richesses, les poussa à chercher loin du sol de la patrie les sources de la fortune et les aliments de la prospérité nationale. Plus de 1200 ans avant notre ère, le littoral de la Grèce, de l'Afrique, de l'ancienne Ibérie avait été exploré par leurs navigateurs, toutes les îles de la Méditerranée possédaient des comptoirs, des factoreries phéniciennes, qui correspondaient avec Tyr et Sidon; dans ces diverses régions, des châteaux, des villes même reconnaissaient pour fondateurs les descendants de Canaan; leurs vaisseaux à plusieurs rangs de rames, chargés des marchandises de l'Orient, franchissaient le détroit qui séparait l'Afrique de l'Ibérie, s'aventuraient sur les flots inconnus du Grand-Océan et s'avançaient hardiment au-delà des îles Fortunées; plusieurs même, plus courageux, quittant les bords de la mer Rouge, doublaient la pointe la plus méridionale de la Lybie, et, longeant dans tout son parcours la côte occidentale de cette immense péninsule, entraient dans les eaux de la Méditerranée et venaient décharger leur riche cargaison soit à Utique ou à Carthage, soit sur les ports de Tyr et de Sidon; quelques-uns, suivant une direction opposée, partaient pour les mers du nord de l'Europe, parcouraient la côte occidentale de la Gaule, les rivages inhospitaliers de l'Aquitaine et de l'Armorique, et allaient visiter les îles Cassitérides, d'où

ils rapportaient, en échange de leurs marchandises, le rare métal, dont ces îles portaient le nom. Partout où il y avait quelque espoir de trouver des trésors, des productions utiles, des richesses naturelles, des métaux précieux, l'on voyait arriver des marchands, des spéculateurs phéniciens ou carthaginois; les mines d'or et d'argent surtout avaient leur préférence et excitaient au plus haut degré leur cupidité; celles de l'Ibérie, si renommées dans l'antiquité, avaient en particulier attiré leur attention: lorsque les Romains s'en emparèrent, il y avait plus de huit siècles qu'elles étaient exploitées par les Phéniciens, qui avaient fondé Tartesse sur les bords du fleuve Bœtis, non loin des fameuses colonnes d'Hercule.

La côte de la Gaule méridionale, si riche également en productions de toute nature, n'avait pu échapper aux regards avides de ces marchands, qui, pour augmenter leurs richesses, parcouraient toutes les mers, connaissaient toutes les côtes et visitaient tous les parages. Le peuple phénicien que la fable nous représente sous le nom du dieu Hercule, avait, à une époque dont il est impossible de préciser la date, tant elle est ancienne, parcouru la Gaule entière en triomphateur, y avait dompté des monstres, dicté des lois aux tyrans de la contrée et subjugué les tribus sauvages qui habitaient les montagnes. A la suite de ces premières conquêtes, plusieurs villes s'étaient soumises au joug phénicien, avaient admis, dans leurs murs ou sur leur

territoire, des marchands de cette nation avec leurs factoreries et leurs comptoirs; quelques lieux même dont la position semblait faciliter les communications avec les populations voisines et ouvrir un accès dans l'intérieur du pays, avaient reçu de véritables colons et pris des noms empruntés à la langue ou à la religion de ces nouveaux venus.

C'est de cette partie de la Gaule que je me propose d'étudier spécialement la géographie, ou plutôt c'est l'histoire des établissements fondés par les Phéniciens ou par les Carthaginois, leurs frères et leurs continuateurs, que j'entreprends d'esquisser: tel est le dessein de ce mémoire; tel sera l'objet de ces recherches selon le titre que j'ai inscrit en tête de ce travail.

Les matériaux dont il se compose sont assez généralement connus aujourd'hui, grâce aux nombreux et savants ouvrages qui ont paru dans ces derniers temps et sur l'histoire des Phéniciens et sur la géographie de l'ancienne Gaule; mais ces renseignements, se trouvant disséminés chez différents auteurs et dans des livres souvent difficiles à se procurer, ne sont guère connus que d'un petit nombre de lecteurs; puis, il faut bien que je le dise, ils ne sont pas toujours complets; ils manquent quelquefois d'exactitude, et les conclusions que l'on a tirées de certains faits ne me paraissent pas suffisamment justifiées, ni conformes de tout point à ce que je crois être la vérité.

J'ai donc tâché de réunir dans quelques pages

compactes tout ce qui a été dit ou écrit relativement aux colonies, aux établissements fondés par les Phéniciens dans le midi de la Gaule, en m'efforçant de remplir les lacunes dont il s'agit, de corriger les erreurs de mes savants devanciers, ou, du moins, d'offrir au public le résultat de mes propres études, l'exposé de mes idées personnelles sur les points obscurs, controversés ou douteux, concernant soit l'origine des villes dont la fondation est attribuée aux Phéniciens, soit l'existence de quelques-uns de leurs établissements dans certaines localités de la Gaule méridionale : mes preuves et mes observations reposeront sur l'étude des textes anciens, sur l'examen des monuments attribués aux Phéniciens, sur les données enfin qui nous sont fournies par la philologie et par les langues orientales.

Après avoir visité et passé, pour ainsi dire, en revue toutes les localités, mortes ou vivantes, qui sont, à tort ou à raison, réputées de fondation phénicienne, après avoir établi mon opinion sur l'origine vraie ou supposée de chacune d'elles, je tracerai en peu de mots le mouvement commercial qui se faisait entre les Gaulois et les colonies phéniciennes établies au milieu d'eux, entre la côte celtoligurienne et les villes de Tyr et de Carthage, en sorte que le présent travail comprendra deux parties bien distinctes, l'une proprement géographique ou topographique, l'autre en partie historique et en partie commerciale.

Marseille, cette cité antique, qui a joué et qui

Après avoir parcouru la Grèce, où il avait terrassé plusieurs monstres, le héros tyrien, dit l'historien grec, équipa une flotte, et, ayant levé des troupes, il se rendit d'abord en Crète, où il purgea la contrée des animaux féroces qui la désolaient. De là il passa en Afrique, où il tua le cruel Antée, donna aux habitants les premières notions de l'agriculture, et, par ses soins, comme par ses conseils, rendit le pays le plus heureux et le plus tranquille de la terre; ensuite, y ayant bâti une grande ville du nom d'*Hécatompyle*, la cité aux cent portes, il arriva avec son armée aux bords de l'Océan, où il érigea deux colonnes sur les rivages opposés de l'un et de l'autre continent, afin d'immortaliser le souvenir de son expédition. Après avoir subjugué l'Espagne et y avoir établi un gouvernement sage et vertueux, il prit le chemin de la Gaule, traversa les Pyrénées, et, ayant rencontré, à l'embouchure du Rhône, deux terribles enfants de Neptune, Albion et Ligur, qui étaient venus s'opposer à sa marche triomphante, il les vainquit dans les plaines de la Crau, à l'aide d'une pluie de cailloux que Jupiter lui envoya et dont il se servit pour repousser ses redoutables ennemis : tel est, du moins, le récit de ce fameux combat, si nous en croyons les poëtes grecs (1) et les géographes de cette nation (2); telle est

(1) ESCHYLE, *Prométhée enchaîné*, tragédie perdue, mais dont il reste quelques fragments.

(2) STRABON, livre IV, et Pomponins Méla, II, 5.

M. Charles Lenthéric, qui vient de publier sur *les Villes mortes* du golfe de Lyon, des considérations fort savantes et très-curieuses, parlant de la formation de la plaine de la Crau et des diverses théories des anciens philosophes sur ce fait géologique, dit avec beaucoup de raison que *la géologie* n'était pas le fait de nos ancêtres, et que *mieux vaut, d'ailleurs, une bonne légende qu'une mauvaise explication*

la tradition orientale, conforme, d'ailleurs, à celle qui avait cours dans la Gaule elle-même, lorsque les Romains firent la conquête de ce pays, et que Ammien Marcellin nous assure avoir lue sur les monuments publics érigés par les habitants (1). Ces mêmes traditions font même voyager le conquérant tyrien dans l'intérieur de la Gaule et nous le représentent domptant les farouches habitants des montagnes, détruisant l'autorité absolue des chefs de tribus, en la remplaçant par des gouvernements aristocratiques et plus doux, fondant la célèbre cité d'Alesia, sur le territoire des Eduens (2), combattant la barbarie des Gaulois, adoucissant leurs mœurs et leur dictant des lois justes et sages.

scientifique. « Or, la Crau, ajoute-t-il, à sa légende : suivant Eschyle, « Hercule, après avoir délivré Prométhée, enchaîné sur le Caucase, se « rend au jardin des Hespérides. Prométhée lui trace sa route : tu « arriveras, lui dit-il, dans un lieu battu par Borée; prends garde « que la violence de ce vent froid ne t'enlève de terre.... Tu rencon« treras le peuple des Ligures; là, malgré ta valeur, tu te trouveras « sans défense ; car le destin veut que tes flèches soient épuisées, et « tu ne trouveras même pas une pierre à lancer contre tes ennemis ; « le terrain n'en fournit pas. Mais Jupiter sera touché ; il couvrira le « ciel d'épais nuages et fera pleuvoir une grêle de pierres rondes, avec « lesquelles tu repousseras l'armée ligurienne. » De là est venu, ob« serve le savant dont nous citons les paroles, le nom de *Campus* « *lapideus* sive *Herculeus*, que portait la Crau dans l'antiquité. Après cinq « siècles de distance, Strabon et Pomponius Méla, reproduisaient la même « fable avec quelques variantes de peu d'importance. » Dans une note, il cite les paroles de ce dernier géographe, que je vais transcrire ici pour la commodité du lecteur :

« *Alioquin littus ignobile et, Lapideum (ut vocant); in quo Herculem* « *contra Albiona et Bergion, Neptuni liberos, dimicantem, cum tela defe*« *cissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluisse,* « *adeo multi passim et late jacent* » (POMPONIUS MÉLA, lib. II, cap. V. » Voy. *Les Villes mortes du golfe de Lion* (deuxième édition), seconde partie, chap. IX, p. 312, Paris, 1876.

(1) *Incolæ id magis omnibus adseverant, quod etiam nos legimus in monumentis eorum incisum, Herculem......* Ammien Marcellin, XV, 9.

(2) DIODORE DE SICILE, IV, 19, et DENIS D'HALICARNASSE, I, 42.

Vainqueur et bienfaiteur tout à la fois de ces peuplades sauvages, Hercule voulut pousser plus loin ses pacifiques conquêtes, et s'apprêta à franchir les hautes montagnes qui séparaient la Gaule de l'Italie, mais la route qui y conduisait se trouvant alors trop étroite et presque impraticable, il songea à l'agrandir et à l'améliorer, si bien, dit le même historien grec, qu'une grande armée pouvait y passer sans peine avec tout son bagage (1). Cette route, qui, venant de l'Espagne, traversait les Pyrénées, longeait le littoral de la Méditerranée, au-dessous de Nemausus (Nîmes), autre ville dont la tradition attribue la fondation à Hercule (2), et se dirigeait vers les Alpes qu'elle franchissait par le col de Tende : « ouvrage prodigieux, » dit Amédée Thierry, « par sa grandeur et la solidité de sa construction, et « qui plus tard servit de fondement aux voies massa« liotes et romaines (3). »

Si maintenant, soulevant le voile sous lequel les Orientaux aiment à cacher la vérité historique, il nous est permis de voir dans l'Hercule tyrien, non un personnage fabuleux, mais le symbole qu'il représente, et de lire dans son histoire mythologique celle même du peuple qui le considérait comme son dieu et son protecteur, il

(1) Diodore de Sicile, iv, chap. vi.

(2) Étienne de Byzance; *voce* Νέμαυσος.

(3) Polybe, iii, 39. « Cet auteur, ajoute l'écrivain français, dans une « note, nous apprend que cette route existait avant la seconde guerre « punique. Les Massaliotes y posèrent des bornes milliaires, à l'usage « des armées romaines qui se rendaient en Espagne. Elle n'était point « l'ouvrage des Massaliotes, qui, à cette époque, n'étaient encore ni si « riches ni si puissants dans le pays, et qui, d'ailleurs, ne le furent « jamais assez pour une entreprise aussi colossale, » Voyez *Histoire des Gaulois*, livre Ier, chap. Ier, tome Ier, p. 134 de la 9e édition.

nous sera facile de reconnaître, dans les courses et dans les conquêtes attribuées à ce héros, les voyages des navigateurs phéniciens dans les eaux de la Méditerranée et l'histoire des colonies et des établissements commerciaux de ce peuple sur le littoral de cette mer, dans les diverses contrées de l'Afrique et de l'Europe.

En effet, à une époque fort ancienne et antérieure de plusieurs siècles à la fondation de Marseille par les Phocéens, nous voyons les Phéniciens déjà établis dans les îles de Chypre, de Crète et de Malte, dans la Corse et en Sardaigne, sur les côtes d'Afrique, d'Espagne, de la Gaule méridionale et d'Italie, sans parler de la Grèce, où Cadmus avait bâti la ville de Thèbes bien avant la célèbre guerre de Troie.

II

NOMENCLATURE DES PRINCIPALES COLONIES FONDÉES PAR LES PHÉNICIENS.

Il serait trop long de nommer toutes les colonies qui furent fondées par les Phéniciens dans ces diverses régions ; nous citerons seulement les plus considérables et les plus importantes.

Sur la côte africaine, nous rencontrons Barca, Leptis-Magna, Sabrata, Adrumète, la célèbre Carthage, fondée par les Tyriens plus de 800 ans avant Jésus-Christ, Utique, les deux Hippo, Auza, Siga, Tingis (Tanger), Zelis (Ceuta) et Lix. En Espagne, sur la côte méridionale et dans la Bétique, les Phéniciens possédaient

Gadès ou Gadir, Sexti, Abdera, Belon, Tarschisch ou Tartesse, dont le nom est si souvent mentionné dans les livres de l'Ancien Testament; sur la côte orientale, Malaca, Carthagène et Barcinona ou Barcelone. Quant aux colonies et aux établissements fondés par les Phéniciens sur la côte méridionale de la Gaule, comme leur histoire et leur position géographique forment les deux points essentiels que nous voulons exposer dans ce mémoire, nous allons exposer ici tout ce que l'on sait sur cette matière, en ayant soin d'y joindre nos propres observations et le résultat de nos études personnelles.

III

PYRÈNE OU ILLIBERRIS.

La côte que le lecteur va parcourir avec nous s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes-Maritimes et même un peu au-delà du Var. Elle faisait partie de la contrée appelée d'abord la Ligurie ou Celtoligurie (1), qui, plus tard, sous la domination romaine, fut divisée en deux grandes provinces, la première Narbonnaise et la seconde Narbonnaise.

(1) Selon Amédée Thierry, *Ligure*, *Ligora* est un mot basque qui signifie *montagnard*, de *li* ou *illi*, pays, peuple, et de *gora*, haut, élevé. (*Histoire des Gaulois*, introduction, p. 79). Une opinion qui me paraît préférable est celle qui attribue à ce nom la signification d'*hommes de la mer* ou *du littoral*, *ligour* étant composé de deux mots celtiques, *lli*, flot, marée, mer, et *gwyr*, les hommes. En transcrivant ce mot, les Grecs en ont, selon leur habitude, adouci le son barbare, en le prononçant *liguë* λίγυες, d'où s'est formé le dérivé λιγυστικός, ligustique, qu'ils ont appliqué soit au littoral de la Ligurie, soit à des villes bâties sur cette côte. Voy. *Glossaire gaulois*, par Roget de Belloguet, 2e édition, p. 399.

Après avoir doublé le cap des Pyrénées, en venant de la Celtibérie, la première ville que nous rencontrons, c'est *Illiberris,* dont le nom, dans l'ancienne langue du pays, signifie, selon les uns, Ville-Neuve, et, selon les autres, *ville au pied des montagnes*, en basque *Ili-beera.* D'après Festus Avienus, elle était située sur le territoire des *Sordons* (*Sordones*), sur les bords de la rivière de ce nom. Elle avait été substituée, comme son nom l'indique, d'ailleurs, à une autre ville beaucoup plus ancienne, qui portait le nom de *Pyrène* (*civitas Pyrene*), et qui était très-fréquentée par les marchands massaliotes (1). Une antique tradition, chantée par le poëte Silius Italicus, raconte qu'Hercule, après avoir franchi les montagnes qui séparaient la Celtibérie de la Gaule méridionale, se rendit à la cour du roi des Bébryces (2), qui occupaient alors cette partie de la Gaule, et que, là, il devint amoureux de la fille de ce roi. Pyrène, c'était le nom de la jeune princesse, étant devenue enceinte, mit au monde un serpent. Effrayée à la vue de ce monstre, elle prit la fuite et se retira dans une forêt, où elle fut dévorée par les bêtes féroces. D'après cette légende, Pyrène aurait donné son nom non-seule-

(1) *In Sordieni cespitis confinio*
Quondam Pyrene, civitas Ditis Laris
Stetisse fertur : hicque Massiliæ incolæ
Negotiorum sæpe versabant vices.
(Festus Avienus, *Ora maritima*, V, 558-560.)

(2) Les Bébryces et les Sordones étaient d'origine ibérienne. Avant de s'établir dans la Ligurie, ils habitaient le territoire d'Ilerda, au midi des Pyrénées. (F. Avienus, *Ora maritima.* V, 560-568 ; et Pline. livre III, chap. v, 1.) Du reste, toute la région comprise entre les Pyrénées et les bords du Rhône était occupée par des tribus ibères mêlées, et par les Liguriens; nous lisons dans le *Périple* de Scylax : « *Iberos sequuntur Ligures et Iberi mixti usque ad Rhodanum.* »

ment aux Pyrénées, mais aussi à la capitale du royaume des Bébryces. En dépouillant la légende de ce qu'elle contient d'évidemment fabuleux, il est difficile de n'y pas reconnaître un fond historique, un fait réel. Le héros tyrien n'est pas, nous l'avons dit plus haut d'après l'avis de tous les savants modernes, un nom purement imaginaire; il est la personnification même du peuple phénicien; ses travaux, ses courses, ses exploits, chantés et embellis par les poëtes, rappellent les voyages lointains, les conquêtes pacifiques, les entreprises maritimes des Tyriens et des Sidoniens, l'établissement et la fortune de leurs colonies sur tout le littoral de la Méditerranée, dans les temps les plus anciens et antéhistoriques; mais ces données nécessairement vagues et incomplètes ne laissent pas que de nous fournir des indices certains de la présence dans les parages en question des navigateurs phéniciens, ainsi que de leurs relations avec les habitants du pays celtoligurien; il est même probable qu'ils avaient fondé une colonie à Pyrène, ou que, du moins, ils y possédèrent un établissement florissant sous les auspices et la protection des Bébryces, jusqu'au moment, où, ceux-ci ayant été chassés par une peuplade plus forte et plus considérable, les Sordons, ils abandonnèrent la ville, disparurent de la contrée, ou bien finirent par perdre leur nom national en se mêlant avec les vainqueurs et en se soumettant à leur joug. Par suite de cette invasion et pendant les luttes sanglantes qui s'établirent entre les anciens possesseurs du pays et les nouveaux venus, la ville dut nécessairement souffrir beaucoup, et ses édifices, en grande partie

ruinés, durent rester dans cet état un temps plus ou moins long. Ce fut sans doute plus tard, et probablement dans une période de paix, que les Sordons, ayant restauré Pyrène, ou l'ayant relevée de ses cendres, lui donnèrent un nouveau nom, celui d'*Illiberris*, Ville-Neuve, qui rappelait leur triomphe et l'agrandissement de leur conquête.

Après son rétablissement et son occupation par les Sordons, Illiberris reprit vraisemblablement une partie de son ancienne importance et de sa vie commerciale, car c'est à cette époque qu'il faut rapporter ce que nous apprend Festus Avienus, que le port de cette ville était fréquenté par les négociants massaliotes. Toutefois cette prospérité ne fut pas de bien longue durée : Narbonne, colonie fondée dans ces parages par les Romains et encouragée de toutes les manières par les empereurs, ne tarda pas à nuire à sa voisine, en lui enlevant le monopole du commerce et en portant même un coup mortel à son existence; du temps de Pomponius Mela (1) et de Pline (2), Illiberris, autrefois si riche et si puissante, n'offrait plus que l'ombre de sa splendeur passée.

IV

RUSCINO OU ROSCHINUS.

Après Illiberris, si nous continuons notre exploration vers le nord, sans quitter le territoire des Sordons,

(1) « *Vicus Illiberri magnæ quondam urbis et magnarum opum tenue vestigium.* » POMPONIUS MELA, lib. II, cap. V.

(2) « *Illiberris magnæ quondam urbis tenue vestigium.* PLINE, lib. III, cap. V.

nous nous trouvons bientôt en présence d'une autre cité, dont le nom, à physionomie tout à fait phénicienne, réclame nos études et notre examen : c'est l'antique *Ruscino* ou *Roschinus*, que Ptolémée appelle aussi Ρουσινῶν (1).

L'origine de cette localité, aussi bien que celle de tant d'autres, se perd, comme l'on dit, dans la nuit des temps; sur ce point l'histoire nous fait entièrement défaut, et, pour l'éclaircir, nous ne pouvons appeler à notre secours ni légende, ni tradition; seulement une vieille tour, quelques pans de murailles écroulées, des débris de fondation à moitié ensevelies dans le sol, quelques ruines informes marquent l'emplacement de la vieille cité et attestent sa haute antiquité. Nous savons qu'Annibal, marchant contre Rome, s'arrêta quelque temps au pied des murs de la ville. Plus tard, sous la domination romaine, elle fut comptée parmi les cités qui jouissaient des droits de villes latines (2), et elle reçut même le titre de *colonie romaine* (3). Ruscino a donc joué un rôle assez important dans les temps anciens, mais son origine est restée enveloppée de ténèbres, et, il est impossible soit de déterminer la date de sa fondation, soit de connaître les noms de ses premiers fondateurs. Cependant, comme nous savons que les Phéniciens fréquentaient cette côte de temps immémorial et qu'ils possédaient des établissements commerciaux dans le voisinage, il est à peu près certain que Ruscino, dans ses commencements, leur fut rede-

(1) Ptolémée, livre II, chap. x.
(2) Pline, livre III, chap. iv.
(3) Pomponius Méla, livre II, chap. v.

vable de sa prospérité ; j'oserai même dire que c'est à eux que l'on doit faire remonter sa fondation et son existence : telle est, du reste, l'opinion du savant Bochart, et, après lui, de M. Puiggari, qui, dans ses *Recherches sur Illiberris*, a voulu prouver que la ville dont nous nous occupons était d'origine punique et avait pris son nom de *Ruscino* d'Afrique, près de Carthage. Cette conjecture ne paraîtra point, du moins je l'espère, trop téméraire, si, au sujet d'une question aussi obscure, l'on veut bien me suivre dans mes investigations étymologiques et examiner la signification attachée, selon moi, au nom de cette ville.

Ruscino me semble, en effet, composé des deux mots phéniciens, *Rus* et *Cino*.

Rus est un mot sémitique bien connu ; il entre comme composant dans une foule de noms de villes phéniciennes et carthaginoises avec la signification de *tête*, *cap*, *promontoire*, *chef*, *capitale*. Quant au second composant *Cino*, le savant hébraïsant Gesenius, qui a cité le nom entier comme appartenant à la langue phénicienne, a cru y reconnaître le mot hébreu, כנעה (*Conaah*) qu'il dérive du verbe כנע (*Canaa*), *genuflexit*, en lui assignant la signification de *genu*, *angulus*. Il est vrai que cette explication ne lui paraît pas tout à fait certaine, car après l'avoir proposée, il a soin d'ajouter : « *Num eodem pertineat* Ruscinona *portus* (Liv., xxx, 10), *ubi insignis scripturæ varietas est*, *non definio*, c'est-à-dire *je ne saurais décider si le nom* de Ruscinona portus, *qui se lit dans* Tite-Live (xxx, 10), *avec beaucoup de variantes dans les manuscrits*, *se rattache à la même étymo-*

logie (1). Dans cette incertitude et après le doute exprimé avec tant de modestie par le savant hébraïsant d'outre-Rhin, l'on me taxera peut-être de témérité, si je viens, à mon tour, proposer une autre explication, hasarder une autre conjecture. Mais, en fait d'étymologie, surtout quand il s'agit d'une langue en grande partie perdue et de mots transcrits plus ou moins imparfaitement et avec des caractères étrangers à cette langue, comme c'est ici le cas, je crois que le champ doit être laissé libre aux investigations de la science, par cette raison, que ce qui échappe à la sagacité des premiers explorateurs est saisi quelquefois sans peine et sans hésitation par une main plus heureuse, sinon plus habile ou plus savante.

Voici donc, si je ne me trompe, la véritable étymologie du nom *Ruscino*. Le premier composant, nous l'avons dit plus haut, signifie *tête*, *cap*, *promontoire*, *chef-lieu*, *capitale*, c'est le nom hébreu ראש (*rosch*), qui possède ces divers sens; toute la difficulté tombe sur le second, c'est-à-dire *Cino* ou *Cinon*. Si l'on en juge par la transcription grecque et latine de plusieurs mots phéniciens ou carthaginqis, chez les auteurs anciens, qui expriment le son guttural du 𐤇 *heth* sémitique, tantôt par la lettre C et le *cappa*, tantôt par le χ et par les

(1) Voy. *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, etc, p. 426. Du reste, le doute exprimé par Gesenius, touchant l'acception qu'il attribue au mot *Conaah*, n'est pas sans fondement ; car, outre que cette forme ne se rencontre jamais dans l'hébreu biblique, ni même dans le chaldaïque et le syriaque, pour exprimer l'idée de *genu*, *angulus*, ces langues possèdent des noms bien connus et souvent employés, savoir ברך (*berekh*), פאה (*péah*), פן (*pen*), ou פנה (*pinnah*), זויה (*zaviiah*), ברוכה (*beroukhah*), ארכובה (*arkoubah*).

deux lettres *Ch* (1), le mot *Cino* doit exprimer le sémitique חינא (*hino* ou *heino*), qui veut dire *sein*, *giron*, et peut, à l'instar du latin *sinus*, s'appliquer aussi à un golfe (2). Après cette explication, si nous réunissons les deux mots ראש (*rosch*), *capitale*, *chef-lieu*, et חינא (*hino*) *golfe*, il en résultera le sens de *capitale du golfe*, dénomination doublement juste, puisque, d'après le témoignage des historiens, Ruscino était, dans les temps les plus anciens, non-seulement la plus riche et la plus importante de ce littoral, mais aussi le chef-lieu et la métropole des Sordons. Comme, d'un autre côté, nous savons que ce littoral, était désigné sous le nom de *littus Cyneticum*, il est à croire que cette dernière dénomination, qui s'explique par la même étymologie, lui aura été appliquée à cause de sa situation géographique le long du *mare Gallicum*, aujourd'hui golfe de Lion (3).

(1) Nous citerons, comme exemples de cette transcription, les mots : Κάβειροι, *Cabiri* de חבירים, les dieux Cabires; παταικοι, de בטיחים, les dieux Patèques ; *Coreba*, nom de ville, de חורבה ; *Chelbes*, nom propre d'homme, de חֵלֶב *Chanebo*, autre nom d'homme, de חנבעל.

(2) Le mot חִינָא (*hina* ou *hino*) est proprement chaldaïque, et, selon l'orthographe de cette langue, doit se prononcer *heina* ou *hena;* mais l'on sait que la prononciation des Phéniciens différait de celle des Chaldéens, et que les mots qui se terminaient par la voyelle *á* chez les uns, sonnaient *ô* chez les autres.

Voyez Gesenius, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, etc., lib. V, cap. iv, pag. 434.

(3) ..... *Post Pyrenæum jugum*
Jacent arenæ littoris Cynetici
Eosque late sulcat amnis Roschinus.
(F. Avienus, *Ora maritima*. V, 566-567.)

Amédée Thierry, qui n'était point versé dans les langues orientalistes, et qui probablement n'avait jamais lu l'ouvrage de Gesenius, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, a néanmoins soupçonné l'origine sémitique du nom que nous venons d'expliquer, car il dit, en parlant de Ruscino, que la physionomie de ce nom, qui est phénicienne, pourrait faire regarder cette ville comme une colonie ancienne de Tyr ou de Carthage. (*Histoire des Gaulois*, livre IV, chap. i, p. 439.)

Ruscino, après avoir survécu à l'invasion des Vandales et des Goths, fut entièrement détruite dans le IX[e] siècle, peu de temps après le règne de Louis le Débonnaire (1). Elle était située près de la ville moderne de Castel-Roussillon, à une lieue environ de Perpignan; c'est là que l'on trouve les ruines dont nous avons parlé au début de cet article.

Nous disons adieu à ces tristes ruines, et, le cœur plein du sentiment de la fragilité des choses humaines sujettes à tant de changements et de révolutions, nous poursuivons notre course le long du rivage cynétique, et dirigeons nos pas vers l'embouchure du Rhône, où nous espérons découvrir les vestiges de l'antique *Heraclea.* Après avoir traversé plusieurs lagunes, nous arrivons sous les murs d'une ville celtoligurienne, bien autrement célèbre que celle que nous venons de quitter : c'est Narbonne avec son fameux *emporium.*

V

NARBONNE.

Avant d'aller plus loin, nous ferons à Narbonne une courte halte, pour nous donner le temps de réfléchir et de chercher si cette ville, dans les temps les plus reculés et avant la domination romaine, ne devait pas, sinon son existence, du moins sa prospérité, aux Phéniciens et à ses relations commerciales avec ces étrangers.

(1) WALCKENAER. *Géographie ancienne*, tome II, p. 173.

Narbonne occupait à peu près le point central de la ligne qui s'étendait entre le cap Cerbère et la première des embouchures du Rhône. Selon Festus Avienus, elle était la capitale des Hélysices, fraction de la tribu des Bébryces (1). Elle était bâtie près de l'embouchure de l'*Atax* (aujourd'hui l'Aude), sur l'étang d'*Hélice* (*Helice palus*), qui a donné probablement son nom à la peuplade des Hélysices. Hérodote fait mention des Hélysices dans l'énumération des peuples qui composaient l'armée qu'Annibal, fils d'Annon, roi des Carthaginois, envoya au secours du tyran d'Himère en Sicile (2), ce qui prouve, outre l'antiquité de ce peuple, ses relations avec les habitants de Carthage, qui, à cette époque, avaient probablement des établissements dans cette partie de la Celtoligurie. D'après Pomponius Mela, Narbonne était une colonie des *Atacini*, qui occupaient les bords de l'Atax et dont la principale résidence était un bourg du nom d'*Atacinus Vicus* (3), à trois lieues de Narbonne, vers le midi, localité qui a la gloire d'avoir donné naissance au célèbre Varron (4).

Narbonne, qui, sous la domination romaine, devint la capitale de toute la Gaule méridionale, à laquelle elle donna son nom (*provincia Narbonensis*), fut, selon toute apparence, redevable de son développement et de ses richesses aux Phéniciens, qui, à cette époque reculée, avaient des comptoirs et des établissements sur les côtes de l'Ibérie, de la Celtique et de la Ligurie. Du

(1) F. AVIENUS, *Ora maritima*, vers 584.
(2) HÉRODOTE, livre VII, 165.
(3) POMPONIUS MÉLA, livre III, ch. v.
(4) *Terentius Varro vico Atace nascitur*. (EUSÈBE, *Chronicon*, p. 150.)

temps d'Hécatée de Milet, environ six cents ans avant l'ère chrétienne, elle était déjà renommée dans le monde pour son commerce et sa prospérité : « Narbonne, dit cet historien, est un marché et une cité celtique (1). » Deux siècles après Hécatée et à l'époque où florissait le célèbre voyageur Pythéas, cette ville était fréquentée par les navigateurs massaliotes, qui venaient y faire des échanges de marchandises avec les habitants du pays. Ces indications sont trop incomplètes et trop vagues, sans doute pour nous permettre d'affirmer l'origine phénicienne de Narbonne; mais elles constatent l'étendue du commerce que cette ville faisait avec les peuples voisins, et il est tout à fait vraisemblable qu'elle entretenait aussi des relations avec les Phéniciens et les Carthaginois qui avaient des colonies en Espagne et des établissements au pied même des Pyrénées, comme nous venons de le prouver. Narbonne étant un centre commercial, un *emporium*, établi entre l'Ibérie et la Gaule méridionale, il est naturel d'en conclure que les Phéniciens y avaient aussi, comme ailleurs, des factoreries et des comptoirs. Mais, à défaut de documents historiques et de témoignages plus précis, voyons si l'étymologie, qui est ordinairement d'un si grand secours, quand il s'agit de l'origine des peuples antiques, ne nous donnera point la clef de l'énigme que nous cherchons à découvrir. Si, en effet, nous parvenions à trouver dans la langue phénicienne l'explication du nom de la ville de Nar-

(1) Νάρβων ἐμπόριον καὶ πόλις κελτική. (*Fragments*, p. 19, édition Muller.)

bonne, il serait difficile de ne pas faire remonter l'origine de cette localité au peuple qui lui aurait donné ce nom. Or, les étymologistes sont loin d'être d'accord sur l'origine et la signification de ce nom. Selon les uns, *Narbon*, en grec Νάρϐων, car telle est, d'après eux, la véritable prononciation de ce mot, serait un nom celtique, composé de *nâr*, eau, et de *bôn*, habitation, domaine, fondement, fondation, dénomination qui aurait trait à la position topographique de la cité, qui, par le fait, se trouvait bâtie près de l'eau, sur les bords d'un étang, et peut-être même au milieu d'une lagune. Les autres dérivent *Narbo* du celtibérique *Naëbh*, navire, d'ou *Naebho* (Narbo). Suivant quelques-uns, il aurait une origine hébraïque et viendrait de *Ned*, mur, ou du verbe *Nada*, errer. Sans remonter si loin, d'autres l'expliquent par la basque *Nava* ou *Nata*, qui, d'après eux, signifie une plaine au pied des montagnes. Rien de moins certain, comme l'on voit, que l'explication de ce nom; l'orthographe même n'en est pas bien sûre; les manuscrits de Festus Avienus portent *Naro*, *Nato*, *Nado*. Hudson a cru pouvoir remplacer le mot *Naro*, que portaient quelques anciennes éditions par celui de *Narbo*, qui se rapproche de Νάρϐων, orthographe qui se lit dans Strabon et chez les autres auteurs qui sont venus après lui. Faut-il qu'à notre tour, nous venions ajouter à l'incertitude et à la confusion qui dominent cette question de pure philologie, en faisant un appel désespéré aux langues orientales et en proposant une nouvelle étymologie? Nous avouerons qu'en dépit de tous nos efforts, de toutes nos recherches et des nom-

breux rapprochements que nous avons tenté d'établir entre ces langues et le nom en question, il nous a été impossible de découvrir, dans cette comparaison, une explication d'une apparence tant soit peu plausible; force nous a été de renoncer à cet espoir et de nous condamner au silence (1). Laissant donc à d'autres plus habiles que nous, l'honneur de résoudre ce problème, nous avons pris le parti de nous en tenir aux conjectures que nous avons exposées au commencement de cet article, et de continuer notre marche vers le grand fleuve, sur les bords duquel nous allons rencontrer une cité dont le nom seul indique une origine sûrement phénicienne; nous voulons parler d'*Heraclea*, qui, selon Pline, était située à l'embouchure même du Rhône, et dont, à l'époque où écrivait cet auteur, il ne restait déjà plus guère que le souvenir (2).

(1) Dès mes premières investigations, j'avais cru retrouver dans l'hébreu l'explication du nom de Narbonne, en m'appuyant sur certains principes admis par tous les philologues, savoir la permutation de certaines lettres les unes avec les autres et la transcription des mots orientaux dans les langues grecques et latines : c'est ainsi que j'étais parvenu à voir dans *Narbon*, en grec Νάρϐων, les deux mots sémitiques מערב (*maarab*), *commerce, négoce, échange de marchandises*, et הון (*hôn*), *biens, fortune, richesses*, d'où se serait formé le nom entier de *maarab hôn*, commerce, échange de biens, de richesses (*Narbôn*), dénomination qui me paraissait convenir parfaitement à l'ancienne capitale des Hélysices, qui, d'après Hécatée de Milet, était un grand centre commercial, ἐμπόριον, mais un examen plus attentif m'a fait rejeter cette conjecture qui ne m'a pas semblé suffisamment justifiée, ni assez solide, pour être proposée avec confiance aux orientalistes et aux savants philologues.

(2) « *Sunt auctores et Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse.* » PLINE, *Natur. histor.*, lib. III, cap. V, et ETIENNE DE BYZANCE, au mot *Heraclea.*

VI

HERACLEA. — LA CRAU. — NEMAUSUS.

Heraclea était donc très-ancienne ; elle devait sa fondation aux Phéniciens, comme la plupart des localités qui portaient le nom d'Hercule, le héros tyrien. Il est probable qu'après avoir été occupée pendant quelque temps par les Massaliotes, elle fut abandonnée par eux, lorsqu'ils fondèrent, un peu plus vers le nord, la ville de Rhoda ou Rhodanusia, dans les environs de Beaucaire.

C'est dans le voisinage et au nord de cette antique cité phénicienne, dans la plaine de la Crau (1), que les traditions mythologiques placent le fameux combat d'Hercule contre Albion et Bergion, fils de Neptune. Si l'on dépouille la fable de ce qu'elle contient de symbolique et d'abstraction poétique, sous cette double dénomination, on reconnaîtra facilement, avec les savants modernes, les noms de deux petits peuples qui s'unirent pour s'opposer à l'arrivée des colons phéniciens et les empêcher de s'établir dans la contrée (2). C'est une conjecture qui n'est nullement gratuite, car elle s'appuie sur les données de la géographie ancienne, qui nous montre dans ces pa-

(1) Crau vient du celtique *Craig*, pierre, caillou.

(2) MÉNARD, *Histoire de Nîmes*, tome Ier, note 10, p. 45, et AMÉDÉE THIERRY, *Histoire des Gaulois*, tome Ier, ch. I, p. 136 de la 9e édition.

rages, une ville du nom de *Bergine* (1), d'où les poëtes ont tiré probablement celui du guerrier Bergion. Au lieu de *Bergion*, Eschyle, qui, dans son *Prométhée!* fait allusion à cette légende, nomme *Ligur*, qui désigne encore plus manifestement un peuple plutôt qu'un simple personnage. Quant au nom d'*Albion* ou d'*Alebion* (Αλεϐίων), selon qu'il est écrit dans Apollodore, il dérive du celtique *Albon*, *alp*, montagne, et doit s'appliquer également à une population ligurienne, voisine de l'autre et habitant les montagnes qui s'étendent à l'est du bassin du Rhône.

Au surplus, s'il est vrai, comme la tradition mythologique l'assure, que la fondation de la ville de Nemausus (Nîmes) soit le fruit de la victoire que le dieu de Tyr avait remportée sur les enfants de Neptune (2), cette donnée nous porterait à conclure que les Phéniciens, à une époque fort ancienne et de beaucoup antérieure à l'arrivée des Phocéens, occupaient déjà cette partie de la Gaule, ou, du moins, qu'ils y possédaient des établissements florissants, qui les mettaient en relations avec les habitants de l'intérieur du pays et leur permettaient d'en tirer les productions propres à leur commerce (3), et

(1) *Gens hinc Nearchi Bergineque civitas.*
(FESTUS AVIENUS, *Ora maritima*, v. 690.)

(2) Un auteur grec, Parthenius de Phocée, cité par Etienne de Byzance et qui florissait entre les années 60 et 90 de notre ère, attribue la fondation de Nîmes à Nemausus, descendant d'Hercule. Voyez ETIENNE DE BYZANCE, voce *Nemauso*.

(3) Je ne dis rien de la fameuse ville d'*Alesia* qui, selon une tradition rapportée par Diodore de Sicile (livre IV, 19), aurait été fondée par Hercule, dans l'intérieur de la Gaule, parce qu'il n'entre point dans mon plan de décrire tous les établissements que l'on attribue aux Phéniciens, ni tous les rapports qu'ils eurent avec tous les habitants du nord de l'Europe, mon dessein étant de traiter seulement des villes et des colonies qu'ils possédèrent sur le littoral de la Celtoligurie.

nous avons dit ci-dessus qu'avant de traverser les Alpes, ils étaient venus à bout, non-seulement d'améliorer les anciens chemins de la Ligurie, mais d'y établir aussi une nouvelle et magnifique route, ce qui suppose une occupation tranquille, une puissante influence sur les populations indigènes, une domination bienfaisante et civilisatrice.

Si l'on doit s'en rapporter au témoignage d'un écrivain qui paraît avoir été très au courant de l'histoire de l'ancienne Gaule, Ammien Marcellin, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer les paroles, la tradition qui constate la présence et le séjour des Phéniciens dans la partie méridionale de cette contrée n'était pas seulement orale et transmise de bouche en bouche, mais elle était encore attestée par les monuments publics, car il assure que cette tradition était gravée sur la pierre (*in monumentis eorum incisum*), et que lui-même avait pu la lire (*quod etiam nos legimus*). Malheureusement, ces monuments écrits sont aujourd'hui perdus, et il reste peu d'espoir qu'ils soient jamais retrouvés et mis au service de la science moderne. Toutefois, il y a un peu plus d'une trentaine d'années, l'on découvrit à Vaison, une inscription gauloise fort curieuse et en caractères grecs, qui, sans appartenir aux monuments dont parle l'historien romain, offre une importance considérable sous le point de vue que nous étudions, et qui nous permet de le citer à l'appui de la thèse que nous soutenons. Elle a été, de la part des antiquaires, l'objet d'une étude approfondie et elle a donné naissance à plusieurs savantes recherches : sa lecture et son interpré-

tation sont de nature à nous fournir quelque lumière sur la question qui nous occupe.

Elle se compose de sept lignes très-courtes, qui ne contiennent guère que des noms propres. Elle est déposée aujourd'hui au riche musée d'Avignon, mais elle a été publiée et expliquée, en 1822, par un savant archéologue, M. de la Saussaie, dans sa *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, puis reproduite plus tard, 1872, par M. Roget, baron de Belloguet, dans son *Ethnogénie gauloise*, ouvrage qui a mérité l'honneur d'être couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Elle porte ces mots en grands caractères :

CEΓOMAPOC
OYILLONEOC
TOOYTIOYC
NAMAYCATIC
EIωPόYBHΛH
CAMICOCIN
NEMHTON

c'est-à-dire *Segomaros, fils d'Ouilloneos, magistrat du peuple nîmois, a érigé ce temple à Belisama.*

Laissant de côté les diverses explications données par les savants qui ont essayé d'interpréter cette précieuse épigraphe, nous nous arrêtons seulement sur le nom BHAHCAMI ou BHAHCAMIC, qui occupe la fin de la cinquième ligne et se complète au commencement de la sixième. Ce nom, qui se lit sur d'autres inscriptions, mais en lettres latines, entre autres celle de Conserans, aujourd'hui Saint-Lizier, qui porte MINERVAE BELISAMAE, ainsi que chez le géographe grec Ptolémée, qui appelle aussi du nom de Βελίσαμα un *æstuarium*

de la Grande-Bretagne, serait, si l'on adopte l'explication de M. Roget de Belloguet, celui de la Minerve guerrière Pallas (1). Sans vouloir contester cette assimilation, qui me paraît certaine, ni infirmer l'autorité de ce savant interprète, ne serait-il pas possible d'attribuer à cette dénomination une origine orientale, empruntée à la langue des Phéniciens, mais détournée, soit par ignorance, soit pour toute autre raison à nous inconnue, de sa signification primitive, et appliquée à une divinité nouvelle, dont le culte aurait été introduit dans les Gaules sous l'influence étrangère et par le contact des indigènes avec les Orientaux? Le nom de *Belesami* ou *Belesamis*, que nous voyons figurer dans l'inscription gauloise, ne rappelle-t-il pas d'une manière frappante celui de *Baalsamen* qui se lit dans les vers puniques de Plaute (2), celui de Βεελσαμήν de Sanchoniathon (3), et celui de 𐤁𐤏𐤋𐤕 𐤔𐤌𐤌 בעלת שמים, *baaleth, schamaïm*, la maîtresse du ciel de l'Olympe phénicien, appelée מלכת השמים, *melekheth ha-schamaïm*, la reine des cieux, par le prophète Jérémie? Le mot BHAH, dont la forme est féminine, ne serait-il pas une corruption du nom sémitique 𐤁𐤏𐤋𐤕 בעלת, *baaleth*, ou בעלה, *baalah*, dame, maîtresse, et CAMI ou CAMIC, la transcription de שמים, *schamaïm*, ou שמין, *schamaïn*, le ciel ou les cieux? Du

(1) Roget, baron de Belloguet, *Ethnogénie gauloise, glossaire gaulois*, p. 276 et 277.

(2) Le *Pœnulus*, acte V, scène II, vers 65.

(3) Dans les fragments de Sanchoniathon qui sont cités par Eusèbe dans sa *Préparation évangélique* (livre Ier, ch. VI), le nom de *Baalschamaïm* est écrit en grec Βεελσαμήν, et il est dit que ce mot signifie en

reste, je ne suis pas le premier à faire ce rapprochement; il a été établi, il y a plus de 200 ans, par le savant Jean Selden, dans son traité *de Dîs Syris*, à l'occasion de l'inscription de Conserans, que nous venons de citer (1). Il reconnaît, commenous, au nom de la déesse gauloise une origine sémitique, et il propose sans hésiter l'étymologie que nous venons de donner. Il pense avec raison que la *Belisama* des Gaulois est la même que la Βασίλεια Βῆλτις de Mégasthène, auteur mentionné par Eusèbe, la même que la Βάλθης du lexicographe Hésychius, qui l'assimile à la Junon ou à la Vénus des Grecs, ἡ Ἥρα, ἡ Ἀφροδίτη, mais qui, vu la confusion et l'incertitude qui règnent chez les écrivains grecs, quand il s'agit de déterminer les attributions des divinités phéniciennes et de les identifier avec celles de l'Olympe hellénique, peut correspondre aussi bien à Minerve qu'à toute autre déesse (2). Si cette conjecture n'est pas vaine, si cette explication a quelque valeur, et telle est sur ce point notre propre opinion, nous aurions, dans ce fait d'un nom sémitique appliqué à une divinité celtique, une nouvelle preuve du séjour des Phéniciens dans notre Gaule, de leur établissement dans le midi de cette contrée et notamment dans la ville de Nemausus, si toutefois ils n'en sont point eux-mêmes les fondateurs, ainsi que de leur influence sur les mœurs, sur le gouvernement et le culte de la population indigène.

phénicien le *Maître du ciel*, Κύριος τοῦ οὐράνου, qui est le même que le *Zeus* ou Jupiter des Grecs.

(1) JOANNIS SELDENI, *De Dis Syris, Syntagma* II, p. 246.

(2) « *Minervæ autem Junonis, Veneris, Lunæ nomina, cum asiaticos Deos res*[*p*]*exeris, confusa, ut qui Minervam Belisamam, Junonem Belisamam, Venerem aut Lunam dixerit, idem semper dixerit.* » (*De Dis Syris*, p. 246; *de Astoreth.*, syntagma II, cap. II.)

Je terminerai cet article par une remarque qui s'est présentée naturellement à mon esprit, pendant l'examen du nom que nous venons d'expliquer : c'est que nos savants modernes, quand il s'agit d'étymologies et de recherches philologiques, ne tiennent pas suffisamment compte des données historiques, et que, dans leur préoccupation de tout rapporter à des origines celtiques, ils négligent souvent les sources orientales pour faire un appel désespéré aux langues du Nord, le kymrique, l'ancien irlandais, le scandinave, le cornique, le gaélique, le bas-breton et je ne sais quel autre idiome plus ou moins connu. Dans ces recherches ardues, infatigables, avec cette manie de vouloir ainsi tout expliquer, on ne craint point de proposer au lecteur peu versé dans ces langues les significations les moins certaines, quelquefois les plus contradictoires, d'établir les rapprochements les plus bizarres et les plus étonnants. Pour arriver à la véritable connaissance de ces noms, pour la plupart barbares et d'une orthographe arbitraire et peu sûre, il ne faudrait rien moins que posséder une science presque universelle; or, la plupart du temps, il arrive que ceux qui s'adonnent à ces études étymologiques, souvent obscures, toujours difficiles, ne sont guère versés que dans deux, trois ou quatre familles des langues qu'ils invoquent à l'appui de leurs conjectures, outre qu'ils sont fréquemment obligés d'avoir recours à des nomenclatures imparfaites, rares débris de langues à jamais perdues, à des glossaires insuffisants et d'une confusion étrange, où les mêmes mots, présentés sous des formes différentes ou avec des nuances

de sons et d'orthographe, sont très-souvent fort difficiles à reconnaître aux yeux mêmes les mieux exercés; à ces graves inconvénients qui proviennent non moins de l'obscurité ou de la rareté des sources dont les savants en question peuvent disposer, que du défaut de leurs lumières et de leur bonne volonté, ajoutez la présomption et la hardiesse inexplicable de quelques-uns, qui, ignorant les langues de l'Orient et ne connaissant guère que celles du nord de l'Europe, cherchent à expliquer par ces dernières des mots qui appartiennent évidemment à celles-là, et la témérité de quelques autres, qui, s'étant rendus habiles dans les langues sémitiques, veulent y ramener des mots dérivés de celles du Nord, ne voyant partout que des racines arabes, hébraïques, chaldaïques, syriaques ou phéniciennes; c'est un travers d'esprit qui donne naissance à beaucoup d'erreurs et de méprises, et contre lequel les étymologistes ne sauraient trop se prémunir : je crois que, dans le cas présent et à propos du nom de *Belisama*, l'on pourrait, sans se tromper, adresser une partie de ces reproches à ceux de nos celtistes, qui sont allés chercher bien loin dans le kymrique et le gaélique, une étymologie qui s'explique facilement par les langues sémitiques, qui se trouve, d'ailleurs, indiquée dans un ouvrage très-estimé et signalée depuis longtemps par un écrivain bien connu de tous les orientalistes (1). Mais laissons-là ces pénibles réflexions, et, suivant les pas des Phéniciens le long de la

(1) Voyez, sur l'étymologie celtique du nom de Belisama, la Minerve des Gaulois, ROGET DE BELLOGUET, *Ethnogénie gauloise, glossaire gaulois*, p. 277 et 375, et Mémoire de CHAUDRUC DE CRAZANNE, dans ceux de la Société des antiquaires de France, tome XVI. 1842.

côte celtoligurienne, au-delà de la rive orientale du Rhône, tâchons de reconnaître dans ces parages les traces de leurs autres établissements coloniaux. Dans notre exploration maritime, nous passerons, sans nous arrêter, en face de Massalia, alors habitée par les Ségobriges et par un certain nombre de familles de pêcheurs qui appartenaient à cette tribu (1). Lorsque nous aurons parcouru ce littoral jusqu'au pied des Alpes, nous reviendrons sur nos pas pour visiter avec soin cette cité, qui était destinée à devenir l'école de toutes les Gaules, le foyer et la métropole de la civilisation de l'Europe occidentale : c'est à ce titre qu'elle mérite une étude particulière et beaucoup plus étendue que les localités que nous venons de parcourir et que toutes celles qu'il nous reste à visiter comme rappelant le nom phénicien et remontant, par conséquent à la plus haute antiquité.

VII

HERACLEA CACCABARIA.

Après avoir longé ces rivages dont l'aspect riant rappelle ceux de la Grèce et de l'Ionie, le premier établissement phénicien qui s'offre à nos regards sur le territoire des *Commoni*, vis-à-vis les Grandes-Stœchades ou îles Ligytides (2), c'est la ville d'*Heraclea Caccabaria*, dont le site correspond à la pointe appelée de nos jours *Cava-*

(1) Justin, livre XLIII, ch. III.
(2) Strabon, livre IV, et Etienne de Byzance.

laire(1). Le nom d'*Heraclea*, qui est la traduction exacte de *Milcarth*, l'Hercule tyrien, et celui de *Caccabaria* non moins significatif, puisqu'il est purement phénicien, donnent à cette identification et à cette origine une base incontestable et tout à fait certaine. D'après les indications fournies par les anciens géographes (2), Walckenaer place Heraclea Caccabaria non loin du *Pomponianus Portus*, qui est le lieu nommé aujourd'hui simplement le *Port*, dans la presqu'île de Gien, à l'entrée du *Sinus Sambracitanus*, à soixante milles environ à l'est de *Telo Martius* ou Toulon; telle était aussi, avant lui, l'opinion de l'un des plus savants rédacteurs de la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône,* feu M. Thoulousan, qui a illustré son pays par le mérite de ses travaux historiques, et dont le nom est resté cher aux nombreux amis qu'il comptait à Marseille et dans le sein de l'Académie de cette ville (3). Après ces autorités qui font loi dans le domaine de la géographie et de l'histoire ancienne, il nous paraît superflu de réfuter l'erreur d'un écrivain, cité par Amédée Thierry, lequel a prétendu retrouver Heraclea Caccabaria dans la ville moderne de Saint-Gilles en Languedoc (4). C'est à tort également que Millin place cette ville dans l'endroit même où est bâtie Saint-Tropez. D'après lui, il faudrait cher-

(1) WALCKENAER, *Géographie ancienne des Gaules*, tome Ier, partie II, ch. II, p. 280.

(2) PLINE, livre IV, ch. IV. Plusieurs médailles puniques, trouvées dans cette localité, prouvent, d'ailleurs, qu'elle a été occupée, dans les anciens temps, par les Phéniciens et les Carthaginois.

(3) *Statistique des Bouches-du-Rhône*, tome II, p. 200 et 297, et *l'Ami du bien*, octobre 1826, p. 70 et suiv.

(4) Voyez *Histoire générale du Languedoc*, tome Ier, p. 4, et AMÉDÉE THIERRY, *Histoire des Gaulois*, tome Ier, livre IV, ch. I, p. 538.

cher l'étymologie du surnom de *Caccabaria* dans la langue celtique; elle aurait été appelée *Heraclea*, « parce que, dit-il, elle avait peut-être un temple d'Hercule, » deux conjectures aussi mal fondées l'une que l'autre (1).

J'ai dit que le mot *Caccabaria* est purement phénicien. Comme cette origine me paraît avoir été seulement entrevue par les savants que je viens de citer, tandis que d'autres ne l'ont pas même soupçonnée, il ne sera pas hors de propos que je la confirme ici, au risque de déplaire aux oreilles accoutumées aux sons doux et harmonieux de la langue d'Homère ou de Virgile.

Caccabaria se compose de deux mots sémitiques bien connus, קרקף, *Karkaph*, ou קרקפא, *Karkepha*, et ארי, *ari*, ou אריא, *aria*. *Karkaph* est un nom chaldaïque employé spécialement pour désigner une tête d'animal, *caput*, *cranium*. C'est de là que vient *Caccabe*, l'un des anciens noms de la ville de Carthage, et qui, selon Etienne de Byzance et Eustathe, auteurs grecs cités par Bochart (2), veut dire *tête de cheval*; c'est cette signification du mot, qui a donné naissance à la fable, d'après laquelle une tête de cheval aurait été trouvée dans la terre lorsqu'on jeta les premiers fondements de cette ville, et dont le poëte latin s'est rendu l'écho dans ces vers charmants :

Lucus in urbe fuit media lætissimus umbra,
Quo primum jactati undis et turbine Pœni
Effodere loco signum, quod regia Juno
Monstrarat, caput acris equi..........

(1) *Voyage dans les départements de la France*, tome II, chap. LXII p. 466 et 467.

(2) *Phaleg*, p. 471.

« Au centre de la ville, s'élevait un bois sacré, où l'on « jouissait du plus délicieux ombrage. C'est dans ce « lieu que descendirent alors les Phéniciens, après avoir « erré longtemps à la merci des flots et de la tempête : « en creusant la terre, ils y trouvèrent le signe que la « reine des Dieux, Junon, leur avait indiqué : c'était la « tête d'un coursier ardent... » (*Enéide*, chant Ier, vers 445 à 448. Traduction de Bitaubé.) Nous retrouvons le même nom dans celui de *Caccabaria*, ville et siége épiscopal de la Byzacène dans la province d'Afrique. Dans le mot *Caccabaria*, aussi bien que dans celui de *Caccabe*, la consonne radicale R ou *resch* sémitique a été adoucie dans la prononciation et assimilée à la lettre suivante, comme l'on en voit de nombreux exemples dans les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. Quant à la substitution du B latin à la lettre sémitique *Pé* ou *Phé*, ce changement est accepté sans difficulté aucune par tous les philologues : il est certain que les articulations du même organe se permutent entre elles non-seulement quand un mot passe d'une langue dans une autre, mais aussi dans la même langue et dans le même dialecte. Nul n'ignore, du reste, que le son du B avait chez les anciens beaucoup d'affinité avec celui du Φ grec et du F des Latins, et que, au surplus, les Grecs, les Espagnols et les Gascons ont toujours prononcé cette lettre à peu près comme notre V consonne. D'après ces données et les principes généralement admis par les grammairiens, personne ne sera surpris que je voie dans *Caccabe* la transcription exacte et équivalente du mot chaldaïque קרקף, *Karkaph*, avec

sa signification de *crâne*, de *tête*. Du reste, je ne fais guère ici que reproduire l'explication qui a été attribuée à ce mot, bien avant moi, par des savants dont l'autorité est bien autrement importante que celle du modeste auteur de ce mémoire (1).

Quant au second composant, *aria*, je ne pense pas que personne, du moins à ma connaissance, ait jamais tenté d'en proposer l'explication : il me semble pourtant qu'elle n'était pas très-difficile à découvrir. Rien, en effet, de plus fréquent dans les écrits des anciens Hébreux et dans les autres langues sémitiques, que le mot ארי, *ari*, אריה, *arich*, אריא, *aria*, qui veut dire *lion*, d'où il est vraisemblable que les Grecs ont tiré le nom de leur dieu de la guerre, Αρης, Mars, dont le lion était le symbole.

C'est donc de ce dernier mot, joint à celui de *Karkaph*, que se trouve composé le nom *Caccabaria*, mis pour *Carkabaria*, que nous traduisons par *tête de lion*. Ce nom appliqué à *Milcarth*, l'Hercule phénicien, le Μελίκαρθος de Philon de Biblos, renferme, à n'en pas douter, quelque allusion aux aventures et aux travaux que la mythologie attribue à ce héros. Sur les monuments antiques il est représenté ordinairement sous les traits d'un homme fort et robuste, la massue à la main et armé de la dépouille du lion de Némée, qu'il porte quelquefois sur un bras, et quelquefois sur la tête, où la tête elle-même de la bête féroce se montre encore menaçante avec ses dents pointues et son horrible crinière. Le fils

(1) Voyez GESENIUS, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, etc., lib. IV, cap. III, p. 421, et BOCHART, *Geographiæ sacræ*, lib. II, p. 471.

de Jupiter paraît sous ces derniers traits notamment sur les médailles de Sexti, ville d'Espagne (1); sur d'autres, de fabrique également phénicienne ou carthaginoise, on voit aussi notre héros assommant de sa massue le terrible animal ou le perçant de son épée (2). D'après ces données, le nom phénicien d'Heraclea Caccabaria rappellerait un des plus grands exploits attribués au héros tyrien, ses victoires sur les animaux sauvages, ou plutôt ses triomphes sur les nations barbares qu'il soumit à ses lois, en leur apprenant les avantages du commerce et les arts de la civilisation, et la colonie phénicienne, établie sur la côte jusque là inhospitalière de la Celtoligurie, aurait consacré le souvenir de ces bienfaits et de leurs bons rapports avec les populations indigènes, en dédiant la nouvelle ville au dieu tutélaire de la métropole, à Milcarth, le dompteur des lions et des animaux sauvages : le nom d'Heraclea Caccabaria pourrait donc se traduire : la cité d'Hercule, le dieu armé de la dépouille du lion, *Deo sancto Herculi dicata, spolio leonis ornato*. On sait, du reste, qu'il y avait, dans cette ville, un temple consacré au dieu Hercule, dont les prêtres, à l'exemple de ceux de Delphes, rendaient des oracles sur un trépied (3).

(1) Voyez GESENIUS, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, etc., planche 40, XVI, A.

(2) GESENIUS, *loco laud.*, pl. 37, I, N, O.

(3) Voyez le P. PAPON, *Histoire littéraire de Provence*, p. 219. Nous avons cru superflu de faire remarquer qu'il y a eu, dans l'antiquité, ou du moins selon la fable, plusieurs personnages décorés du nom d'Hercule. Varron en a compté plus de quarante. Cicéron, qui n'en nomme que six, donne la quatrième place à l'Hercule, fils de Jupiter et d'Astérie, sœur de Latone. Il nous apprend que celui-ci était honoré particulièrement par les Tyriens, et que, d'après leur dire, Carthage

Quant à la pensée qui a présidé à la fondation d'une colonie dans ces parages lointains, elle doit se trouver dans cette avidité qui poussait les marchands de Tyr et de Sidon à se porter partout où il y avait quelque espoir de découvrir de nouvelles richesses et des aliments pour leur immense commerce : nous verrons plus loin les productions particulières à cette contrée et le profit que les Phéniciens d'abord, et les Carthaginois après eux, surent en tirer.

VIII

ALONIS. L'ARGENTIÈRE.

Avant de quitter ces rivages et de pousser plus loin, du côté de l'est, nos investigations, nous devons rétrograder de quelques pas vers le couchant pour ne pas oublier deux localités qui nous semblent avoir été aussi exploitées par nos Phéniciens : nous voulons parler du quartier de l'Argentière et de l'ancienne ville d'*Alonis*, dont le nom a une apparence incontestablement sémitique.

L'Argentière est une petite rivière qui a donné son nom à la plage qui s'étend à l'ouest de la pointe de Cavalaire, où était située notre Heraclea Caccabaria. Sur ce territoire, d'une fertilité peu commune, il y avait autrefois une mine d'argent, qui, après avoir

était une de ses filles. Il est évident que, lorsque nous parlons du fondateur des colonies phéniciennes, il est question seulement de ce dernier.

été exploitée longtemps par les Massaliotes, tomba entre les mains des Romains, qui les dépouillèrent successivement de toutes les possessions qu'ils avaient sur cette côte (1), et achevèrent d'arracher aux entrailles de la terre les derniers filons du métal précieux qu'elles renfermaient. Des fours en ruines, des fosses profondes à moitié comblées, de la terre mêlée de cendres et de débris de charbons, des restes d'habitations dont on voit encore les fondements, de nombreux fragments de briques et de poterie qui révèlent la plus haute antiquité, tous ces vestiges marquent l'endroit même de l'exploitation, dont la tradition locale nous a, du reste, conservé le souvenir. Cette exploitation paraît être de beaucoup antérieure à l'arrivée des Phocéens, et c'est probablement l'existence de cette mine qui avait attiré sur cette plage l'attention des Phéniciens et les avait déterminés à former dans le voisinage, c'est-à-dire à Heraclea Caccabaria même, un établissement commercial, un lieu de relâche pour leurs vaisseaux, une colonie destinée à surveiller les travaux de la mine, à recueillir le précieux métal et à transmettre à la métropole les richesses de l'Occident. La mine de l'Argen-

(1) Tout le monde sait que plusieurs siècles avant la domination romaine les Massaliotes avaient fondé sur la côte ligurienne, dans le pays des Commoni, des Décéates et des Oxybiens un certain nombre de colonies, Olbia (aujourd'hui *Eoube*), Athenopolis (*la Napoule*), Egytnopolis (*Agaye*), Antipolis (*Antibes*), et, au-delà du Var, Nikeia ou Nice. Inquiétées sans cesse par les attaques des peuplades voisines, elles finirent par implorer le secours de la République romaine, qui leur accorda les nouvelles terres conquises sur l'ennemi, mais les avantages qu'elles retirèrent de cette conquête ne furent pas de longue durée, car, sous le règne des empereurs, elles furent soumises, à leur tour, aux armes romaines, et, avec leur indépendance, elles perdirent les sources de leurs richesses et l'exploitation de leurs mines.

tière, voilà, selon nous, ce qui explique la présence et l'établissement des Phéniciens et des Carthaginois sur cette côte de la Celtoligurie.

En reculant de quelques milles à l'ouest de l'Argentière, nous nous trouvons devant *Alonis,* l'autre localité en question. Alonis, en grec Ἄλωνις, était, selon Artémidore, auteur cité par Etienne de Byzance, une île et une ville des Massaliotes. L'*Itinéraire maritime* place cette localité entre Heraclea Caccabaria et le *Pomponianus Portus*, dans la presqu'île de Gien. Walckenaer, suivant les mesures fournies par cet itinéraire, détermine la position d'Alonis sur la côte, à la pointe dite *des Gourdons.* « Voisine de cette pointe, dit-il, se « trouve précisément une petite île, nommée *île de la* « *Fournigue*, peu éloignée de la côte. »

Faut-il voir dans l'étymologie du nom de cette ville un mot tiré de la langue des Phocéens, ou bien l'expliquer à l'aide des langues sémitiques ? Établissons d'abord l'orthographe primitive de ce nom. Il est certain d'abord que dans *Alonis*, en grec Ἄλωνις, comme nous venons de l'écrire d'après Etienne de Byzance, la terminaison *is* est indépendante de toute combinaison grammaticale et appartient à la racine même du mot; on ne saurait, par conséquent, faire dériver ce nom du grec Ἅλων, ἅλωνος, *aire*, *disque*, et encore moins de Ἅλως, ἅλω qui a la même acception que le précédent, outre que la première de ces formes est presque insolite et tout à fait inconnue aux bons auteurs. Je trouve, au contraire, dans la langue phénicienne un vocable, qui, pour le son comme pour l'écriture, offre la plus

grande ressemblance avec celui que nous étudions, c'est le mot אלנם, *Alonim*, qui veut dire *les Dieux*. Il se lit dans le premier des dix vers puniques du *Pœnulus* de Plaute, qui commencent ainsi :

« *Yth alonim vulonoth sichorathi si macom syth,* » ce qui est ainsi traduit par le poëte latin :

« *Deos deasque veneror, qui hanc urbem colunt.* »

Le même nom figure avec ou sans l'article dans la célèbre inscription phénicienne qui orne le sarcophage d'Eschmounazar, roi de Sidon, monument déposé aujourd'hui au musée du Louvre; il s'y trouve plusieurs fois répété, et il paraît notamment aux lignes 9, 16, 18 et 22 avec l'orthographe 𐤀𐤋𐤍 *alon*, 𐤀𐤋𐤍𐤌 *alonim*. Au surplus, il entre comme composant dans plusieurs noms phéniciens d'hommes, tels que *Abdalonimus* 𐤏𐤁𐤃𐤀𐤋𐤍𐤌 (serviteur des Dieux), *Ballonymus* 𐤁𐤏𐤋𐤀𐤋𐤍𐤌 (le maître des Dieux), *Carthalon* 𐤒𐤓𐤕𐤀𐤋𐤍 (la cité de dieu). D'après cette explication, Ἀλώνις, ou Ἀλωναί, selon qu'il est écrit dans Ptolémée (1), signifierait la *cité des Dieux*, ou bien, si le nom se lit au singulier 𐤀𐤋𐤍, אלן, *alon, la cité de Dieu*, probablement *Milcarth*, le dieu en si grande vénération chez les Phéniciens. Expliquée de cette manière, nous aurions dans cette appellation une nouvelle preuve de la présence des marchands de Tyr et de Sidon sur cette côte, ou plutôt un indice certain de l'établissement même d'une colonie phénicienne dans ces parages.

(1) Ptolémée, livre II, ch. vi.

XIX

LES BERITINI.

Mais il est temps que nous mettions fin à cette étude retrospective et que nous reprenions notre marche le long de la côte orientale de la Ligurie, pour nous arrêter au pied même des Alpes, selon les bornes que nous avons assignées à nos explorations; seulement, avant de franchir l'embouchure du Var, qu'il nous soit permis de visiter rapidement une population établie en-deçà de ce fleuve, et dont le nom, qui semble se rattacher aux langues sémitiques et, par conséquent, assigner à cette population une origine orientale, a trompé beaucoup de géographes et de philologues : il est question des *Beritini*, qui habitaient au midi des sources du Var, dans le voisinage des *Brigantii* (1). Une inscription antique, trouvée dans la vallée de Saint-Pierre et de la Penne, constate leur position dans cette contrée, et leur nom s'est conservé dans celui de *leis Bèrotins*, qui est donné de temps immémorial aux habitants de cette vallée (2). Le sentiment qui assigne à cette population une origine phénicienne a été longuement exposé par le P. Papon et réfuté par lui d'une manière, croyons-nous, victorieuse. Ses paroles méritent

(1) WALCKENAER, *Géographie ancienne des Gaules*, tome II, partie II, ch. III, p. 40.

(2) PAPON, *Histoire générale de la Provence*, tome Ier, p. 108 et 109.

d'être rapportées. « Au levant, dit-il, de cette ville « (Entrevaux), sur la rive droite du Var, au terroir de « la Penne, on trouvait les *Beretini*, connus par un vœu « qu'ils firent au dieu Mars, surnommé *Jeusdrino*. Les « mots *Jeus* et *Beritini* étaient très-propres à faire naître « des conjectures sur les premiers habitants de ce « canton : l'on n'a pas manqué de dire qu'ils étaient « originaires de *Bérite* en Phénicie, et qu'ils étaient « venus en Provence sous la conduite de quelque Chana- « néen, nommé *Jeus ;* car on sait que les Chananéens « faisaient un grand commerce, qu'ils avaient des co- « lonies sur les côtes de la Méditerranée, et qu'après « que Josué les eut chassés de leur pays, ils se répan- « dirent dans la Grèce, en Afrique, en Espagne et dans « la partie méridionale des Gaules, à ce qu'on prétend. « On a donc cru qu'un petit nombre de ces fugitifs « pourrait bien s'être venu établir à la Penne. »

« Cette conjecture, ajoute le même historien, a paru « d'autant plus probable, que la vallée où ce village est « bâti, porte le nom de *Chanaan*, et que, parmi les diffé- « rents quartiers, l'un s'appelle *Manassès*, l'autre le *Pays de* « *Salomon*, un troisième le *Champ d'Uriel*. Ce qu'il y a de « remarquable, c'est que ce champ est rempli de pierres « à fusil et que *ur* en Chaldéen signifie *lumière*, *feu*. « Enfin il y a une montagne qui s'appelle *Adon*. En « fallait-il davantage pour faire croire dans le pays que « les Phéniciens vinrent habiter cette vallée? Pour nous, « qui ne croyons pas ces conjectures suffisantes pour « assurer que le terroir de la Penne a été habité par « des Phéniciens, nous aimons mieux dire que ces

« noms ont été donnés à ces différents quartiers par « des Juifs, qui, dans le moyen âge, y avaient des pos- « sessions. L'épithète **JEVSDRINO** donnée au Dieu « Mars signifie *preneur de villes* (1).

Nous sommes tout à fait de l'avis de notre savant compatriote, car il nous est impossible d'attribuer aux Phéniciens, adorateurs de Baal, d'Astarté, de Milcarth et d'autres divinités païennes, des dénominations empruntées évidemment aux livres saints des Hébreux, et nous considérons l'opinion qui prétend trouver dans le nom des *Beritini* un indice de leur origine orientale comme une hypothèse qui ne saurait résister au premier examen d'une saine critique. Laissant donc là nos *Beritini* avec leur prétendu dieu *Jeusdrinus*, nous continuerons nos explorations sur le littoral celtoligurien, et, après avoir salué en passant la blanche Antipolis et la riante Nicæa (Nikaia), nous ferons halte dans les eaux tranquilles du port d'*Herculis Monœci :* ce sera notre dernière étape de ce côté de la la Gaule méridionale. Nous ne voulons point franchir la haute barrière que les Alpes opposent à nos excursions géographiques, et nous abandonnons sans peine à d'autres plus courageux que nous le soin de suivre les Phéniciens dans leurs colonies situées au-delà de cette limite, dans la péninsule italienne, en Corse, en Sardaigne, dans la Grande-Grèce et dans les autres parties de l'Europe orientale.

(1) *Voyage littéraire de Provence*, p. 273 et 274. Dans son *Histoire générale de Provence*, le P. Papon avait lui-même attribué aux *Beritini* une origine chananéenne; un examen plus attentif lui a fait ensuite rejeter cette opinion dans l'ouvrage que nous venons de mentionner.

X

PORTUS HERCULIS MONŒCI OU MONACO.

Herculis monœci portus, ville mentionnée par Pline (1), par Etienne de Byzance (2), par Strabon (3), par Ammien Marcellin (4), et dans l'*Itinéraire maritime* (5), était bâtie sous les derniers escarpements des Alpes maritimes et sur un rocher qui forme une langue de terre et se prolonge beaucoup dans la mer. Elle était protégée, du côté de l'ouest, par une haute montagne, qui séparait son territoire de celui de Nice et l'abritait contre les rafales du vent du nord-ouest. Le port qui s'étendait au pied des remparts, du côté du midi, était formé naturellement par la disposition du littoral qui est une anse peu profonde et un abri sûr pour les petit navires de commerce, tels qu'étaient ceux des anciens et notamment ceux des marchands phéniciens. Dans le voisinage de ce port, une grande tour, aujourd'hui en ruines et appelée la *Tour de Pertinax*, défendait les abords de la ville contre les incursions des populations sauvages dont elle était environnée. C'est dans cette localité que les mesures des anciens itinéraires

(1) Pline, livre III, ch. v.
(2) Etienne de Byzance, voce *Heraclea.*
(3) Strabon, livre IV.
(4) Ammien Marcellin, livre XV, chap. li.
(5) *Itinéraire maritime*, édition de Wasseling, p. 503.

déterminent la position de l'*Herculis monœci portus*, aujourd'hui *Monaco*. S'il pouvait rester quelque doute sur ce point géographique, ce nom seul suffirait pour le lever. *Monœci*, prononcé selon l'orthographe grecque Monoikou, se rapproche, on ne peut mieux, du nom moderne de *Monaco*, et on ne saurait rapporter ce nom à une autre localité sans faire violence aux lois de l'étymologie et donner lieu à de vaines recherches. « Le « *portus monœci*, dit Strabon, possède un temple d'Hercule, et ce dieu y est vénéré sous le nom de *Monœcus*, Ὁ Μονοίκου λιμήν, ἔχων ἱερόν Ηρακλέους Μονοίκου καλουμένον. Du reste, tous les anciens auteurs sont d'accord sur ce fait que la ville devait son origine à Hercule, qui en avait creusé le port et établi les premières fondations. Quant au temple, il était construit sur le modèle de celui que l'on voyait à Tyr et il occupait le sommet de la colline sur les pentes de laquelle s'étageaient les maisons de la ville en amphithéâtre. Il s'élevait dans l'enceinte même de la citadelle, dont il était le plus bel ornement (1); comme elle, il dominait la ville; comme elle, il servait de refuge et d'asile aux habitants en cas d'attaque ou de siége; comme dans la métropole des Phéniciens, l'image du dieu placé dans le sanctuaire recevait de la part des colons et des voyageurs l'hommage des prières et des sacrifices selons les rites usités à Tyr,

(1) Virgile parle de la citadelle de Monaco, quand il dit :

Aggeribus socer Alpinis atque arce Monœci
Descendens, gener adversis instructus Eois.

« Descendant des cimes altières des Alpes et du rocher consacré à « Hercule Monœcus, le beau-père vient fondre sur le gendre, soutenu lui-« même par toutes les forces de l'Orient. » (*Enéide*, VI, vers 830 et 831. Voy. aussi Lucain, *la Pharsale*, I, vers 408 et suiv.

et il est à croire que, à l'exemple de ce qui se passait dans le temple de la métropole au moment des périls publics, les colons alarmés enchaînaient la statue d'Hercule avec des liens de fer.

Quant à l'étymologie du nom de *Monœci*, quelques-uns ont cru pouvoir l'expliquer par les deux mots grecs Μόνος *seul*, *solitaire* et οἶκος, *demeure*, *maison*, d'où le composé Μόνοικος, qui signifierait le *solitaire*, l'*habitant isolé*, l'*anachorète*. « Cette ville, dit Millin parlant de Monaco, « reçut le nom de *Monœcus* (solitaire) ou parce qu'on « pensait qu'il avait été donné à ce héros (Hercule), « lorsqu'il y habita seul après avoir vaincu tous ses « ennemis, ou plutôt parce qu'on l'honorait *seul* dans le « temple qu'on lui avait consacré et qu'on n'y voyait « que sa seule image (1). »

Cette explication n'est pas admissible, et cela pour deux raisons, la première, c'est que Μόνοικος est une forme qui ne se rencontre nulle part chez les auteurs grecs; la seule usitée est Μονοίκητο, qui se dit d'un *lieu solitaire, où l'on habite seul*, et non d'une personne qui est solitaire, ou qui aime la solitude; cette signification ne convient, d'ailleurs, nullement à une divinité qui avait un temple et devait, par conséquent, avoir aussi des prêtres et de nombreux adorateurs dans la colonie phénicienne; la seconde, c'est qu'il n'est pas vraisemblable que les fondateurs de la ville, qui étaient phéniciens, aient emprunté aux Grecs leurs rivaux un nom pour en affubler leur dieu national et l'accoler

(1) Millin, *Voyage dans les départements du midi de la France*, tome II, chap. LXIX, p. 584.

à celui de Milcarth qui est proprement phénicien. C'est, j'en suis convaincu, la difficulté de trouver mieux, ou plutôt l'ignorance des langues orientales, qui a fait adopter l'explication que nous venons d'exposer. Sans nous prévaloir de notre expérience dans ces langues ni jeter aucun blâme sur nos devanciers, nous allons proposer, à notre tour, notre manière de voir, sauf à modifier notre opinion, s'il se rencontre quelqu'un de plus habile que nous.

Monœci, en grec Μονοίκου, cas oblique ou génitif de Μόνοικος, dérive, selon moi, du mot hébreu ou phénicien מֵנִיחַ (*Menihh*) ou de מָנוֹחַ (*Manohh*), מְנוּחָה (*Menouhhah*), de la racine נוּחַ (nouhh), *se reposer, prendre du repos, être tranquille*. Comme dans la transcripion des mots sémitiques le C des Latins et le K des Grecs remplacent le son fortement aspiré du ח *Heth* des alphabets hébreu, chaldaïque, syriaque et phénicien, particularité dont nous avons déjà donné quelques exemples: il s'ensuit que *Monœci* ou Μονοίκου, rend d'une manière presque adéquate le son de l'hébreu מֵנִיחַ (*Menihh*), qui, chez les Phéniciens, se prononçait probablement *Monihh* ou *Monéhh*.

Or, *Menihh* ou *Monéhh*, participe *hiphil* du verbe cité plus haut, veut dire à la lettre *quiescere faciens*, *quietem*, *tranquillitatem dans*, *impertiens*, donnant le repos, qui repose, accordant la tranquillité. Quelle dénomination plus juste, quelle qualification plus convenable pouvaient donner à leur dieu national les navigateurs de Tyr, qui, après avoir traversé les flots périlleux de la mer et bravé souvent la tempête, trouvaient

enfin dans le port d'*Herculis Monœci* le repos, la sécurité et la tranquillité ? Si je ne me trompe, cette épithète de *tranquillisateur* donnée à Hercule par les navigateurs qui arrivaient dans ce port n'était pas seulement l'expression de leur reconnaissance envers ce dieu, mais elle lui avait été imposée par les Phéniciens qui avaient fondé la ville elle-même de Monaco, et qui, les premiers, en abordant dans ces parages, avaient trouvé la tranquillité et le repos.

A l'appui de cette explication qui me semble, d'ailleurs, exclure toute espèce de doute, qu'il me soit permis de citer une autre localité de fondation également phénicienne, et dont le nom offre l'analogie la plus frappante avec celui de notre *Herculis Monœci portus :* c'est la ville d'*Herculea Minóa*, qui était située sur les côtes de la Sicile et qui, d'après Héraclide du Pont, s'était d'abord appelée *Macara Minóa* (1).

Macara est, selon le savant Gesenius, le nom corrompu du phénicien *Milcarth*, car les médailles de cette ville portent cette légende 𐤓𐤔 𐤌𐤋𐤒𐤓𐤕 (*Rosch-Milcarth*), promontoire de Milcarth; or, Milcarth est le nom de l'Hercule phénicien, et il correspond indubitablement à celui d'*Heraclea*, qui l'avait remplacé dans la bouche des Grecs. Mais ce n'est pas sur cette identification que je désire fixer ici l'attention des géographes, mais bien sur le surnom de *Minóa*, qui servait à distinguer cette localité des autres colonies fondées par les Phéniciens et con-

(1) Μινώαν τήν ἐν Σικελίᾳ Μακάραν ἐκάλουν πρότερον. (Apud GRONOV., *Antiquit. Græc.*, VI, p. 2831.) Voy. GESENIUS, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, etc., p. 292, 352, 424, et planche 38, X, A, B, C.

sacrées par eux à leur dieu national Milcarth. Selon moi, *Minôa* est tout simplement la transcription grecque du mot hébreu ou phénicien מְנוּחָה (*Menouhhah*), qui veut dire *repos, lieu de repos, demeure sûre et tranquille* (1), et, par extension *asile, refuge.* Macara Minôa était donc appelée par les Phéniciens *la demeure tranquille, l'asile, le lieu de repos d'Hercule*, ou *offert par Hercule*, de même que le port ou la ville d'Hercule *Monœcus* avait reçu de ses fondateurs le nom de *cité d'Hercule tranquillisateur, qui donne la sécurité, le repos*, les deux dénominations, celles de 𐤌𐤍𐤇 מניח (Menihh, ou *Monehh*) *tranquillisateur*, et de 𐤌𐤍𐤇𐤕 מנוחה (Menouhhah) *tranquillité, lieu de repos*, dérivant de la même racine phénicienne 𐤍𐤅𐤇 (*nouhh*), *se reposer, être tranquille.* Du reste, comme confirmation de tout ce qui précède, j'ajouterai qu'à diverses époques l'on a découvert sur le territoire de Monaco quantité de médailles puniques, témoins irrécusables de la présence des Phéniciens et des Carthaginois dans ces parages et du séjour qu'ils ont dû y faire avant la domination romaine et avant l'établissement des Phocéens sur la côte ligurienne.

XI

PORTUS HERCULIS.

Je terminerais ici mes recherches sur les colonies fondées par les Phéniciens dans les parties de la Celtoli-

1. Dans Isaïe, XI, 10, מנוחה (*menouhhah*) offre spécialement cette dernière signification, celle de *lieu sûr et tranquille*.

gurie, si la géographie ancienne ne m'indiquait pas, à quelques milles de là, du côté de l'est, une autre localité, dont le nom semble révéler aussi une origine orientale : je veux parler d'une ville appelée simplement *Portus-Herculis*, et que Ptolémée distingue fort bien de l'*Herculis Monœci portus* et place un peu à l'ouest de la Turbière ou *Trophœa Augusti*, le Trophée d'Auguste. L'*Itinéraire maritime* nomme cet endroit *Herculianicus Portus* et en détermine la position à deux ou trois minutes géographiques du *Portus Herculis Monœci*, entre ce port et Vintimille, dans le fond d'une petite anse. Nous ne possédons point d'autre renseignement sur cette obscure localité; mais, si nous jugeons de son origine par le nom qu'elle porte, il nous est permis de l'attribuer aussi aux Phéniciens, qui avaient coutume de consacrer leurs nouvelles colonies à leur dieu Hercule. Selon toute apparence, elle avait été fondée antérieurement à sa voisine, *Herculis Monœci portus*, mais elle a dû être ensuite abandonnée par les colons, qui, ayant découvert un peu plus loin et dans le voisinage un lieu plus sûr et plus commode, y transportèrent leur pénates et y bâtirent un temple et une forteresse. Plus tard, n'étant plus fréquentée par les étrangers, elle devint tout à fait déserte, et il est probable que les débris de ses monuments, transportés à Vintimille, servirent à la construction de cette ville ou à son embellissement : c'est là tout ce que nous pouvons dire du *Portus Herculis*, comme établissement dû au génie commercial des Phéniciens.

XII

MASSALIA OU MARSEILLE. — DATE DE LA COLONISATION GRECQUE. — POSITION GÉOGRAPHIQUE DE CETTE VILLE. — ÉTYMOLOGIE DE SON NOM.

Après avoir exploré successivement et avec tout le soin possible la côte méridionale de l'ancienne Gaule, depuis les Pyrénées-Orientales jusqu'aux Alpes-Maritimes, il ne nous reste plus, pour mettre fin à cette longue étude, qu'à revenir sur nos pas, afin de traiter un point géographique que nous avons jusqu'ici omis à dessein, parce que nous nous réservions d'en faire l'objet d'un examen plus spécial, comme étant le plus intéressant pour les descendants des Phocéens et le plus curieux pour nous sous tous les rapports.

L'histoire de Massalia, écrite plus de 500 ans après sa fondation, offre des lacunes, des obscurités, des contradictions même, qui rendent, on ne peut plus suspect le récit des anciens auteurs et permettent à la critique moderne de la soumettre à un nouvel examen, de répandre quelques rayons de plus sur les parties encore obscures de cette histoire. Comme toutes les cités dont l'origine se perd dans les ténèbres des temps primitifs, ses commencements n'ont point échappé aux ingénieuses inventions de la fable. Elle a ses pêcheurs liguriens, qui, sur l'invitation des nouveaux venus, les Phocéens, dont apparemment ils comprenaient le lan-

gage, amarrent leurs vaisseaux sur le continent et leur donnent la main pour les conduire dans leurs modestes cabanes; elle a sa Gyptis, la gracieuse fille du Ségobrige Mannus, la belle fiancée d'Eudoxe, à qui elle présente, à l'issue d'un festin homérique, la coupe hospitalière, gage de sa préférence sur le reste des convives et signe de ses sentiments pour le nouveau débarqué (1). Elle a son barde qui, en présence des chefs des Saliens, récite la fable de la chienne ingrate et de ses petits cruels et mal éduqués (2). Elle a ses dieux transportés du temple d'Éphèse et du littoral ionien sur la côte de la Celtoligurie. Elle a son Aristarché, la grande prêtresse d'Artémis ou Diane, qui lui avait ordonné en songe de prendre une de ses statues et d'aller établir son culte et ses autels dans la nouvelle colonie phocéenne (3). Comme la célèbre ville de Troie, comme Thèbes, comme Athènes et Rome, son berceau a été embelli par les récits merveilleux des historiens, et si elle n'a pas eu l'honneur d'être chantée par quelque poëte du crû, si elle n'a pas eu son Homère ou son Virgile, c'est que, avant tout, l'esprit de ses habitants a toujours été pratique et positif; c'est que, à l'imitation de Carthage, sa rivale, elle cherchait sa gloire dans l'abondance des richesses, dans le nombre de ses vaisseaux, dans la prospérité de ses flottes, dans l'extension et le développement de ses relations commerciales avec les nations étrangères : c'est à ce goût prédominant et à

(1) JUSTIN, livre XLIII, ch. III; ATHÉNÉE, livre VIII, et PLUTARQUE, *Vie de Solon*.

(2) JUSTIN, *l. laudato*, ch. IV.

(3) STRABON, livre IV, parle assez au long d'Aristarché au sujet du temple de Diane éphésienne, à Marseille.

ces tendances matérielles qu'il faut, sans doute, attribuer les savantes recherches, les travaux renommés d'Euthymène dans le domaine de la géométrie et des mathématiques, les voyages lointains de son géographe et astronome Pythéas, et, plus tard, les doctes études de son Académie et de son Prytanée.

D'après les données historiques et les calculs de la chronologie le plus généralement admis, Massalia aurait été visitée pour la première fois par les navigateurs phocéens au commencement du VII[e] siècle avant Jésus-Christ, vers l'an 599 ou 600 avant cette ère. « Isocrate, dit Augustin Fabre dans son *Histoire de* « *Marseille*, en parlant des villes qui ont tout sacrifié « à la liberté, rapporte l'exemple des Phocéens, et dit « que, lorsqu'ils fuyaient la domination du grand roi, ils « quittèrent l'Asie et vinrent à Marseille. » « Isocrate ne « dit pas, fait observer l'écrivain que nous citons, que les « Phocéens fondèrent Marseille, mais qu'ils y vinrent, ce « qui indique une fondation antérieure. » Ensuite il ajoute : « Les paroles de cet orateur sont, d'ailleurs, « expliquées par Harpocration, qui ne composa son « *Lexique* que pour faciliter l'intelligence des anciens « rhéteurs. Harpocration, invoquant l'imposant témoi- « gnage d'Aristote, s'exprime ainsi : Isocrate dit, dans « son *Archidamus*, que les Phocéens, qui fuyaient la do- « mination du roi de Perse, vinrent à Marseille. Mais, « avant ce temps-là, cette ville avait été fondée par les « Phocéens, comme le prouve Aristote dans son ou- « vrage sur la république de Marseille (1). »

(1) Voyez HARPOCRATION, *Lexicon*, voce *Massalia*.

Ces témoignages, pour ne citer que ceux-là, établissent clairement et d'une manière péremptoire l'existence d'une première émigration et la fondation de Marseille par ceux des Phocéens, qui, les premiers, quittèrent les côtes de l'Asie. La date précise de cette fondation nous est donnée par Eusèbe qui, dans sa *Chronique*, indique l'an Ier de la quarante-cinquième olympiade, et par Scymnus de Chio, qui dit que Marseille fut fondée 120 ans avant la bataille de Salamine. Or, l'an Ier de la quarante-cinquième olympiade et la date de la bataille de Salamine correspondent précisément à la cinq cent quatre-vingt-dix-neuvième année avant l'ère chrétienne (1).

A cette époque, les Rhodiens avaient une colonie florissante près des embouchures du Rhône, où ils avaient bâti une ville du nom de *Rhodanusia*. Il est plus que vraisemblable que les Phocéens, dont la principale occupation était le commerce et les expéditions maritimes, et qui

(1) Avant Eusèbe, la même date avait été assignée à la fondation de Marseille, par Timée, cité par Marianus :

.... Μασσαλία δ'ἔστ' ἐχομένη
Πόλις μεγίστη Φωκαέων ἀποικία,
Ἐν τῇ λιγυστινῇ δὲ ταύτην ἔκτισαν,
Πρὸ τῆς μάχης τῆς ἐν Σαλαμῖνι γενομένης
Ἐτέσι πρότερον, ὡς φασίν, ἑκατὸν εἴκοσι·
Τιμαῖος οὕτως ἱστορεῖ δὲ τὴν κτίσιν.

« Vient ensuite Massalie, très-grande ville, colonie des Phocéens. Ceux-« ci la bâtirent sur le rivage ligurien, cent vingt ans avant la bataille de « Salamine. C'est ainsi que Timée rapporte la fondation de cette ville. »

Cette donnée historique est confirmée par le témoignage de Solin, qui s'exprime ainsi :

« *Ligurum ora in qua Phocenses quondam fugati Persarum adventu, Massiliam urbem olympiade quadragesima quinta condiderunt.*

« Le rivage ligurien, sur lequel les Phocéens, chassés jadis par l'invasion des Perses, fondèrent Marseille la quarante-cinquième olympiade. » Or, la quarante-cinquième olympiade correspond juste à l'année 599 avant l'ère chrétienne.

devaient connaitre ces parages, soit pour les avoir visités, soit pour en avoir entendu parler par les Rhodiens, avec lesquels ils trafiquaient, songeaient depuis longtemps à s'établir eux-mêmes dans le voisinage, et qu'ils avaient choisi cette côte, dont l'aspect riant leur rappelait d'ailleurs si bien le littoral asiatique auquel ils avaient dit un adieu éternel.

Soixante ans après cette première émigration et la fondation de la nouvelle Phocée, une seconde émigration, fuyant le joug accablant de Cyrus et les conquêtes de son lieutenant Harpagus qui assiégeait Phocée et l'avait réduite à la dernière extrémité, alla rejoindre les colons de Massalia, ce qui eut lieu en la soixantième olympiade, c'est-à-dire l'an 543 avant Jésus-Christ.

Hérodote, qui parle longuement du siége de Phocée par Harpagus et du parti que prirent les habitants de quitter furtivement la ville et de conduire au loin leurs femmes et leurs enfants, leurs dieux et leurs richesses, ne dit rien de l'arrivée de ces Phocéens dans la colonie massaliote, mais le fait est attesté par d'autres auteurs, et il n'est pas permis d'avoir aucun doute sur ce point (1).

Les Massaliotes, fortifiés par ce surcroît de population, en possession des arts grecs et de la civilisation orientale, alliés des Romains et disposant d'une flotte nombreuse et redoutable, virent bientôt leur puissance s'accroître sur terre et sur mer, leur influence s'étendre autour d'eux sur les populations liguriennes, et leur cité

(1) TITE-LIVE, livre V, 34; X, 16, et JUSTIN, XLIII, 3.

devenir un centre commercial et l'école de la Gaule entière. Sa population, qui ne tarda point à déborder, se répandit sur différentes parties de la côte ligurienne et même sur le littoral de l'Espagne, pour y fonder des colonies, y bâtir des villes ou des châteaux-forts, ou pour y établir des comptoirs, des foires et des marchés.

Après cette esquisse rapide de l'établissement phocéen, de son développement sur les côtes de la Gaule méridionale, nous allons traiter une grave question, celle qui nous paraît la plus importante de tout ce mémoire, savoir si l'occupation de cette partie du territoire ligurien s'est faite d'abord aussi paisiblement et d'une manière aussi gracieuse que le racontent les anciens historiens, ou si, au contraire, elle n'a pas été le fruit de la violence, un véritable empiétement sur le patrimoine des chefs indigènes, légitimes possesseurs du pays, ou bien une usurpation violente des droits déjà acquis par d'autres occupants ; si, en un mot, la colonie massaliote n'a pas été fondée sur la ruine d'un établissement plus ancien et antérieur à l'arrivée des Phocéens.

Cette question, que j'ai touchée seulement en passant dans un précédent travail, mon premier Mémoire sur la célèbre inscription phénicienne de Marseille, intéresse au plus haut degré, du moins telle est mon opinion, l'histoire de notre pays, et, résolue de la manière que je l'entends, elle reculerait l'antiquité de Marseille de plusieurs siècles avant la date communément admise parmi les savants. Je vais donc la reprendre ici pour l'exposer dans un plus grand jour et pour confirmer les raisons que j'ai déjà indiquées ailleurs en faveur de mon sentiment.

Comme préliminaire pouvant servir à élucider cette question, il convient, selon nous, de jeter d'abord un coup d'œil sur l'état des lieux, à l'époque où les Phocéens débarquèrent pour la première fois dans cette partie du continent gaulois et se décidèrent à y fixer leur séjour.

La colline, sur laquelle fut bâtie, dans la suite des temps, la cité dont nous étudions l'origine et le berceau, plongeait alors ses pieds dans les flots de tous les côtés, excepté celui du levant, où un escarpement considérable la séparait du reste du continent (1). Elle était entourée, au midi et au nord, de deux anses, l'une s'enfonçant profondément dans les terres, et l'autre échancrant légèrement le littoral, mais toutes les deux offrant aux navigateurs une station aussi tranquille que commode. Cette position, que la nature semblait avoir préparée d'avance pour devenir le siége d'une nombreuse population et le rendez-vous de toutes les nations commerçantes, était-elle, à l'époque dont nous parlons, solitaire et abandonnée, ne résonnant que du bruit des vagues et de la tempête, ou bien avait-elle déjà réuni un certain nombre d'habitants laborieux, tirant leurs principales ressources de la mer et accoutumés aux pénibles travaux de la pêche et de la navigation? La solution de cette question ne nous paraît pas très-difficile, car nous la croyons renfermée dans la définition même du nom qui a été toujours porté par la ville de Marseille.

Quelques-uns ont voulu voir dans cette dénomination

1. JULES-CÉSAR, *Commentaires de la guerre civile*, livre II, ch. I.

une origine africaine; ils disent qu'elle avait été donnée à cette localité par une colonie venue de la Numidie et envoyée par les *Massyliens* (Μασσύλιοι), à une époque fort ancienne et dont il est impossible de préciser la date : c'est là une explication qui est généralement rejetée par les savants, parce que d'abord le fait sur lequel elle s'appuie n'a aucune base proprement historique, et puis parce qu'elle ne tient pas compte de l'orthographe originale du mot qui est *Massalia* et non *Massylia* (1).

D'autres font venir ce nom des deux mots grecs Μάσσαι, ἁλιεῦ joints ensemble. L'historien Timée, cité par Marianus, rapporte que le pilote des premiers Phocéens qui abordèrent, ayant jeté un câble à un pêcheur qui se trouvait par hasard sur le rivage, lui cria en langue grecque: Μάσσαι ἁλιεῦ, c'est-à-dire : *Attache* (le càble), *pêcheur*. « En effet, dit Etienne de Byzance qui approuve cette conjecture, les Éoliens emploient l'expression Μάσσαι, au lieu de δῆσαι, pour dire *attacher* (2). La même explication est donnée par Eustathe, scoliaste de Denys l'Africain : Μάσσαι, dit-il, dans le dialecte éolien, signifie *attacher*, δῆσαι (3). Deux petites difficultés viennent à l'encontre de cette prétendue étymologie : la premiere, c'est que les Phocéens, étant Ioniens, n'employaient pas en parlant des mots propres seulement au dialecte éolien; la seconde, c'est qu'il est plus que douteux que le pêcheur

(1) Jusqu'au XVIe siècle les Provençaux ont appelé Marseille *Mastha* ou *Masselho*.

(2) Μάσσαι γάρ τὸ δῆσαι φασίν Αἰολεῖς. ETIENNE DE BYZANCE, *voce* Μάσσαλια.

(3) Μάσσαι ἐστίν ἐκδῆσαι Αἰολικῶς (EUSTATHE, *in Dionysium Afrum*, p. 16.)

ligurien auquel ils s'adressèrent entendit la langue de ces étrangers et pût ainsi comprendre ce qu'on voulait lui dire. Ce qui est plus vraisemblable, si toutefois le fait en question est admis, c'est que de part et d'autre, on dût s'entendre par signes, et que la pilote ne s'adressa point en grec et encore moins en éolien au rustique habitant de la côte ligurienne.

Un ancien évêque d'Agde, Mgr Rouvroy de Saint-Simon, qui probablement n'avait lu ni Marianus, ni l'historien Timée, ni Eustathe, ni Etienne de Byzance, expliquait le nom de *Massalia* par la langue celtique. Il trouvait dans la première moitié de ce nom le mot *Mas*, qui est encore usité dans le midi de la France, spécialement dans les départemeuts des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Gard et de l'Hérault, pour désigner une grande ferme, une vaste habitation rurale avec toutes ses dépendances, en un mot une demeure et un lieu habité; dans la seconde moitié ou *Salia*, il reconnaissait sans peine le nom patronymique des *Salyens*, grande tribu celtoligurienne, dont le territoire s'étendait des bords du Rhône jusqu'au pied des Alpes maritimes. Cette étymologie, proposée d'abord sans prétention et comme une simple conjecture, a paru ensuite très-naturelle, très-bien fondée, et elle a été acceptée par tous les savants qui, dans ces derniers temps, se sont occupés de Marseille (1). En l'adoptant, à notre tour,

(1) Un savant archéologue, feu M. J.-B. Lautard, qui a publié une série de lettres fort curieuses sur l'histoire de Marseille, rapportant les diverses opinions émises sur l'étymologie du nom de cette ville, indique les auteurs de ces opinions et en fait la critique avec beaucoup d'esprit et de jugement. Voici ce qu'il dit à ce propos :

« Les Grecs appellent Marseille Μασσαλία, parce que, suivant Timée,

car elle nous semble hors de conteste, nous allons tirer ici les conclusions historiques qui résultent de cette explication.

En effet, que ce nom soit d'origine celtique ou ligurienne, s'il est vrai que les Phocéens, en arrivant sur les côtes de la Gaule, ne l'ont ni inventé, ni imposé, mais qu'ils l'ont trouvé déjà appliqué à la localité, l'on sera bien forcé d'admettre dans cette même localité la présence d'une population antérieure à la colonie phocéenne, et d'avouer que les Phocéens ne furent par les premiers habitants de Marseille, ni, par conséquent, les fondateurs

« le pilote Phocéen, qui toucha le premier au rivage, ayant jeté un « câble à un pêcheur qui était sur la côte, lui cria : Μάσσαι ἁλιεύ, « *attachez* (le câble), *pêcheur* ; mais, quoique cette étymologie soit de « Timée, bien que Ruffi en fasse honneur à Cœlius Rodigin, Larcher ne « la trouve pas pour cela mieux fondée, et ce savant préfère celle de « l'infortuné M. de Saint-Simon-Sandricourt, évêque d'Agde (lequel « mourut victime de la tyrannie de 1793), et qui prétend avec plus de « raison, que le nom de Marseille vient du mot *Mas*, qui signifie *de-* « *meure, habitation*, en langue celtique, et de *Saliens*, qui étaient les « habitants de la côte, où les Phocéens venaient d'arriver. M. Millin « dit, à son tour, que cette étymologie appartient à M. Daleschamp, et « que M. de Sandricourt n'avait fait que la renouveler, en expliquant « le mot celtique *mas*, qui pourrait bien avoir fourni celui de *mansio* « à la langue latine ; quoique pourtant M. Millin incline à croire que ce « soit le mot *mansio* des Latins qui ait fourni, par abréviation, le mot « *mas* des Celtes, suivant M. de Sandricourt. (MILLIN, tome III, p. 138 « et suiv.). L'opinion de M. Millin ne semblerait pouvoir être soutenue « qu'en établissant d'abord que les Celtes ont emprunté quelque chose « du latin. Quoi qu'il en soit, d'après un passage de Plutarque, cité par « Ruffi (*Histoire de Marseille*, t. II, livre Ier, chap. I, p. 6), quelques « savants « avaient pensé que le mot Μασσαλία était le nom du général « des Phocéens qui fondèrent Marseille ; et d'autres interprétaient « Μάσσαι Σαλίοι par ces mots : *Amenez les voiles, nous sommes dans le* « *pays des Saliens*. Mais ces deux dernières étymologies n'ont pas été « goûtées, et personne n'a pris la peine de les réfuter. » Voyez la *Ruche Provençale, recueil littéraire*, t. Ier p. 89-90. *Première lettre sur Marseille*, p. 76. Marseille, 1819. M. le Dr Lautard a fait réimprimer plus tard ses lettres séparément en un volume in-8, avec le titre de *Lettres archéologiques sur Marseille*. Marseille, 1844.

proprement dits de cette ville. Cette conclusion me paraît si claire et si évidente, que je croirais faire injure au jugement du lecteur, que de la développer davantage et d'insister sur ce point. Du reste, ce n'est là, comme je l'ai dit plus haut, qu'une observation préjudicielle et qui n'intéresse que fort accidentellement le fond de ma thèse. Je vais donc plus loin et je prétends démontrer non-seulement que Marseille, *la demeure des Salyens*, possédait une population indigène antérieurement à l'arrivée des Phocéens, mais encore que, bien avant cette date, elle communiquait avec d'autres nations, qu'elle avait ouvert son port aux étrangers, et les avait admis dans ces murs, leur avait accordé certains droits et leur avait même permis de bâtir des maisons et de fonder au milieu d'elle des établissements de commerce.

A l'appui d'une assertion qui, dès l'abord, a tout l'air d'une hypothèse entièrement gratuite, je sens le besoin d'invoquer des témoignages historiques, de montrer des monuments encore vivants et authentiques, de fournir, en un mot, des données solides, des indications claires et irrécusables. Or, cet arsenal de preuves ne me fera point défaut, je l'espère, car j'ai recueilli avec beaucoup de soin les éléments de ma démonstration; ils ont été de ma part l'objet d'une méditation attentive et sérieuse; il ne me reste plus qu'à les exposer, qu'à soumettre au jugement éclairé de mes lecteurs le résultat de mes consciencieuses études.

XII

ÉTABLISSEMENT DES PHÉNICIENS A MARSEILLE AVANT L'ARRIVÉE DES PHOCÉENS.

Lorsque les navigateurs phocéens mirent pour la première fois les pieds sur la terre celtoligurienne, il y avait plus de cinq siècles que les Phéniciens fréquentaient cette côte, qu'ils y avaient noué des relations, contracté des alliances avec les indigènes et formé des établissements commerciaux dans le pays. Maîtres, depuis longtemps, du littoral de l'Afrique, de celui de l'Espagne et de l'Italie, paisibles possesseurs des grandes îles de la Méditerranée, ils exerçaient un empire presque universel et exclusif sur les mers depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux rivages les plus reculés du Pont-Euxin, si bien que ce grand lac que nous appelons la Méditerranée était devenu comme leur propre domaine et qu'ils n'y toléraient guères d'autre pavillon que celui que l'on voyait flotter sur leurs nombreux vaisseaux. Si nous en croyons les récits de leurs voyageurs, ils auraient franchi même les colonnes d'Hercule, visité les bords du Grand-Océan, du côté du sud, jusqu'aux *îles Fortunées* et au delà (1); et, du côté du nord, jusqu'à l'île d'Albion; ils auraient même poussé une pointe

(1) Voir les fragments de *Périple* d'Hannon, dans HUDSON, *Geographiæ veteris scriptores græci minores*. Oxoniæ.

jusqu'à la verte Erin et aux îles Cassitérides ou îles de l'étain (1). Les côtes de la Gaule méridionale n'avaient pu échapper à leurs infatigables investigations, au désir insatiable d'étendre leur commerce, d'augmenter leurs richesses, et nous venons de voir qu'ils possédaient dans ces parages, soit à l'est, soit à l'ouest de la Celtoligurie, des colonies et des comptoirs, qu'ils y avaient tracé des routes, adouci par leur présence les mœurs sauvages des habitants, et qu'ils avaient eu soin de fonder une colonie près des bouches du Rhône, ce qui leur donnait entrée dans l'intérieur du pays et les mettait en communication avec les populations septentrionales de la Gaule celtique.

Dans ces temps reculés, Massalia, simple bourgade ségobrige (2), n'était point, il est vrai, remarquable par le

(1) Fragments du *Périple* d'Himilcon, conservés dans le poëme d'Avienus. Voyez HEEREN, *Politique et commerce des peuples de l'antiquité*, tome IV, p. 363.

(2) Le P. Papon, dans son *Histoire générale de Provence* (livre I, p. 499, à la note), et, après lui, Augustin Fabre (*Histoire de Marseille*, t. Ier, p. 13), s'appuyant sur cette raison, que Justin (livre XLIII) est le seul auteur qui ait mentionné les Ségobriges ou Ségobrigiens, rejettent ce nom historique, comme étant une erreur des copistes, et proposent de lire *Celtolygiens* à la place de Ségobrygiens. Mais c'est là une correction qui n'est point autorisée par les anciens manuscrits, dont les uns portent la leçon *Segobrygiorum* et les autres celle de *Segobriiorum*. Au surplus, les savants les plus modernes ont adopté la dénomination de *Ségobriges* ou de *Ségobrigiens*, quand ils parlent de cette peuplade celtoligurienne. Voy. WALCKENAER, *Géographie ancienne des Gaules*, tome Ier, p. 37 et 61, et AMÉDÉE THIERRY, *Histoire des Gaulois*, tome Ier, livre I, ch. Ier, p. 141 et 143. Il paraît que les Ségobriges, qui occupaient Massalia, étaient originaires de l'Ibérie, ainsi que les Salyens qui s'opposèrent à l'établissement des Phocéens sur cette côte, car nous retrouvons les Ségobriges en Espagne, dans les environs de *Ségobriga* et de *Segovia*. Du reste, comme les *Bébryces*, les *Sordones* et les *Hélysices*, ils faisaient partie de la grande tribu des Ligures, qui, selon le sentiment presque général des archéologues, étaient sortis de l'Espagne et s'étaient établis au-delà des Pyrénées, sur divers points de la Celtoligurie, tant à l'est qu'à l'ouest du Rhône. Selon quelques-uns, le nom de *Ligurie*,

nombre de ses habitants, ni par l'étendue de son commerce et de ses relations extérieures ; mais, sise dans le fond d'une rade très-vaste, en face de plusieurs îlots, et munie, comme nous avons dit plus haut, de deux anses qui offraient aux vaisseaux marchands un abri tranquille et sûr, elle dut attirer de bonne heure l'attention des Phéniciens, qui étaient établis dans les parages voisins de cette côte, à Heracléa, à Caccabaria, à Herculis Monœci Portus. La pêche, toujours abondante sur ce littoral, ne nourrissait pas seulement les habitants de Massalia, mais elle fournissait aussi aux besoins des peuplades circonvoisines, qui, en retour, lui apportaient le tribut de leur travail, les fruits de leurs champs et les produits de leur chasse. Un grand marché, établi au pied des hautes montagnes qui fermaient l'horizon, du côté du levant et servaient de frontière à son territoire, lui procurait en abondance, à certaines époques de l'année, les céréales nécessaires à son alimentation, ainsi que la laine et la chair des troupeaux qui paissaient en grand nombre dans les montagnes des *Albici*, fraction de la grande tribu des Salyens. L'existence de ce marché, qui est, d'ailleurs, constatée par les anciennes traditions locales, nous est attestée aussi par une grande inscription latine, laquelle nous donne le nom de l'endroit

serait ibérien et signifierait *pays montagneux*, de *Ligorra*, montagne dans la langue basque. Quant aux *Salyens*, dont le nom s'est conservé dans celui de Salon (arrondissement d'Aix), on sait qu'ils n'habitaient guère que des chaumières éparses et isolées, mais qu'ils avaient leur quartier général dans les lieux où plus tard fut bâtie la ville d'Aix (*Aquæ Sextiæ*). Des enceintes fortifiées et presque inaccessibles, ménagées sur les crêtes des montagnes, leur servaient de refuge et de lieux de défense dans les temps de guerre et pendant l'invasion de leurs terres par l'ennemi.

même où se tenait cette foire et ce marché au blé. Elle fut trouvée, vers la fin du XIVe siècle, sur les bords de la route qui conduit de Géménos au Pont de l'Étoile et, quelques années après, placée par des maçons sur l'autel de l'église de Notre-Dame du Plan. C'est là qu'ayant été remarquée par Mgr de Belsunce dans l'une de ses visites pastorales, elle fut transportée par ses ordres dans la ville de Marseille et incrustée dans un mur au bas du grand escalier du palais épiscopal (1).

L'inscription se compose de douze lignes en grands et beaux caractères romains. C'est un monument érigé par la reconnaissance publique en l'honneur d'un officier de la colonie latine d'Arles, qui, par ses démarches et ses bons offices, avait obtenu de l'empereur Titus Ælius Antoninus que l'on restituât aux habitants de Lucretum l'usage gratuit des bains établis dans cette localité, usage dont ils avaient joui pendant quarante ans et qu'on leur avait enlevé on ne sait pourquoi (2). L'on voit que l'ins-

(1) Voyez *Voyage littéraire de Provence*, p. 177. Paris 1780.

Pour perpétuer le souvenir de cette translation dans son palais épiscopal, Mgr de Belsunce avait fait graver sur une plaque de marbre de Carrare l'inscription suivante, qui se trouve aujourd'hui au musée du Château-Borély :

NE PERIRET POSTERITATI
EX TERRITORIO PAGI GEMENOS
PROPE GARGARIAM
IN HOC PALATIVM TRANSTULIT
HENRICVS EPISCOPVS
AN. M-DCC-LIII

Gargariam. Cette dénomination nous paraît être de fabrique moderne, car le monument romain dont il s'agit, le seul où il soit fait mention de cette localité, ne l'appelle pas autrement que *locus Gargarius* (loco Gargario).

(2) L'auteur anonyme du *Voyage littéraire de Provence* résume ainsi le contenu de cette inscription : « Le gouverneur romain, dit-il, avait fait faire à ses dépens des bains à Lucretum, pour en laisser gratuite-

cription est assez ancienne, puisqu'elle date du règne de l'empereur Antonin le Pieux, c'est-à-dire du milieu du second siècle de notre ère.

Nous n'avons pas ici à nous occuper du déchiffrement complet du monument; d'autres avant nous ont entrepris et rempli cette tâche, et, sous ce rapport, l'explication du texte ne laisse rien à désirer. De tous les mots qu'il contient, un nom seul nous intéresse, parce que de son interprétation il peut jaillir quelque lumière sur la question qui nous occupe : c'est celui de *gargarius* qui figure au milieu de la seconde ligne; mais, afin que la citation ne paraisse pas trop nue ni trop isolée, je vais transcrire ici en entier les deux lignes qui le renferment :

PAGANI PAGI LVCRETI QVI SVNT FINIBVS
ARELATENSIVM LOCO GARGARIO Q. COR. MARCELII III.

Lucretum est un village qui a depuis longtemps entièrement disparu, dont on ignore même l'emplacement précis, mais dont le nom, suivant certains antiquaires, se serait conservé dans celui de la *Crau*, quartier voisin de Saint-Jean de Garguier et de la paroisse de Saint-Pierre-les-Aubagne. *Crau* est un mot celtique, comme nous l'avons dit plus haut, et signifie *pierre*, *caillou*; il sert à désigner

« ment l'usage aux habitants ; mais un droit qu'on voulut ensuite établir, ayant excité les murmures du peuple, un affranchi nommé « *Zozime*, membre du collége des six prêtres établis à Arles pour le « culte d'Auguste, poursuivit la restitution de ce privilége, soit auprès « de l'empereur Antonin Pie, soit auprès du président de la province, « et non-seulement il l'obtint, mais encore il ne voulut pas être remboursé des sommes qu'il avait dépensées. » (*Voyage littéraire de Provence*. Paris, 1870, pages 176 et 177.) On sait que cet ouvrage est du P. Papon, l'auteur de l'*Histoire générale de Provence*.

un terrain naturellement pierreux et graveleux ; c'est pour cela que ce nom a été donné aux champs de la Crau, cette immense plaine, couverte de cailloux et de pierres rondes entre la ville d'Arles et les bords de la mer. Cette dénomination ne conviendrait donc pas mal au quartier dont il s'agit ; seulement il resterait à expliquer le premier composant du mot, c'est-à-dire la particule *Lu*, qui, dans la langue des Celtoliguriens, voulait peut-être dire *champ*, *quartier* ou *terrain*.

XIV

LOCUS GARGARIUS, MARCHÉ PHÉNICIEN.

Ne voulant pas nous arrêter davantage sur cette première ligne, ni perdre notre temps à proposer des conjectures qui, par leur invraisemblance ou par leur obscurité, n'auraient aucun droit à l'attention des savants, nous passons à la seconde pour procéder à l'examen d'un nom bien autrement curieux et important sous le double rapport de son origine et de sa signification, nous voulons dire celui de *Gargarius* ou *locus Gargarius* (1).

Gargarius dérive, selon nous, du mot *Gargarum*, nom neutre, qui ne se trouve jamais employé chez les Latins

(1) Millin, qui, dans son *Voyage dans les départements du midi de la France*, parle de la chapelle de *Saint-Garguirr* (*sic*), ne paraît pas avoir lu, ni vu l'inscription dont il s'agit, car il affirme que ce lieu est connu dans les anciennes inscriptions sous le nom de *Gargaricum* ? (MILLIN, *loco cit.*, tom. III, p. 362, note.)

qu'au nombre pluriel, *Gargara*; c'est de là qu'ils ont formé le nom patronymique *Gargares* et le qualificatif *Gargaricus*. Il ne paraît pas que la forme *Gargarius* ait été usitée chez eux, car elle ne se rencontre chez aucun de leurs écrivains, du moins chez ceux dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. Dans son *Lexicon*, Hésychius explique ainsi le nom en question : Γάργαρον, ἀκρωτήριον ὄρους Ἴδης. c'est à dire *gargaron*, *crête ou sommet du mont Ida.* Homère parle du Gargare dans ces deux vers :

Ἴδην δ' ἵκανεν πολυπίδακα, μητέρα θηρῶν
Γάργαρον, ἔνθα δέ, οἱ τέμενος βωμός τε θυήεις

« Il (Jupiter) arrive au sommet de l'Ida, montagne
« abondante en sources et nourricière de bêtes sau-
« vages, sur le haut Gargare, où il possède une enceinte
« sacrée et un autel, d'où s'exhale sans cesse une fumée
« odoriférante. « (*Iliade*, Θ vers 47 et 48 (1).

Outre cette montagne et ce plateau, il y avait encore une autre ville de ce nom dans la Troade : καὶ πόλις Τροίας, ajoute le même Hésychius, πλησίον Ἀντάνδρου, c'est-à-dire *Gargaron*, *ville de la Troade*, dans le voisinage d'*Antandros.* » Elle avait un territoire très-renommé pour sa fertilité et la richesse de ses moissons ; le poëte latin n'a pas manqué de la chanter dans ses vers :

...... *Nulla se Mysia cultu*
Jactat, et ipsa suas mirantur Gargara messes.

« C'est alors que la Mysie vante le fruit de ses travaux ;
« c'est alors que Gargare contemple la beauté de ses
« moissons. » (*Géorgiques*, livre Ier, vers 103 et 104.)

(1) Voy. aussi *Iliade*, O, vers 152.

Ovide a dit dans le même sens :

Gargara quot segetes, quot habent Methymna racemos.

« Aussi riche en moissons que les champs de Gargare ; « aussi abondante en vendanges que la riante Me- « thymne. »

Ces précieuses indications nous font connaître le site, les productions, les richesses agricoles de Gargare, mais ne nous donnent point la signification du nom lui-même, qui exprime probablement quelque rapport avec la nature des lieux qui le portaient, c'est-à-dire avec leur fertilité et l'abondance de leurs moissons.

C'est ailleurs que dans la langue grecque qu'il faut, selon nous, chercher l'origine de cette dénomination : ce ne serait point, du reste, le seul et unique mot que les Hellènes auraient emprunté aux idiomes étrangers ; il ne nous serait pas difficile de démontrer que la plupart des noms qui ont trait aux arts, à l'industrie et au commerce, leur furent apportés par les Phéniciens, à une époque où la Grèce était encore plongée dans l'ignorance et dans un état voisin de la vie sauvage et de la barbarie.

En effet, si, pour découvrir l'étymologie que nous étudions, nous faisons un appel aux langues orientales, celles-ci nous fournissent l'explication la plus naturelle et la plus satisfaisante que l'on soit en droit d'exiger. Γάργαρον, en grec, *Gargara* et *Gargarius* en latin, dépouillés de leur terminaison grecque et latine, et réduits à leurs lettres radicales, ne diffèrent en rien du sémitique גרגר (*gargar*), qui, en hébreu comme en chaldaïque et, par conséquent, en phénicien, veut dire

graine, *grain* et s'applique à toute espèce de semences de forme plus ou moins arrondie et spécialement aux grains de blé et des autres céréales. *Locus gargarius* signifie donc une localité, un quartier fertile en blé, en grains de toute nature, ou bien un marché au blé, signification qui serait encore plus conforme à la tradition constante du pays, d'après laquelle les habitants de Marseille et de tout son territoire se rendaient anciennement au marché de Saint-Jean de Garguier pour s'y pourvoir de blés et de toute sorte de graines alimentaires.

Si l'étymologie que nous venons de proposer n'est pas sans quelque fondement, si les éléments qui entrent dans le nom de *Locus gargarius*, ne sont point étrangers à la langue phénicienne, serait-ce une chose trop hardie de notre part, que d'affirmer l'existence, à Marseille et chez les Ségobriges, ses premiers habitants, d'une petite colonie de Phéniciens, cherchant à étendre son influence dans l'intérieur du pays, mais avant tout et en même temps exploitant les ressources alimentaires, les productions naturelles du territoire voisin, afin de pourvoir aux premiers besoins de la vie et peut-être aussi aux intérêts du négoce, y fondant, en conséquence, des marchés et des foires, et facilitant ainsi aux habitants de la campagne la vente de leurs fruits et de leurs denrées, leur donnant en échange soit de l'argent monnayé, soit des étoffes précieuses, soit des bijoux, des outils, des ustensiles propres au ménage, soit d'autres objets d'art et d'industrie? Ces relations utiles et agréables de part et d'autre, auraient précédé de quelques siècles ou, du moins, d'un grand nombre d'années

l'arrivée des colons phocéens, et auraient ainsi préparé les esprits à vivre en paix avec les étrangers et à recevoir de ceux-ci les premières semences de la civilisation. Comme les conclusions que je viens d'exposer n'ont pas d'autre fondement qu'une donnée étymologique, je ne veux pas insister davantage sur ce point historique, car il me reste à faire valoir en faveur de ma thèse des considérations plus solides, plus directes, c'est-à-dire les témoignages des anciens écrivains eux-mêmes et les monuments qui ont échappé aux ravages du temps ou au vandalisme des hommes.

Dès les premiers jours de l'établissement des Phocéens sur la côte celtoligurienne, nous les voyons en guerre avec les Phéniciens et les Carthaginois. Après les avoir suivis pour ainsi dire à la piste dans leurs expéditions maritimes, en Sicile, en Corse, en Sardaigne et ailleurs, après avoir reconnu les divers points du littoral méditerranéen, où les Phéniciens possédaient des colonies ou des comptoirs, ils ne cherchèrent rien moins qu'à les supplanter, à les brouiller avec les populations indigènes avec lesquelles ils avaient noué des relations de commerce ou d'amitié, à leur susciter des querelles et finalement à les chasser de leurs établissements et à y prendre leur place. A l'exemple des autres Ioniens et, en général, de tous les peuples de race hellénique, chez qui la piraterie et le brigandage sur mer étaient en honneur (1), ces moyens violents, et barbares leur paraissaient parfaitement légitimes; ils n'hésitaient point à s'en servir, quand leur intérêt commercial

(1) THUCYDIDE, *De la guerre du Péloponnèse*, livre Ier, ch. XXII.

semblait le demander ou que les circonstances leur paraissaient favorables (1). Ces habitudes des marchands phocéens sont attestées par tous les historiens de l'antiquité. Hérodote, le plus ancien de ceux qui ont parlé des Phocéens, nous apprend que ceux-ci, pendant le séjour qu'ils firent en Corse, ayant commis des hostilités envers les Tirrhéniens et les Carthaginois, leurs voisins, furent battus dans un grand combat naval dans la mer de Sardaigne (2). Suivant Justin, abréviateur de Trogue-Pompée, les Phocéens venaient à peine de jeter les fondements de Marseille que, à l'occasion de l'enlèvement de quelques barques de pêcheurs, ils déclarèrent la guerre aux Carthaginois; ils les battirent sur mer dans plusieurs rencontres et finirent par leur accorder la paix. « Les Massaliotes, dit Strabon, montraient avec orgueil sur leurs places publiques les dépouilles de leurs ennemis vaincus (3). » Si dès sa naissance la nouvelle Phocée fit alliance avec les Romains (4), c'est qu'elle voulait s'assurer d'avance leur protection et, au besoin, leur secours contre les attaques de ceux qu'elle songeait à dépouiller de leurs possessions sur le littoral de la Gaule méridionale.

Le dessein de se créer une nouvelle patrie, même à l'aide de la violence et par la voie des armes, était, d'ail-

(1) « *Phocenses,* » dit Justin (lib. XLIII, cap. III), « *exiguitate ac macie* « *terræ coacti studiosius mare quam terras exercuere; piscando, mercando,* « *plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloriæ habebatur,* « *vitam tolerabant.* »

(2) Hérodote, livre Ier, chap. CLXVI.

(3) Strabon, livre IV, p. 180.

(4) « *Temporibus Tarquinii regis, ex Asiâ Phocensium juventus, ostio* « *Tiberis invectæ, amicitiam cum Romanis junxit.* » (Justin, lib. XLIII, cap. II.)

leurs, irrévocable. Avant de quitter l'Asie, les Phocéens avaient jeté dans la mer une barre de fer, en jurant qu'ils ne reviendraient dans leur patrie que lorsque cette barre reparaîtrait sur les flots. Quelques années auparavant, les Rhodiens leur avaient donné l'exemple de ces émigrations, de ces établissements lointains et fructueux; ils leur avaient tracé, pour ainsi dire, la voie qui les conduirait aux bouches du Rhône, et peut-être même les avaient-ils engagés à venir s'installer dans le voisinage de leur colonie. Avant de s'établir définitivement sur le littoral celtoligurien, les Phocéens avaient déjà envahi les côtes de l'Ibérie et avaient tenté de supplanter les Phéniciens dans leur possession de la fameuse Tartesse (1). A l'époque dont il s'agit, les circonstances étaient on ne peut plus favorables à ces projets d'envahissement, l'empire phénicien se trouvant alors à son déclin et à deux doigts de sa ruine; en Orient, Tyr et Sidon obéissaient irrémissiblement aux rois de Perse, dont la domination s'étendait des bords du Tigre et de l'Euphrate à la Méditerranée, sur toute l'Égypte et jusqu'aux confins de la Lybie; celui des Carthaginois, qui comprenait les côtes septentrionales de l'Afrique, les îles de la Méditerranée, presque tout le littoral de la péninsule hispanique et une partie de celui de la Gaule méridionale, avait trop d'étendue pour se maintenir partout avec force et protéger efficacement les établissements qui devaient leur existence aux Phéniciens, leurs frères et leurs anciens compatriotes. Les navigateurs Phocéens, fuyant le joug des Perses, et étant à la

(1) Hérodote, livre Ier, 163, et Strabon, livre IV.

recherche d'une nouvelle patrie, profitèrent, sans aucun doute, de ces conjonctures pour ruiner quelques-uns des anciens établissements phéniciens et pour les remplacer par des colonies grecques. Thucydide, l'un des historiens les plus graves de cette nation, nous fournit, à ce sujet, une indication fort précieuse, dans un passage qui n'a pas été suffisamment remarqué par les savants, et qui prête, selon nous, un appui merveilleux à nos conjectures. « Les Phocéens, dit-il, à l'époque où ils fondaient la ville de Massalie, remportèrent sur les Carthaginois une victoire navale (1). »

Il résulte de ce témoignage qu'à l'époque dont nous parlons, lorsque Marseille fut, pour la première fois, visitée par les Phocéens et que ceux-ci s'occupaient d'y fonder une colonie, ils eurent à se défendre contre les flottes carthaginoises et que leur établissement dans ces parages et sur cette côte rencontra des obstacles imprévus et redoutables. De ce fait, n'est-on pas en droit de conclure que, dans ces premiers temps, la république de Carthage était en possession de cette portion du territoire celtoligurien, ou que, du moins, elle voulut protéger un ancien établissement phénicien, qui avait avec elle une communauté d'origine, d'intérêts et de relations, et l'empêcher d'être envahi et dépossédé par une nation rivale et entreprenante? Toutefois, le sort de la guerre en décida autrement; et la victoire, consacrant l'usurpation, permit à l'émigration grecque de s'établir

(1) Φωκαεῖς τε Μασσαλίαν οἰκίζοντες, Καρχηδονίους ἐνίκων ναυμαχοῦντες. (Thucydide, Περί τοῦ πολέμου πελοποννησιακοῦ. A, ιγ'. Edition de J.-B. Gail, p. 11.)

solidement sur cette côte et d'y fonder une colonie dont le développement et les brillantes destinées devaient un jour faire oublier la métropole asiatique, éclipser même l'ancienne renommée de sa rivale africaine.

Le témoignage du célèbre historien de la guerre du Peloponnèse n'est pas le seul qu'il nous soit permis d'invoquer en faveur de notre thèse : l'antériorité de l'occupation phénicienne relativement à la colonisation de Marseille par les Phocéens peut encore se déduire des paroles d'un autre écrivain grec en général fort exact et d'une autorité non moins respectable. Voici ce que nous lisons dans Pausanias : « Les Massaliotes, dit-il, sont « une colonie des Phocéens d'Ionie, dont une partie « quitta Phocée pour fuir Harpagus le Mède. Ils battirent « sur mer les Carthaginois, occupèrent les terres qu'ils « possédaient et devinrent très-florissants. » Si, comme l'assure cet auteur, les Phocéens, avant de fonder leur colonie à Marseille, se virent forcés de battre sur mer les Carthaginois, c'est qu'apparemment ceux-ci étaient déjà en possession des lieux où les nouveaux venus avaient marqué l'intention de s'établir sur les ruines de leurs ennemis. C'est là, je pense, l'explication la plus naturelle et la plus raisonnable que l'on puisse donner des paroles de notre auteur; elles permettent de tirer cette conclusion, qu'avant l'arrivée des Phocéens, Massalie comptait déjà dans son sein un établissement phénicien, ou si l'on aime mieux une colonie carthaginoise. Du reste, il ne faudrait pas croire que les Phocéens après cette première victoire remportée sur les Carthaginois, se virent aussitôt tranquilles possesseurs de leur

nouvelle conquête, de cette petite portion du territoire celtoligurien : ils ne tardèrent point à avoir à se défendre contre les attaques des indigènes eux-mêmes. En effet, ceux-ci, détestant, sans doute, la présence des Grecs qui s'étaient introduits dans le pays, poussés peut-être aussi par les colonies phéniciennes qui s'étaient maintenues dans leurs possessions sur les autres parties du littoral, les Liguriens, disons-nous formèrent bientôt contre les nouveaux venus une ligue formidable. La colonie phocéenne, assiégée par les Salyens et réduite à toute extrémité, aurait probablement succombé à cette attaque et péri dans cette lutte, si l'armée de Bellovèse, qui campait alors au pied des Alpes et se disposait à franchir ces montagnes, n'était accourue au secours des Phocéens menacés dans leur existence, et ne les avait aidés à triompher de leurs ennemis et à conquérir même les terres qui leur avaient été enlevées (1). Les Salyens, vaincus par les Gaulois, ne se découragèrent pas pour cela et ne perdirent pas l'espoir d'anéantir l'établissement phocéen : après le départ de Bellovèse et de son armée, ils renouvelèrent leurs attaques contre les Massaliotes; tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, leurs hostilités durèrent plusieurs siècles; elles ne cessèrent qu'après l'arrivée des troupes romaines qui finirent par subjuguer toute la Celtoligurie et se partagèrent les terres avec les Massaliotes, qui les avaient appelées à leur secours et les avaient aidées, pour cette conquête, de leurs armes et de leurs conseils. Quant à ce que les historiens racontent

(1) Tite-Live, livre V, ch. xxxiv.

du bon accueil que les Phocéens reçurent en premier lieu de la part des Ségobriges et du roi des Salyens, si tout ne doit pas rentrer dans le domaine de la fable et de la légende, on peut admettre qu'une partie de ces détails se rapportent seulement à l'arrivée des navigateurs phocéens qui, les premiers, ayant abordé la côte celtoligurienne, se montrèrent à la cour de ce roi, sans dévoiler leur dessein de s'établir sur son territoire et de se substituer aux Phéniciens.

Après avoir ainsi exposé les données historiques et invoqué les témoignages qui semblent projeter quelque lumière sur la question que nous traitons, il nous reste à mentionner, à l'appui de notre opinion, un certain nombre de monuments publics, ces témoins vivants et irrécusables des siècles passés. De tous ceux, et ils devaient être nombreux, que les colons phéniciens avaient érigés ou placés dans les quartiers qu'ils occupaient dans la bourgade ségobrige ou salyenne, quelques-uns seulement, dont l'origine nous paraît authentique et incontestable, sont parvenus jusqu'à nous.

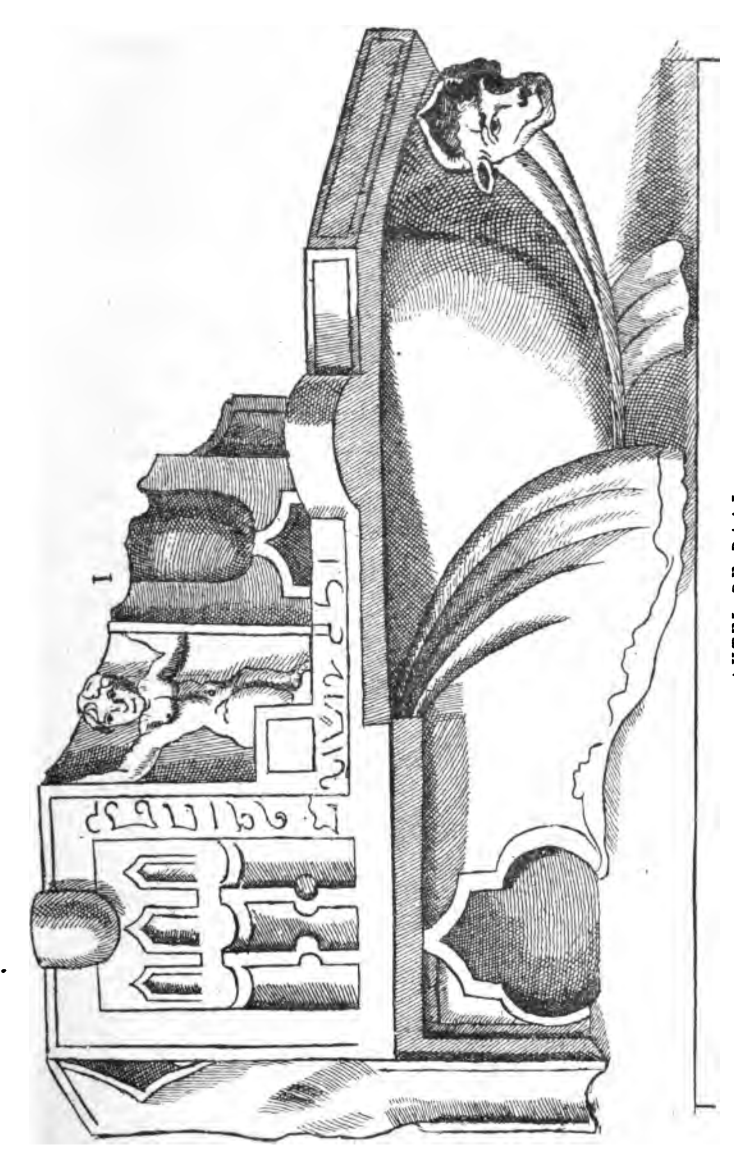
De ces rares débris de l'art phénicien, échappés à la destruction et aux ravages du temps, les uns ont été découverts dans ces dernières années et sont déposés au musée des antiques de Marseille, où les savants peuvent les étudier; les autres, qui ont malheureusement disparu, soit qu'ils aient été anéantis, soit qu'ils aient été transportés ailleurs et se trouvent maintenant confondus avec d'autres antiquités dont on ignore la provenance, ces monuments, disons-nous, ont été fort heureusement décrits, il y a environ une centaine d'années, par un

archéologue marseillais, Grosson, dans un ouvrage qui se trouve entre les mains de tous les amis de l'antiquité, intitulé : ***Recueil des monuments marseillois*** (1), et orné d'un grand nombre de planches gravées, soit aux frais de plusieurs hauts et riches personnages de cette ville, soit aux frais de l'auteur lui-même, et reproduisant les figures des monuments aussi fidèlement que possible.

Les plus considérables comme les plus importants de ces monuments sont le bas-relief en marbre blanc, orné d'une légende en caractères phéniciens que l'on voyait autrefois encastrée dans une muraille du fort de Notre-Dame de la Garde, et la fameuse inscription phénicienne qui fut déterrée, il y a environ une trentaine d'années, dans les vieux quartiers de Marseille. Les antiquités phéniciennes trouvées dans cette cité, sont, comme on voit, très-rares; mais n'aurions-nous en notre possession que les deux que nous venons de mentionner, qu'elles pourraient suffire, au besoin, aux yeux de la science, pour démontrer la présence, à Marseille, des Phéniciens à une époque très-reculée, et l'existence d'un établissement fondé par eux dans cette localité bien avant l'arrivée de l'émigration phocéenne.

(1) J.-B.-J. Grosson, *Recueil des antiquités et des monuments marseillois, qui peuvent intéresser l'histoire et les arts, divisé en cinq parties et orné de gravures.* Gr. in-4, Marseille, 1773.

PLANCHE I



AUTEL DE BAAL
encastré autrefois dans l'un des murs du fort de Notre-Dame de la Garde.

XV

AUTEL DE BAAL, MONUMENT PHÉNICIEN, TROUVÉ ENCASTRÉ DANS L'UN DES MURS DU FORT DE N.-D. DE LA GARDE, A MARSEILLE.

Nous allons commencer par la description du bas-relief du fort de Notre-Dame de la Garde, d'abord parce que la légende dont il est entouré est restée jusqu'ici sans explication, ensuite parce que sa découverte est antérieure à celle des autres monuments phéniciens, et, en troisième lieu, parce que sa véritable destination n'a pas été reconnue par les savants qui nous ont précédé dans cette étude. Comme c'est à l'auteur du *Recueil des antiquités et des monuments marseillois* que nous devons la connaissance et la description du bas-relief en question, et que c'est de lui seul que nous tenons tous les renseignements concernant l'existence et la place de ce monument, c'est aussi nécessairement à son récit que je vais emprunter les quelques détails qui vont suivre. Selon donc ce qu'il nous rapporte, il y aurait maintenant près de 200 ans que ce bas-relief, qui était en marbre blanc et d'une très-belle exécution, fut trouvé dans la ville de Marseille. Incrusté d'abord dans la partie inférieure du mur qui borde l'escalier conduisant au pont-levis du fort de Notre-Dame de la Garde, il fut, plus tard, enlevé de là pour être placé au bout de la montée du même pont-levis, où il servait de bénitier,

mais dans un état totalement dégradé. L'auteur qui nous apprend ces particularités pense avec raison que ce monument était un fragment d'un autel antique; il représente, en effet, la forme d'un autel, que supporte un taureau ailé. Dans sa partie supérieure, une divinité assise sur un trône et placée dans une sorte de niche, tient les mains levées vers le ciel, et tout autour, à gauche et au pied de la niche, une inscription en caractères inconnus. « La bizarrerie de la construction de ce « monument, » dit Grosson, « ne donne qu'une idée con- « fuse de l'usage auquel il devait être destiné; un édi- « fice et des caractères singuliers laissent à désirer leur « interprétation. » « J'ai montré, » ajoute-t-il, « ces carac- « tères à des personnes versées dans la connaissance des « langues anciennes; je n'ai obtenu aucun éclaircis- « sement. Je soupçonnerais volontiers qu'ils sont phéni- « ciens, par le rapport que j'ai observé entre eux et des « caractères empreints sur diverses médailles phéni- « ciennes qui m'ont été communiquées. Cette opinion me « paraît d'autant plus probable, que l'ancienne Marseille, « par le moyen de son commerce maritime, avait de « grandes liaisons avec la Phénicie, et surtout avec les « habitants de Tyr et de Sidon : serait-il surprenant que « quelque particulier de cette nation eût fait sculpter « dans le costume de son pays le monument que je dé- « cris, à l'occasion d'un vœu à une des divinités, à qui « les Marseillois avaient dédié des temples? Si nous « avions l'explication des caractères, peut-être notre « conjecture se vérifierait-elle. »

Le judicieux antiquaire marseillais termine cette

courte description par cette remarque qui mérite d'être rapportée : « J'observerai, » dit-il, « que ce fragment, « que j'avais examiné attentivement, n'était pas sans « mérite par la dextérité avec laquelle le ciseau avait « été conduit dans les différents contours. »

Aux précieux renseignements que nous venons de transcrire, qu'il nous soit permis d'ajouter maintenant nos observations personnelles et les explications qui nous paraissent devoir les compléter. En premier lieu, dans la statue assise dans la niche du bas-relief, nous voyons non l'image *d'une des divinités, à qui*, suivant Grosson, les *Marseillois avaient dédié des temples*, mais bien la représentation d'une divinité analogue à celles qui étaient adorées par les Phéniciens et par les Carthaginois. En effet, le monument que l'on voyait au fort de Notre-Dame de la Garde offre la plus grande ressemblance avec ceux que les traditions orientales attribuent au peuple cananéen, et qui ont dû servir de modèle à ses colonies, quand celles-ci ont voulu établir au milieu d'elles le culte national et continuer à vénérer dans les pays lointains les dieux de la métropole. R. Schiméon, auteur d'un grand recueil de traditions, connu sous le titre d'*Yalcouth*, nous donne la description d'un simulacre qui représentait le dieu Moloch et servait en même temps d'autel : c'était une grande statue creuse qui contenait sept cellules. Dans l'une, l'on offrait au dieu de la fleur de farine ; l'on sacrifiait des tourterelles dans la deuxième ; des brebis, dans la troisième ; des béliers, dans la quatrième ; des veaux, dans la cinquième et des taureaux dans la sixième ; quant à la

septième, elle s'ouvrait quand il s'agissait d'immoler des victimes humaines. « La figure de cette idole, » ajoute le savant talmudiste, « ressemblait à un taureau, et elle avait des mains disposées de manière à recevoir ce que les assistants et les adorateurs voulaient offrir. » D'un autre côté, nous lisons dans l'*Itinéraire* du célèbre voyageur juif Benjamin de Tudèle, qu'à une journée de distance de Tripoli de Syrie, à Djobail, l'ancienne Byblos, l'on avait découvert, dans les ruines d'un temple, l'idole qui y était autrefois adorée. « Cette idole, » ajoute-il, « était assise sur un siége, et ce siége portait le nom de *trône*. Elle était de marbre et recouverte de lames d'or ; devant elle s'élevait l'autel sur lequel, du temps des Ammonites, l'on offrait des sacrifices et l'on brûlait des parfums. Suivant le docte Selden, cette idole n'était autre que celle de Moloch, divinité tutélaire des Ammonites. Or, le bas-relief décrit par l'antiquaire marseillais, comparé avec les deux monuments que nous venons de mentionner, offre avec eux les traits de ressemblance les plus frappants : un taureau ailé, portant sur son dos un autel, une idole à la physionomie cananéenne, assise également sur un trône; par derrière la statue du dieu et sur la face apparente du monument, trois encadrements carrés, surmontés d'autant de petites ouvertures en forme de dos d'âne, et par devant la niche de l'idole une autre ouverture plus large également terminée en pointe, le tout correspondant aux sept cellules de l'autel de Moloch décrit par R. Schiméon, et à la disposition générale de cet autel, avec cette différence, néanmoins, que le taureau de notre bas-relief, au

lieu de présenter deux mains tendues et prêtes à recevoir la victime, est figuré ici muni de deux larges ailes qui semblent lui servir de support et de véritables pieds. Deux cavités profondes, creusées, l'une en avant de la statue, l'autre dans la partie supérieure du monument et derrière la niche, représentent probablement les trous destinés à recevoir les libations. En examinant attentivement tous ces détails, qui pourrait ne pas reconnaître dans notre bas-relief une imitation de l'art oriental? En comparant les deux descriptions, qui oserait affirmer que notre monument n'est point l'œuvre d'une main phénicienne? Au surplus, l'attitude seule de l'idole que l'on voyait dans la niche suffirait pour démontrer l'exactitude de cette attribution : le dieu, assis sur son trône et tendant les deux mains vers le ciel, est une image qui se reproduit fréquemment sur les monuments phéniciens et qui est connue de tous ceux qui s'occupent d'archéologie orientale et sémitique (1).

Ce n'est pas tout : ce que l'antiquaire marseillais n'avait pu éclaircir, ce que son goût et son expérience lui avaient fait seulement soupçonner, l'étude et l'examen de la légende tracée sur le bas-relief, l'ont rendu pour nous d'une évidence claire et irrésistible.

A l'époque où le monument fut dessiné, il se trouvait, selon l'expression de Grosson, totalement dégradé. Les caractères de la légende, naturellement plus fins et plus délicats que les autres détails du bas-relief, avaient beaucoup souffert du temps et de l'usure de la pierre; cer-

(1) J. Selden, *De Dis Syris, syntagma*, I, p. 171.

tains traits distinctifs, certains jambages ou appendices des lettres avaient disparu ou se trouvaient dans un état de mutilation tel, qu'un œil exercé aurait eu de la peine à en démêler nettement la conformation primitive. Le dessinateur, en les reproduisant sur le papier, a dû souvent hésiter, et, dans son ignorance de la langue qu'il transcrivait, commettre des fautes, se méprendre sur la forme des signes et les confondre les uns avec les autres. A ces premières méprises, le graveur qui est venu après n'a pas manqué d'en ajouter d'autres, sans aucun doute, beaucoup plus considérables. Malgré ces erreurs, malgré ces imperfections et ces altérations qui défigurent malheureusement le dessin que nous trouvons dans l'ouvrage de l'antiquaire marseillais, un orientaliste tant soit peu au fait des écritures sémitiques n'aura pas de peine, j'ose l'affirmer, à reconnaître avec moi la nature de ces caractères et à les retrouver pour la plupart dans les alphabets phéniciens connus.

La légende est disposée sur deux lignes, l'une perpendiculaire et tracée derrière la niche, l'autre horizontale, s'étendant au-dessous du trône et sous les pieds de la statue. Elles contiennent environ une quinzaine de caractères plus ou moins reconnaissables, plus ou moins mutilés ou défigurés; mais il est probable que l'inscription était beaucoup plus longue et qu'elle occupait la corniche de l'autel dans toute son étendue. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, voici le résultat de l'examen dont cette légende a été l'objet de notre part, et le déchiffrement qu'il nous a été permis d'obtenir,

malgré l'état de dégradation dont nous venons de parler.

La première ligne, celle qui est placée perpendiculairement, se termine, croyons-nous, par les trois lettres *qoph*, *resch*, *tav*, qui forment la syllabe *qarth*. Comme ce mot peut être le composant du nom propre du dieu *Milcarth*, nous sommes conduits à vérifier si les deux caractères qui précèdent ne seraient point l'un un *mem* et l'autre un *lamedh*, complément du mot *Milcarth* : telle est, en effet, la valeur que possédaient les deux signes en question. Le premier est évidemment un *mem* tronqué, c'est-à-dire privé du petit trait qui le traverse par le milieu dans sa partie supérieure ; nous croyons reconnaître dans le second, qui consiste seulement en une barre droite, la haste d'un *lamedh* qui, dans sa partie inférieure, aurait perdu son petit trait horizontal. Cette lecture établie ainsi, nous aurions le nom entier du dieu *Milcarth*, qui, dans les inscriptions phéniciennes, se trouve ainsi tracé : 𐤌𐤋𐤒𐤓𐤕.

Quant aux trois ou quatre autres caractères qui ouvrent la ligne, ils paraissent horriblement défigurés. Toutefois, si l'on compare cette épigraphe avec quelques autres, dont la formule initiale contient le nom d'une divinité quelconque, celui par exemple de Baal Hammon, qui se montre si fréquemment dans les inscriptions puniques, ou même celui de Milcarth que nous lisons dans la première Maltaise de Gesenius et dans la 11e tripolitaine(1), et où ces noms sont toujours précédés

(1) Voir GESENIUS, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, planche 21, n° LVII et planche 24, n° LXI. Sur les monuments phéniciens et carthaginois, cette figure représente ordinairement le Dieu *Baal-Hammon*, mais il est à peu près certain qu'elle ne lui était pas exclusivement

de l'une de ces qualifications לאדנינו (*ladonenu*), à notre Seigneur, לבעל (*labaal*), au dieu, לבעלינו (*lebaalenu*), à notre Dieu, si, dis-je, l'on écarte la première de ces trois lectures, parce qu'elle n'est point confirmée par la valeur que nous attribuons à la seconde et à la troisième lettre de ce groupe, l'on voudra bien admettre avec nous la seconde de ces lectures, c'est-à-dire (*labaal*), au dieu.

En effet, le premier de ces caractères ressemble assez bien à un *lamedh* renversé ou écourté. Le second, qui est lié au troisième par un trait placé horizontalement vers le haut de la ligne, a toute l'apparence d'un *beth*. La figure arrondie qui vient après représente assez fidèlement le *aïn*, dont la forme est ordinairement circulaire. Pour compléter le nom de *Baal*, il suffirait de considérer l'appendice qui surmonte la troisième lettre comme faisant partie d'un *lamedh* à moitié effacé, ou imparfaitement reproduit par le graveur. D'après ces explications et ces restitutions, la première portion de la légende pourrait se lire et se traduire ainsi : לבעל מלקרת (*labaal-Milcarth*), *au Dieu* ou *seigneur Milcarth*.

Passons à l'explication de la seconde ligne.

La première lettre qui apparaît est indubitablement un *zaïn*. La seconde a beaucoup de ressemblance avec le *lamedh*, mais sa partie inférieure est trop arrondie et trop développée, pour qu'on puisse la confondre avec ce

réservée et que d'autres divinités étaient également représentées dans cette attitude.

caractère : je la considère comme un *beth*, mutilé et privé de sa boucle dans la partie supérieure.

La forme bizarre de la trosième lettre ne se rapproche en rien de ce que nous connaissons des alphabets phéniciens; faute de trouver mieux, je lui donne provisoirement la valeur d'un *heth* 𐤇. Maintenant si nous réunissons ces trois lettres, nous obtiendrons un mot sémitique bien connu, celui de 𐤆𐤁𐤇 זבח (*zebahh*), qui veut dire *sacrifice*, *sacrifier*.

Le groupe qui termine la ligne se compose de cinq ou six caractères qui ont, à la vérité, l'aspect phénicien, mais dont il n'est guère facile de deviner la valeur. Je crois que les deux premiers n'en font qu'un et qu'il faut y reconnaître un *iodh*, lettre qui, en effet, se compose de deux parties bien distinctes, savoir d'un corps principal qui est de forme arrondie, et d'un petit trait isolé, placé à gauche.

Que dire de la lettre suivante, qui est démesurément ouverte et munie de deux petits traits placés isolément entre ses deux grands jambages? Aurions-nous affaire à un *heth* ou à un *schin?* En adoptant cette dernière valeur, que je suis loin pourtant de regarder comme certaine, nous trouverions dans ce groupe un mot parfaitement sémitique et ce mot nous fournirait un sens rationnel et tout à fait en rapport avec la destination présumée du monument que nous étudions. La troisième lettre, qui est un simple trait perpendiculaire tourné un peu à droite, est probablement un *vav* décapité.

La quatrième, qui ressemble à notre S retourné, doit, selon moi, se dédoubler. La partie inférieure qui est

tant soit peu arrondie, représente peut-être un *aïn* O ; la ligne courbe, dont elle est couronnée, faisait, sans doute, partie d'un autre caractère, que je présume avoir été un *thav* 𐤕 : le reste de la lettre, c'est-à-dire le jambage qui descend obliquement au-dessous de la ligne, ne laisse aucune trace, ayant été probablement effacée par l'usure de la pierre ou bien par tout autre accident.

Les cinq lettres dont nous venons d'indiquer la valeur, étant réunies, donneraient le mot 𐤉𐤔𐤅𐤏𐤕 ישועה (*ieschouath*), *salut, victoire, triomphe, délivrance*, et les deux mots joints ensemble signifieraient : *sacrifice de salut, sacrifice de triomphe, de victoire*, ou plutôt *sacrifice offert à l'occasion d'une victoire.*

Au commencement de la ligne, il y a un espace vide, qui occupe juste la place d'un caractère. Si l'on suppose que ce caractère qui aurait disparu, était un *mem*, 𐤌, le mot entier pourrait se lire 𐤌𐤆𐤁𐤇 מזבח (*mizbahh*), *autel*, et les deux mots se traduiraient : *autel du salut ou de la victoire, autel érigé en souvenir d'une victoire*, ou *comme monument d'une victoire.* Quelle que soit celle de ces deux leçons que l'on admette, quelle que soit celle de ces deux traductions que l'on choisisse, le sens n'en serait pas moins clair, moins satisfaisant ; la destination du monument nous serait révélée par cette légende, qui consacrerait le souvenir d'un triomphe, d'une victoire remportée probablement à la suite d'un vœu ou d'une prière adressée à Milcarth, le grand dieu national et protecteur des Phéniciens. Par sa nature comme par sa destination, notre bas-relief appartiendrait à cette classe de monuments que l'on appelle

votifs et dont nos musées possèdent un grand nombre. D'après les explications qui précèdent, l'inscription entière peut se lire et se traduire ainsi qu'il suit :

𐤋𐤁𐤏𐤋 𐤌𐤋𐤒𐤓𐤕 𐤌𐤆𐤁𐤇 𐤉𐤔𐤏𐤕

לבעל מלקרת מזבח ישעת

Au seigneur Milcarth. Autel de la Victoire.

Quant à savoir sur quelle nation et à quelle époque fut remportée cette victoire, dont le monument était destiné à perpétuer le souvenir, ce sont deux questions difficiles pour ne pas dire impossibles à résoudre d'une manière précise et certaine ; seulement il est à présumer qu'il s'agit des premiers temps de l'établisssement des Phéniciens sur le territoire celtoligurien et de la résistance que, selon toute vraisemblance, ils rencontrèrent de la part de la population indigène qu'ils durent combattre et soumettre avant de pouvoir résider paisiblement au milieu d'elle.

Je ne saurais mettre fin à cet article sans faire part au lecteur d'une observation qui se présente à mon esprit et qui ne me paraît pas dénuée de quelque importance. Suivant Grosson, le bas-relief aurait été trouvé dans Marseille et encastré ensuite dans le mur de l'escalier qui conduisait au fort de Notre-Dame de la Garde ; il n'indique ni le lieu ni la date de la découverte : il se contente de dire que, plus tard, le monument fut placé au bout de la montée du pont-levis, où il servait de bénitier à l'entrée de la chapelle. Or, on sait que cette chapelle avait été construite en 1218. C'est probablement à cette époque que l'on doit faire remon-

ter la première découverte du monument en question, et c'est, si je ne me trompe, autour du fort lui-même et peut-être au milieu des décombres d'un édifice plus ancien, et non dans l'enceinte même de la ville, qu'il avait été déterré. Si cette conjecture était conforme à la réalité, ce serait sur cette colline et peut-être dans une enceinte consacrée au dieu Milcarth, que les Phéniciens auraient placé l'autel votif que nous venons de décrire.

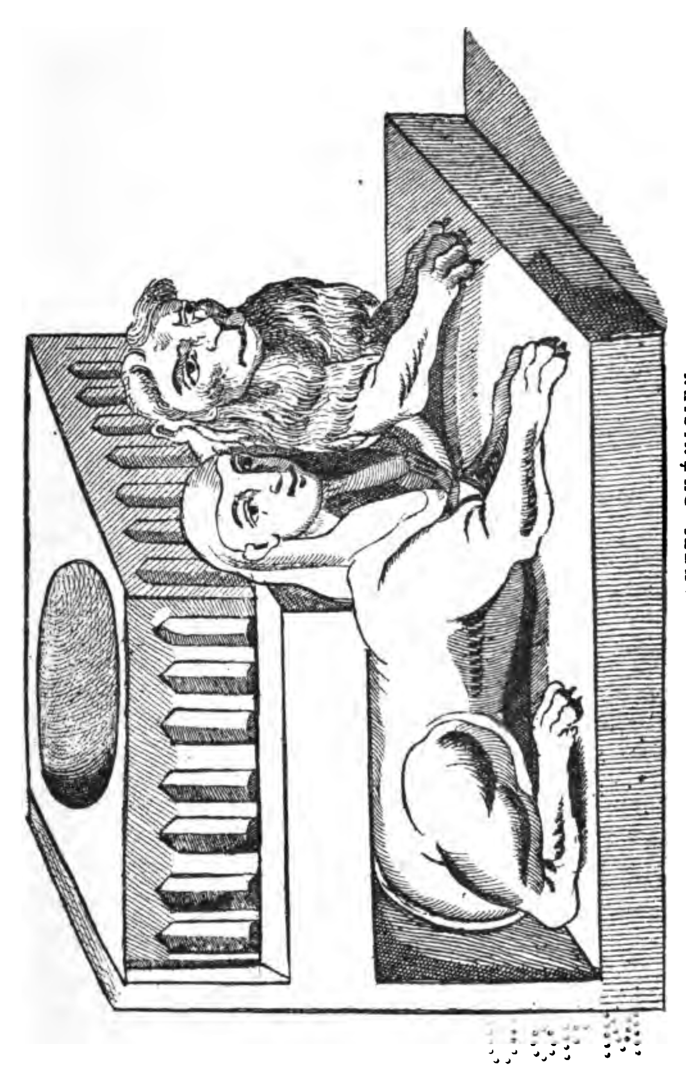
XVI

AUTRE AUTEL PHÉNICIEN TROUVÉ A MARSEILLE.

Un autre monument, auquel je crois pouvoir aussi assigner une origine phénicienne, est celui dont Grosson nous a donné le dessin dans son *Recueil des antiquités marseilloises*, planche X, n° 2. Il dit, en parlant de ce curieux morceau d'antiquité, qu'il avait servi longtemps de fonts baptismaux à l'église paroissiale de Saint-Laurent, mais qu'à l'époque où il écrivait, il n'en restait plus de vestiges. Il avait eu probablement le même sort que tant d'autres précieux monuments trouvés à Marseille, qui, dans le cours de ces derniers siècles, furent donnés en cadeau par les administrateurs de la ville à certains hauts personnages, ou vendus par ceux qui les possédaient à des amateurs étrangers au pays.

Le dessin dont il s'agit représente un autel païen soutenu par un lion et par un sphinx qui sont accroupis sur une base. Au centre de la surface supérieure, paraît une cavité profonde qui était destinée sans doute à con-

PLANCHE 2.



AUTEL PHÉNICIEN
servant anciennement de fonts baptismaux dans l'église de Saint-Laurent, à Marseille.

tenir du feu ou à recevoir des libations, et, sur chacune de ses quatres faces antérieures, l'on voit sept cellules oblongues, disposées horizontalement. Les dimensions du monument ne sont point marquées dans l'ouvrage que nous citons; mais, à en juger par l'usage auquel nous savons qu'il a servi, il paraît avoir été très-lourd et très-massif (1).

Selon l'opinion exprimée par notre antiquaire marseillais, l'autel aurait été destiné au culte de Cybèle, la mère des dieux de l'Olympe. « Le lion et le sphinx, » dit-il, « étaient des emblèmes propres à cette déesse ; « le lion marquait la force ; on répresentait Cybèle « dans un char attelé par deux de ces terribles animaux, « et le sphinx, désignant la surabondance, était propre à « figurer la fertilité de la terre. »

Cette attribution ne me semble pas suffisamment justifiée ; car, premièrement, il est fort douteux que la déesse en question ait jamais eu, dans l'enceinte de Marseille, des temples et des autels (2) ; en second lieu, le char qui porte la mère des dieux est toujours représenté traîné par deux lions et non par un lion et un autre animal accouplés ensemble ; en troisième lieu enfin, le sphinx, tel que nous le connaissons par la mythologie grecque et romaine, est ailé, tandis que celui dont nous voyons la figure sur les monuments orien-

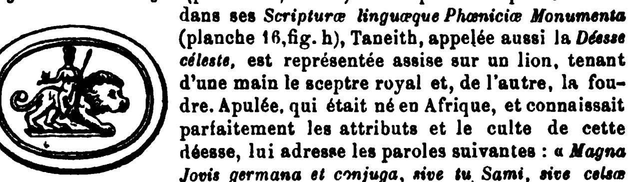
(1) WILH. GESENIUS, *Scripturæ linugæque Phœniciæ monumenta*, etc., planche 6, n° I, et planche 27, n° LXV.

(2) Le bas-relief que l'on voyait autrefois sur la façade de l'église des Pennes, décrit par Grosson (p. 157) et figuré, planche 20, n° II de son ouvrage, se rapporte, il est vrai, au culte de Cybèle, mais il avait été érigé dans cette localité par les Romains, comme le prouvent le lieu où il fut découvert et l'inscription latine dont il était décoré.

taux, égyptiens ou phéniciens, paraît nu, ayant la tête seulement coiffée d'une sorte de voile qui retombe sur les épaules (1). Toutes ces raisons me portent à croire que nous avons ici affaire à un monument d'origine orientale et se rapportant au culte de quelque divinité phénicicienne, telle qu'Astarté, la Vénus de l'Olympe phénicien. On sait, du reste, que sur les médailles et les monuments puniques, cette déesse est représentée montée sur un lion furieux et haletant, symbole de la passion dont on lui attribuait l'inspiration et les indomptables ardeurs (2). Si cette appréciation qui m'appartient, n'était pas du goût du lecteur, j'en ferais volontiers le sacrifice, car je sens peut-être mieux que tout autre tout ce qu'elle offre de conjectural, et je ne prétends point, non plus, la donner comme l'un des arguments les plus convaincants de ma thèse ; le principal et le plus important que j'ai à faire valoir est celui qu'il me reste

(1) PLUTARQUE, *de Iside et Osiride*. cité par l'abbé PLUCHE, *Histoire du ciel*, tome 1er, p. 194 et planche XV.

(2) Sur une pierre gravée, publiée par Münter, dans son ouvrage *Religion der Carthager* (planche I, n° 13) et reproduite par Gesenius dans ses *Scripturæ linguæque Phœniciæ Monumenta* (planche 16, fig. h), Taneith, appelée aussi la *Déesse céleste*, est représentée assise sur un lion, tenant d'une main le sceptre royal et, de l'autre, la foudre. Apulée, qui était né en Afrique, et connaissait parfaitement les attributs et le culte de cette déesse, lui adresse les paroles suivantes : « *Magna Jovis germana et conjuga, sive tu Sami, sive celsæ* « *Carthaginis, quæ te virginem vectura leonis cœlo commeantem percolit, bea-* « *tas sedes frequentas.* » (*Metamorph*, VI.) Gesenius mentionne une autre pierre gravée qui se trouve au musée royal de Berlin et qui reproduit la même figure. Pour plus de détails sur les attributs de la déesse céleste, voyez l'ouvrage de l'auteur que nous venons de citer, p. 169 et pl. XVI, fig. a, e et d, et mon *Mémoire sur deux inscriptions carthaginoises*, p. 5 et 6.



Taneith avait un temple magnifique sur la grande place de Carthage : il en est question dans les *Confessions* de saint Augustin.

à exposer après tous les autres, parce qu'il repose sur un fait incontestable et de notoriété publique, je veux dire la découverte de la fameuse inscription phénicienne de Marseille.

XVII

GRANDE INSCRIPTION PHÉNICIENNE DESTINÉE AU TEMPLE DE BAAL DE MARSEILLE, ET CONTENANT UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES TAXES DUES POUR LES SACRIFICES OFFERTS AU DIEU BAAL.

Ce monument est, en effet, sinon le plus beau et le mieux conservé, du moins le plus important et le plus considérable, comme antiquité phénicienne et comme fragment de la littérature de cette nation ; je n'en excepte point le célèbre sarcophage d'Eschmounazar, roi de Sidon, lequel figure au musée du Louvre et fait l'admiration de tous les archéologues. Assurément, celui-ci peut rivaliser avec le nôtre par la longueur et l'étendue du texte ; il nous intéresse par l'harmonie et l'emphase de son style, par la nouveauté de certaines expressions, par l'emploi de certaines formes anormales ; il nous révèle des noms inconnus dans l'histoire de l'Orient, l'existence d'un règne fort court, mais fécond en créations pieuses, en édifices sacrés, mais, sous le rapport de l'épigraphie, de la pureté de l'écriture et de la netteté des caractères, sous celui de l'antiquité même et de l'importance du contenu, il le cède facilement, de l'aveu de tous les connaisseurs, à la pierre de Marseille et il ne saurait lui être comparé, car, outre les mérites que je viens de décliner, elle contient une page pré-

cieuse de l'ancien rituel des Phéniciens et nous révèle une partie de leurs institutions religieuses. Le texte est, en effet, un long extrait des règlements relatifs au culte du dieu Baal et délibérés par le grand conseil des suffètes et des pontifes de l'ancienne Carthage; c'est ce que nous apprend le titre même de l'inscription qui commence ainsi :

Temple de Baal. Les redevances qui désormais seront données [aux prêtres] par les maîtres des sacrifices, ont été réglées ainsi qu'il suit, par Halisbaal, le Suffète, fils de Bottanith, fils de [Bodmilcarth], le Suffète, par Halisbaal, fils de Bodeschmoun, fils de Halisbaal, et par leurs collègues.

Telle est la teneur des deux premières lignes, la seconde se terminant au milieu de l'*alinéa.*

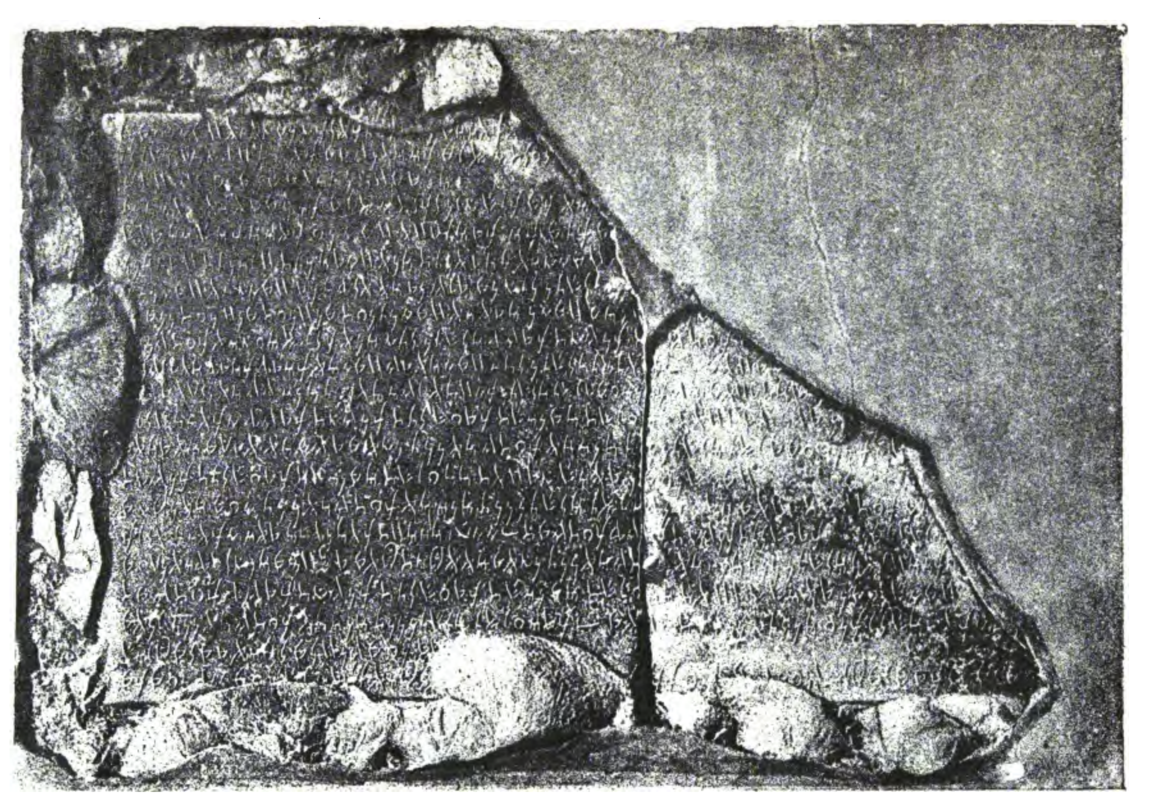
Voici les dispositions contenues dans le reste de l'inscription :

3ᵉ ligne. — *Pour un bœuf entier, sacrifice ordinaire, ou sacrifice holocauste, les prêtres auront dix,* 10, *sicles d'argent par tête d'animal. Pour l'holocauste, ils auront en sus de cette redevance [trois cents,* 300, *mischkals de] chair ;*

4ᵉ ligne. — *Et pour le sacrifice ordinaire, ils auront les viscères* (Prosecta) *et les intestins* (magmenta). *La peau, les reins, les pieds et le reste de la chair seront au maître du sacrifice.*

5ᵉ ligne. — *Pour un veau qui a la corne encore tendre, qui n'a pas encore le sabot fendu, ni porté le joug, ou pour un cerf entier, sacrifice ordinaire, ou sacrifice holocauste, les prêtres auront cinq,* 5 *sicles d'argent [par tête d'animal]. Pour l'holocauste ils auront*

PLANCHE 4.



GRANDE INSCRIPTION PHÉNICIENNE TROUVÉE A MARSEILLE EN 1845.

6ᵉ ligne. — *En sus de cette redevance, cent cinquante,* 150, *mischkals de chair, et pour le sacrifice ordinaire, les viscères et les intestins. La peau, les reins, les pieds* [*et le reste de la chair seront au maître du sacrifice*].

7ᵉ ligne. — *Pour un bélier ou pour une chèvre entière, sacrifice ordinaire ou sacrifice holocauste, les prêtres auront un sicle,* 1, *d'argent, plus deux oboles par tête d'animal. Pour le sacrifice ordinaire ils auront* [*les viscères de la victime*]

8ᵉ ligne. — *Et les intestins. La peau, les reins, les pieds, et le reste de la chair seront au maître du sacrifice.*

9ᵉ ligne. — *Pour un agneau, pour un chevreau ou pour le jeune d'un cerf, le corps entier, sacrifice ordinaire ou sacrifice holocauste, les prêtres auront trois quarts de sicle d'argent, plus* [*deux,* 2] *oboles* [*par tête d'animal*]. *Pour le sacrifice ordinaire, ils auront*

10ᵉ ligne. — *En sus de cette redevance, les viscères et les intestins. La peau, les reins, les pieds et le reste de la chair seront au maître* [*du sacrifice*].

11ᵉ ligne. — *Pour les productions des jardins, soit des fleurs, simple oblation, soit des jujubes, soit des légumes, les prêtres auront trois quarts de sicle d'argent, plus deux oboles pour chacune de ces oblations, et l'oblation restera* [*aux prêtres*].

12ᵉ ligne. — *Pour un oiseau, pour les prémices sacrées, pour une offrande de vivres, ou pour une oblation d'huile, les prêtres auront un sicle d'argent, plus dix,* 10, 1, *pour chacune de ces oblations,* [*et l'oblation sera* pour eux].

13ᵉ ligne. — *Dans tout sacrifice ordinaire qui sera*

présenté devant les dieux, les prêtres auront les viscères et les intestins ; et dans le sacrifice ordinaire qui.....

14ᵉ ligne. — *Pour un gâteau pétri à l'huile, pour du lait, pour de la graisse, et pour tout sacrifice qu'un homme aura à offrir en oblation non sanglante, les prêtres ne* [*recevront point d'argent*].

15ᵉ ligne. — *Dans tout sacrifice, où il sera offert seulement une modique portion de chair de quadrupède ou de chair de volatile, les prêtres n'auront à recevoir aucune redevance* [*en argent*].

16ᵉ ligne. — *Tout indigène, tout esclave, tout homme qui veut implorer les dieux, et tout homme qui viendra sacrifier et qui....... quant à.......*

17ᵉ ligne. — *Un homme de notre nation, sa redevance pour chaque sacrifice sera selon la mesure qui se trouve établie dans les prescriptions* [ci-dessus..........].

18ᵉ ligne. — *Et pour la redevance qu'il doit apporter, elle a été établie dans ce tableau, et il s'en acquittera, conformément au règlement écrit et arrêté par* [*les deux suffètes Halisbaal, fils de Bodta*].

19ᵉ ligne. — *Nith, par Halisbaal, fils de Bodeschmoun et par leurs collègues.*

20ᵉ ligne. — *Tout prêtre qui percevra une redevance, en ajoutant à ce qui est marqué dans ce tableau, sera puni d'une amende :* [*De plus, il sera condamné à restituer*].

21ᵉ ligne. — *au maître du sacrifice, l'argent que celui-ci aura apporté, et à lui donner le double de la redevance qu'il aura exigée.*

C'est dans les premiers jours de mars de l'année 1845,

que la pierre fut trouvée à Marseille par un maçon dans les fondations d'une vieille maison sise à côté de l'ancien cimetière de l'église de la Major, rue Rouge, dans le voisinage du grand séminaire. J'ai raconté, dans un autre mémoire, les diverses péripéties qui accompagnèrent cette découverte et les circonstances singulières qui amenèrent enfin la municipalité à faire l'acquisition de la précieuse trouvaille et à la déposer au musée des antiques de la ville (1). Les deux fragments dont se composait l'inscription (2) furent étalés sur une table de bois, mais placés l'un à côté de l'autre, de manière que, les lignes se correspondant, il était facile de se rendre compte des lacunes, des mutilations que la pierre avait pu subir. Plus tard, en 1852, l'attention de l'administration municipale ayant été sollicitée par le bruit qui s'était fait autour de la découverte, ainsi que par la curiosité des savants qui venaient de toutes parts visiter la nouvelle trouvaille ou qui en demandaient des copies et des estampages au conservateur du musée, on songea à lui assigner une place plus digne et plus convenable dans l'établissement; l'inscription fut alors entourée

(1) *Inscription phénicienne de Marseille. Nouvelles observations, historique de la découverte et description exacte de la pierre, le tout accompagné de pièces justificatives et d'une planche lithographiée.* Paris, 1868, gr. in-4 de 59 p.

(2) Malheureusement, les deux fragments ne forment guère que les trois quarts du monument entier; selon toute apparence, ce qui manque est resté enfoui dans le lieu de la découverte. Si jamais la maison en question est rasée, comme cela aura nécessairement lieu, lorsqu'on dégagera les abords de la nouvelle cathédrale qui, en ce moment, est encore en construction, il est fort possible qu'avec un peu d'attention, l'on parvienne à retrouver le complément de l'inscription, ce qui permettrait d'éclaircir certains passages dont le déchiffrement laisse encore beaucoup à désirer.

d'un encadrement en pierre polie de Cassis, protégée ainsi contre le contact de tout corps étranger et posée sur un piedestal de forme carrée. Dans sa totalité, le monument tel qu'il apparaît dans son encadrement et moins la portion qui est perdue, affecte la forme d'un trapèze. La pierre a fort peu d'épaisseur, et, à en juger par la taille brute du revers, elle avait été faite pour être encastrée dans une muraille, probablement dans le vestibule du temple de Baal (1).

Après cette courte description, dont j'ai publié les détails dans un précédent mémoire, mais qu'il était à propos de rappeler ici, je dois dire un mot des divers travaux auxquels la découverte du monument a donné lieu, et des orientalistes qui se sont occupés de son déchiffrement. Quelques mois après la découverte de la pierre et son installation dans l'une des salles du musée de la ville, elle fut visitée par M. Charles Texier, qui était de passage à Marseille pour se rendre en Algérie en qualité d'inspecteur général des bâtiments civils de cette contrée. Ce savant voyageur, ayant reconnu sur le champ l'importance et la valeur historique de l'inscription phénicienne, eut soin d'en prendre deux calques, dont l'un fut envoyé au ministre de l'Instruction publique, et l'autre transporté à Alger, où il fut livré à l'étude d'un certain interprète près le parquet de la cour royale de cette ville. M. Nicoly Limbery, c'est le nom de cet interprète, fit bientôt après paraître un essai de

(1) Cette inscription, habilement enchâssée dans un bloc de pierre de Cassis, se trouve déposée aujourd'hui au musée du château Borély dans la salle n° 7, à côté des stèles phéniciennes dont il sera question un peu plus loin.

traduction, dont la critique ne tarda pas à faire justice, en lui infligeant la note la plus douce ou la moins dure, celle d'absurde et de téméraire. Deux ou trois mois après la publication de ce malheureux essai, il parut dans la *Revue des Deux Mondes* (15 décembre 1846), sur la même inscription un travail plus sérieux, mais tout à fait incomplet, puisqu'il ne comprenait que les dix premières lignes de la pierre ; le complément ne fut publié que beaucoup plus tard dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (tome XVII, p. 310-347) ; mais, dans l'intervalle, d'autres orientalistes non moins zélés pour les progrès de la littérature phénicienne et qui étaient parvenus à se procurer des copies de l'inscription, avaient pu faire part au public du fruit de leurs propres recherches et lui proposer l'explication du monument entier ; il est vrai que le savant académicien dont il est question, avait déjà indiqué la signification générale du texte et la destination de la pierre phénicienne ; c'est donc à lui que revient l'honneur du premier déchiffrement, et l'on peut affirmer, sans blesser son amour-propre, qu'en publiant son essai prématuré et fait à la hâte, il avait voulu seulement prendre date, comme l'on dit, de son travail. Il n'entre point dans le plan de ce mémoire de mentionner les autres publications qui ont été faites, soit en France, soit en Allemagne, à l'occasion de cette découverte et qui ont eu pour objet l'explication du texte épigraphique ; la nomenclature en serait longue et fastidieuse ; elles sont, d'ailleurs, connues de tous ceux qui s'occupent d'études phéniciennes, et on les trouvera citées dans le second

mémoire que j'ai fait paraitre sur la même inscription dans le courant de l'année 1858.

Les détails qui précèdent sont peut-être déjà connus de mes lecteurs; mais, comme je l'ai dit en commençant cet article, j'ai dû les rappeler en peu de mots, afin que les conclusions historiques qui en découlent en faveur de ma thèse, qui a pour but de démontrer la présence et l'établissement des Phéniciens à Marseille à une époque très-reculée, n'en deviennent que plus manifestes et plus incontestables.

XVIII

STÈLES PHÉNICIENNES TROUVÉES A MARSEILLE EN 1863. LEUR DESCRIPTION ET LEUR ATTRIBUTION.

Au magnifique et célèbre monument que nous venons de décrire, ainsi qu'aux deux autres expliqués plus haut, il est juste de joindre plusieurs autres morceaux d'antiquité qui furent aussi trouvés à Marseille, il y a environ une quinzaine d'années et qui portent l'empreinte de la même origine. C'était en 1863, époque où l'on travaillait au percement de la grande et superbe rue qui s'appelle aujourd'hui *Rue de la République*. Les ouvriers, en démolissant les bâtiments des vieux quartiers de la ville, déterrèrent dans les caves d'une maison sise vers le haut de la rue Négrel, à 4 mètres de profondeur, quarante-sept pierres creuses en forme de niche et présentant chacune une statue taillée dans un bloc de

pierre tendre ; c'étaient des chapelles monolithes, dont la plus grande mesurait 0m 70 environ de haut et de 0m 30 à 0m 35 de large ; les autres étaient de moindre dimension. J'ai eu l'occasion de les examiner moi-même plusieurs fois, lorsqu'elles étaient exposées au musée de la ville, près de la Bibliothèque publique. Elles furent transportées plus tard au nouveau musée d'archéologie du château Borély (1), où elles figurent main tenantparmi les monuments les plus curieux décou-

(1) La partie de ce mémoire qui traite des origines et des monuments de Marseille a été présentée au Congrès des orientalistes qui a été tenu dans cette ville au commencement du mois d'octobre de l'année 1876, et elle a été publiée ensuite dans le volume qui contient le compte rendu des travaux des membres de ce congrès et qui a paru vers la fin du mois de mai de la présente année 1877. Depuis cette publication, on a bien voulu signaler à notre attention un certain nombre de travaux sur le même sujet qui avaient échappé à notre connaissance et qui sont dus à la plume féconde d'un archéologue provençal fort distingué, M. Alfred Saurel, membre de la *Société de statistique de Marseille* et de plusieurs autres compagnies savantes. Nous avons donc parcouru avec le plus vif intérêt tout ce que notre docte compatriote a écrit sur la question des origines et des monuments de cette cité, soit dans son *Catalogue raisonné des objets contenus dans le musée d'archéologie de Marseille*, soit dans son *Dictionnaire des villes, villages et hameaux du département des Bouches-du-Rhône* (livraisons 9 et 11), soit dans ses autres publications, et nous avons vu, non sans quelque plaisir, qu'il était tout à fait de notre avis, qu'il avait même apporté en faveur de son opinion, à peu de chose près, les mêmes faits, les mêmes raisons que nous avons fait valoir dans notre mémoire. Cette lecture, outre la satisfaction qu'elle nous a causée, nous a été encore utile, en nous aidant soit à compléter quelques-unes de nos descriptions, soit à combler certaines lacunes. On ne saurait donner trop d'éloges, trop d'encouragements à des hommes qui, à l'exemple de M. Alfred Saurel, consacrent leurs veilles et tout leur temps à l'étude si utile de la géographie locale et des antiquités de leur pays. Ces travaux, qui demandent tant de recherches et de dévouement, ne rencontrent pas toujours chez le public l'accueil qu'ils méritent, mais ils trouvent une récompense assurée dans la satisfaction du devoir accompli, dans la jouissance d'une vue plus large et plus étendue sur le passé, dans l'estime et l'approbation d'un petit nombre de vrais connaisseurs, dans l'espoir enfin d'un avenir plus éclairé, plus juste et plus reconnaissant.

verts à Marseille. La plupart de ces stèles renferment l'image d'une divinité, vêtue d'une longue tunique, coiffée d'un voile qui retombe sur le dos et tenant les deux mains appuyées sur les genoux. Dans l'une de ces niches, la divinité est représentée tenant dans sa main et sur son giron un animal, dont l'état actuel de dégradation de la pierre ne permet pas de distinguer l'espèce, mais que l'on serait tenté de prendre pour un oiseau. Le plus grand de ces monuments et, sans contredit, le plus curieux de la collection à cause des sculptures dont il est embelli, mérite une description particulière. L'idole y est représentée debout, la tête coiffée d'un voile qui retombe sur les épaules, les deux bras levés, la tunique retroussée jusqu'à la ceinture, où elle forme un large pli. Elle est encadrée entre deux piliers qui se détachent du fond, mais dont l'un, celui du côté droit, a été brisé en partie, présentant un vide qui s'étend du milieu de la hauteur à la naissance du chapiteau. Une corniche cintrée s'appuyant sur les chapiteaux, s'élève et s'arrondit au-dessus de la tête et du buste de la statue.

Sur le fronton et au centre, l'on voit deux têtes d'hommes ou d'animaux car elles sont à peine reconnaissables, juxtaposées et se regardant l'une l'autre ; elles sont accompagnées par derrière d'un long appendice qui descend de chaque côté en s'entortillant comme la queue d'un serpent, et compose le reste du corps. Dans son ensemble, le monolithe présente la forme quadrangulaire, tandis que les autres stèles ont la partie supérieure terminée en pointe ou en dos d'âne. L'épaisseur de toutes ces pierres, mesurées extérieurement et hors

PLANCHE 5.



STÈLE PHÉNICIENNE
représentant le dieu Baal-Hammon, trouvée à Marseille
en 1863.

œuvre, ne dépasse pas une quarantaine de centimètres. Sous le rapport de l'art et de l'exécution, ces stèles sont loin de forcer l'admiration; la sculpture en est simple et même grossière, les formes à peine reconnaissables, les lignes à demi effacées, les traits fort peu accentués. L'on n'y reconnaît ni l'art des Grecs, ni le goût des Romains. C'est ce qui a porté plusieurs antiquaires à rapporter ces monuments à une époque où les bonnes traditions de la sculpture s'étaient déjà perdues, c'est-à-dire aux malheureux siècles qui suivirent l'invasion des nations barbares dans le midi de la Gaule ; ce qui paraît beaucoup plus probable, c'est qu'ils sont dus au ciseau des Orientaux et qu'ils se rapportent à leur culte et à leur religion. Sur ce point le doute et les conjectures prennent le caractère de la certitude, si, indépendamment de l'imperfection et de la grossièreté de l'art, l'on examine de près le type et la forme de ces monuments, qu'il est permis de comparer avec ceux qui, dans ces derniers temps, ont été découverts, soit en Afrique, dans les ruines de l'antiqne Carthage, soit en Orient, dans l'ancienne patrie des Phéniciens, à Tyr, à Sidon, à Byblos, à Baalbec, à Palmyre et ailleurs, et avec lesquels ils présentent l'analogie la plus frappante et la plus significative. En effet, sur les monuments puniques ou d'origine phénicienne, le dieu solaire, *Baal-Hammon* est représenté comme un homme debout et levant les mains vers le ciel (1); telle est l'attitude du dieu *Baal-Milcarth*, autre personnification de l'astre du

(1) Wilh. Gesenius, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, prim. Numidica, tabul. 21.

jour, sur l'autel phénicien du fort de Notre-Dame de la Garde, que nous avons décrit plus haut, et telle est celle de la statue que nous voyons encadrée dans le plus grand de nos monolithes. Quant à la figure humaine à corps de serpent qui orne le fronton de la stèle, c'est un de ces symboles qui se rencontrent fréquemment sur les monuments de l'Orient, soit phéniciens, soit babyloniens ou assyriens. Un seul de ces points de ressemblance suffirait, à mon avis, pour déterminer le caractère de notre stèle et lui faire assigner sa véritable origine, qui est évidemment phénicienne. Pour ce qui est des autres stèles, il serait difficile de leur donner une autre attribution, une autre provenance. En effet, si l'aspect de l'idole, qui est représentée assise et roide, comme le sont, en général, les statues égyptiennes, semble d'abord indiquer un type propre à l'art de ce dernier peuple, cette première appréciation ne tarde pas à s'évanouir, si l'on veut bien se livrer à une étude plus attentive de nos monuments. Deux particularités, qui, à la première vue, paraissent peu importantes, s'opposent à cette conjecture; la première, c'est le voile qui couvre la tête et les oreilles de la statue, cette coiffure ne ressemblant en rien à celle des divinités égyptiennes, laquelle est serrée autour de tête en laissant les oreilles à découvert; la seconde, c'est la forme de la niche, qui s'élève et se termine en dos d'âne, structure qui est particulière aux monolithes et aux bas-reliefs proprement phéniciens; car, chez les Égyptiens, les niches, les chapelles portatives et les autres monuments taillés dans la pierre, étaient toujours creusés carrément; je crois

PLANCHE 6.



STÈLE CARTHAGINOISE
représentant le dieu Baal-Hammon.

PLANCHE 7.



STÈLE PHÉNICIENNE
représentant la déesse Tanéith, trouvée à Marseille en 1863.

qu'il en était de même chez les Grecs et chez les Romains, en exceptant toutefois de cette règle les grands édifices et les stèles funéraires.

Le fait de la découverte, dans les vieux quartiers de Marseille, de tous ces monuments étant ainsi constaté, et leur provenance phénicienne se trouvant démontrée par leur analogie avec ceux que les fouilles opérées récemment dans les ruines de Carthage et ailleurs ont mis au jour, le lecteur curieux demandera sans doute ce qu'il faut penser de leur destination primitive et à quelles divinités particulières ils ont dû être consacrés (1).

(1) Ces lignes étaient écrites et imprimées, lorsque nous avons lu dans le *Dictionnaire des villes, villages et hameaux du département des Bouches-du-Rhône*, le récit de la découverte des stèles dont nous venons de donner la description, récit emprunté à M. Penon, conservateur du musée du château Borély. Nous aimons à le transcrire ici, afin que le lecteur, en le comparant avec le nôtre, reconnaisse que notre opinion sur l'origine de ces monuments ne nous est point particulière, mais qu'elle est aussi partagée par des hommes dont les appréciatious en fait d'archéologie font autorité dans le monde savant. Voici comme il raconte cette découverte : « C'est vers le haut de la rue Negrel, à une profondeur de 3 à 4 mètres et à 0m 75 au-dessus du sol vierge, que l'on a successivement mis à découvert quarante-sept stèles en pierre calcaire, gisant pêle-mêle, presque toutes semblables et affectant la forme d'une petite niche, au milieu de laquelle ressort une figure taillée en relief.

« Ces sculptures, par leur simplicité, témoignent de leur archaïsme, elle sont à peu près identiques et représentent, sauf une, des femmes assises de face, revêtues d'une robe et d'un manteau qui leur recouvre la tête et tenant les mains appuyées sur les genoux dans une attitude calme qui rappelle la pose bien connue du colosse de Memmon.

« L'une d'elles a sur son giron un animal dont l'état de dégradation ne permet pas de désigner sûrement l'espèce, mais qui pourrait bien être le lion de l'Artémis ionienne.

« Une autre figure, l'exception signalée plus haut, est debout dans sa niche. Mieux fouillée que les autres, elle montre ses bras levés qui soutiennent le fronton simplement orné et supporté par deux piliers détachés du fond; sa coiffure est à peu près la même que celle des autres figures, mais les draperies de la robe ou du manteau retombant par derrière jusqu'à mi-jambes, sont retroussées par devant jusque vers la

Pour résoudre ces deux questions, il est à propos que je rappelle ici en peu de mots la division admise généralement parmi les archéologues, quand il s'agit de déterminer la nature des anciens monuments. On range en trois classes les stèles et les inscriptions, savoir les votives et les funéraires. Les votives sont celles, comme l'indique le mot lui-même, qui expriment l'accomplissement d'un vœu ou d'une promesse religieuse. Les commémoratives étaient destinées à perpétuer le souvenir d'une faveur divine, d'un acte religieux, d'un fait privé ou public. Les funéraires, enfin, ou les épitaphes, marquaient le nom, l'âge et quelquefois le pays d'une personne morte, indications auxquelles on ajoutait souvent des formules ou des termes exprimant les pleurs, les regrets, l'amitié, ou la tendresse des survivants. Cette catégorie est celle qui comprend le plus grand nombre de monuments ; ils abondent dans les musées publics, aussi bien que dans les cabinets et les collections des particuliers ; mais les textes qu'il contiennent, sont, à l'exception d'un seul, celui d'Eschmounazar, roi de Sidon, de peu d'étendue et ne nous fournissent guère que des noms propres d'hommes ou de femmes, accompagnés du nombre d'années ou de mois qu'a vécu le défunt. Ce n'est pas à coup sûr, à cette dernière classe qu'appartiennent les stèles dont il s'agit :

ceinture, laissant ainsi à nu la partie inférieure du corps. Le style général du travail indiquerait un peu moins d'antiquité que chez les autres stèles.

« Nous pensons d'autant mieux que ces ouvrages sont phéniciens que diverses sculptures recueillies à Chypre, colonie phénicienne, fournissent des images affectant des poses, des vêtements, des coiffures, un ensemble de travail, en un mot, semblable à celui des stèles qui nous occupent. »

PLANCHE 8.



AUTRE STÈLE PHÉNICIENNE
représentant la déesse Tanéith, tenant un animal dans la main, découverte à Marseille, en 1863.

d'abord, l'attitude du personnage, quel qu'il soit, qui est représenté dans la plus remarquable de ces stèles, n'est nullement celle d'un mort. Quand aux autres, les figures trônant sur un siége, vêtues d'une longue robe à la façon féminine, semblent les exclure du nombre des funéraires, ce qui est, d'ailleurs, indiqué par l'absence de tout symbole de mort ou de deuil ; l'identité de forme, de pose, de costume et de type qui paraît dans toutes ces figures, semble, d'un autre côté, avoir été conçue par l'artiste d'après un modèle connu et commun ; en reproduisant cette configuration unique, il a voulu, sans aucun doute, se conformer aux usages reçus, aux traditions sacrées de l'art religieux. Si donc, je ne me trompe, il faut voir dans l'image du personnage debout et les mains levées en l'air une représentation du dieu Baal-Hammon, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

Dans un mémoire publié il y a plus de vingt-cinq ans, nous avons affirmé que le culte de ce dieu n'appartenait point à lareligion primitive des Phéniciens. Dans le principe, ils ne reconnaissaient, en effet, que trois divinités principales, savoir Baal-Schamaïm, le dieu du ciel ou le père des dieux, Aschtoreth ou Astarté, surnommée Baaltis ou Malicath-Schamaïm, la dame ou reine du ciel, et Adonis ou Thamouz, l'époux d'Astarté. Plus tard et sous l'influence égyptienne, outre les sept planètes qu'ils vénéraient sous divers noms et avec plusieurs cérémonies dont ils avaient vu la pompe en Égypte, ils empruntèrent aussi aux habitants de ce pays le culte de deux grandes divinités, celui d'Eschmoun et

d'Hammon. Les Tyriens, qui les premiers allèrent s'établir sur la côte africaine et y fondèrent des colonies, trouvèrent probablement ce même culte déjà installé chez les indigènes, qui, selon toute vraisemblance, le tenaient aussi des Égyptiens, leurs voisins et peut-être leurs anciens maîtres, car on sait que la domination des Pharaons s'étendait fort loin dans cette partie de l'Afrique, au-delà de l'oasis de Jupiter-Ammon et du côté du couchant ; ce qui expliquerait encore, on ne peut mieux, l'adoption de ce même culte parmi les nouveaux colons et la vénération particulière que les Carthaginois ont toujours professée envers les deux divinités en question. On sait, en effet, qu'à Carthage, le dieu Eschmoun, l'Esculape des Grecs et des Latins, avait son sanctuaire dans l'enceinte même de la citadelle *Byrsa*, où il était considéré comme le protecteur de la ville et de la patrie, et que c'est dans ce sanctuaire que le sénat tenait ses séances, et que l'on conservait les archives de la nation (1).

Quant au dieu Hammon ou Amon-Ra, qui joue un si grand rôle dans la religion des Égyptiens, il était également en grande vénération à Carthage, où il avait

(1) *Eschmoun*, mot égyptien qui signifie *huit*, était le nom du huitième des dieux Cabires, dont le culte était très-répandu en Égypte, notamment dans les villes de *Schmoun* et d'*Oschmounéin*. Les Phéniciens, ayant été initiés à ce culte par les Égyptiens, leurs voisins et leurs alliés, bâtirent un temple en l'honneur d'Eschmoun dans leur ville de Béryte. Ce dieu était aussi très-vénéré dans l'île de Chypre, ainsi que dans les colonies phéniciennes de l'Espagne et de la Sicile. Son nom entre comme composant dans plusieurs noms propres d'hommes, comme *Bodeschmoun*, *Abdeschmoun*, *Eschmounazar*, *Eschmounasir*, *Eschmounschellem*. Dans la célèbre épitaphe d'Eschmounazar, ce roi se vante (ligne 17) d'avoir érigé un temple et un sanctuaire en l'honneur de ce dieu dans les montagnes du Liban.

un temple magnifique sur la place publique, et une statue exposée dans une superbe niche, le tout revêtu de lames d'or (1). Les historiens qui parlent de la prise et de la ruine de cette ville par les Romains donnent le nom d'Apollon au dieu carthaginois, trompés apparemment par la ressemblance de prononciation du nom punique, *Baal-Hammon* avec la dénomination romaine *Apollon*. Il est néanmoins possible de les justifier sur ce point, en disant, ce qui est vrai, en général, que les Carthaginois, par suite de leur long contact avec les Grecs de la Sicile et des autres contrées où ils avaient des colonies, avaient fini par modifier leurs croyances religieuses, par identifier leurs anciens dieux avec ceux des autres nations, en leur assignant à peu près les mêmes attributs, les mêmes fonctions, si bien qu'à l'époque dont il est question, leur Baal-Hammon, qui, dans l'origine et selon la mythologie égyptienne, occupait le premier rang dans la hiérarchie divine, serait descendu d'un degré et aurait été ainsi assimilé par ses derniers adorateurs au dieu resplendissant de l'Olympe hellénique, Phœbus-Apollon.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, que nous proposons non sans quelque hésitation, il n'en est pas moins certain que le dieu Baal-Hammon, avant comme après la

(1) Lors de la prise de Carthage par Scipion-Emilien, les soldats romains dépouillèrent la statue du dieu Eschmoun, ainsi que la niche où elle était installée, du précieux métal dont elles étaient recouvertes et se partagèrent ce riche butin au plus fort du combat. Après la conquête et la ruine de la ville, la statue fut transportée à Rome, où elle fut placée près du grand cirque, à côté de celle de Titus Quintius Flaminius. Le peuple la désignait sous le nom de *Grand Apollon de Carthage*. Voy. APPIEN, *de Rebus punicis*, cap. CXXIX-CXXX.

destruction de la rivale de Rome, a toujours été l'objet d'un culte public et général de la part des descendants des Tyriens, dans toutes les parties de l'Afrique septentrionale, comme le prouvent une foule de monuments découverts dans ces parages et sur lesquels on trouve inscrit le nom de Baal-Hammon. C'est à cette divinité que la stèle que je viens de décrire me paraît avoir été consacrée, et, comme rien, dans sa forme ni dans son style, n'indique une destination funéraire, j'ajoute que le monument doit être rangé parmi les votifs ou bien parmi les commémoratifs. C'est, selon moi, une sorte d'*ex-voto*, comme l'on en voit encore aujourd'hui un grand nombre dans le *Serapeum* de Memphis et dans les autres grands temples de l'ancienne Égypte, où ils furent déposés par la piété ou par la reconnaissance des pèlerins et des adorateurs.

Notre stèle avait été, selon toute apparence, placée primitivement dans la cour ou dans l'enceinte du temple de Baal, dont l'existence à Marseille est attestée par la grande inscription phénicienne qui a été découverte dans cette ville, puis enlevée de là par les colons carthaginois, à l'époque où l'arrivée des Grecs les contraignit à quitter la place et à se réfugier dans les établissements voisins. En désertant Massalia, ils emportèrent avec eux leurs biens les plus précieux, leurs richesses mobilières les plus faciles à transporter, mais leurs temples, leurs oratoires, ils durent les abandonner à leurs ennemis ; leurs autels votifs, leurs bas-reliefs, leurs dieux de pierre, tout ce qui leur parut trop lourd, trop massif, fut enfoui dans la terre ou caché dans des

lieux obscurs, ce qui explique, selon nous, pourquoi le monument dont il s'agit, avec les autres dont il était accompagné et dont nous allons dire un mot, ont été trouvés ènsevelis dans les profondeurs de la terre et dans l'obscurité d'une cave.

Nous avons dit plus haut que le simulacre, dont les autres stèles ou chapelles portatives étaient décorées, représentait une divinité femelle; comme, d'un autre côté, il est certain que ces stèles gisaient ensemble et pêle-mêle avec la plus belle qui était, comme nous venons de le voir, consacrée au dieu Baal-Hammon, cette circonstance nous porte à croire qu'elles sont toutes non-seulement contemporaines et de la même provenance, mais aussi que les divinités auxquelles elles étaient consacrées, se rattachaient entre elles par des liens intimes et appartenaient à la même hiérarchie céleste, selon le système que nous venons d'exposer, c'est-à-dire d'après les nouvelles idées introduites dans les croyances primitives des Phéniciens. Or, parmi les noms divins qui, sur les monuments puniques les moins anciens et, par conséquent, reflétant les nouvelles croyances, se trouvent associés à celui de notre Baal-Hammon, celui qui se lit le plus fréquemment, et je puis dire presque exclusivement, c'est celui de la grande déesse *Tanith* ou *Taneith* (1), qui figure, à l'égal de celui de Baal-Hammon, dans la composition d'une foule de noms propres phéniciens et carthaginois (2). Le culte de cette divinité

(1) Ce nom se compose de l'article égyptien féminin *Ta* et de *Neith*, nom d'une déesse.

(2) Nous citerons, entre autres, celui de *Bodtaneith*, qui se lit dans l'inscription phénicienne de Marseille, lignes 1 et 18, dans la première athénienne de Gesenius, et dans la dix-huitième citienne.

avait été emprunté, comme celui d'Ammon, à la religion des Égyptiens, qui considéraient *Neith* ou *Taneith* comme le principe générateur femelle, de même que, selon leur doctrine, Amon-Râ était le principe générateur mâle de l'univers. Neith était vénérée spécialement dans la ville principale de la Basse-Égypte, Saïs, où elle avait un temple et un collége de prêtres. Elle présidait à la sagesse et à l'art de la guerre. Son culte fut introduit dans la Grèce par la colonie égyptienne, qui, sous la conduite de Cécrops, était allée s'établir à Athènes. La déesse reçut chez les Hellènes le nom d'Αθήνη, qui n'est qu'une modification ou plutôt une transcription de l'égyptien *Taneith*. Du reste, l'identité de ces deux noms ou de ces deux divinités fut reconnue par le pharaon Amasis lui-même, lorsqu'il vint à Lindos, où l'on vénérait la déesse *Athéné*. Le culte de Taneith, la Minerve égyptienne, fut, selon toute apparence, adopté par les Phéniciens et par les Carthaginois en même temps que celui d'Ammon, et de même que, dans leur nouveau système religieux, leur *Baal-Schamaïm* ou dieu du ciel, avait été remplacé par celui de Baal-Hammon ou du moins identifié avec celui-ci, il est probable aussi que le nom et le culte de Taneith avaient été substitués au nom et au culte d'Astarté, la *Malicath-Schamaïm*, ou reine du ciel. Cette nouvelle déesse avait-elle, comme son compagnon, le dieu Baal-Hammon, un temple particulier dans l'établissement phénicien de Marseille, et les stèles que nous croyons pouvoir lui attribuer, y auraient-elles été déposées et consacrées par ses pieux adorateurs? C'est ce qu'il nous est impossible de décider, vu

le silence de l'histoire et l'absence d'indices suffisants sur ce point; mais il est probable, vu leur nombre et la nature de leur destination, que ces pierres furent placées primitivement dans un lieu public; dans l'enceinte de quelque édifice sacré, peut-être même dans le temple du dieu Baal, puisque, comme nous venons de le dire, les noms de ces deux divinités se trouvent toujours associés sur les monuments phéniciens, que le culte de l'une était devenu inséparable de celui de l'autre, et que, par conséquent, elles ont dû être vénérées sous la même voûte, avoir le même autel, les mêmes prêtres et recevoir les hommages de leurs adorateurs dans un temple commun: malheureusement, sur ce point particulier, comme sur beaucoup d'autres qui se rapportent à l'histoire et à la religion des peuples anciens, nous sommes réduits aux conjectures et condamnés à l'incertitude, en attendant que de nouvelles découvertes viennent soulever le voile qui couvre encore en grande partie le berceau de l'antique Marseille et nous dérobe la connaissance de son origine et de ses commencements.

Les monuments dont nous venons de signaler l'existence et d'esquisser la description, sont de provenance phénicienne ou carthaginoise (1); c'est là un fait incon-

(1) Les divers monuments phéniciens, cités dans ce mémoire, ne sont peut-être pas les seuls qui aient été découverts à Marseille, car il est plus que vraisemblable que, dans cette foule de débris d'antiquités trouvés jadis dans cette ville, qui ont été détruits par des mains ignorantes, qui ont été vendus par des marchands avides ou qui ont été donnés en cadeau à des amateurs, à certains grands personnages, par une administration complaisante et peu éclairée, pendant les trois derniers siècles, il a dû s'en trouver quelques-uns qui avaient la même origine que ceux que nous venons de décrire : ils sont malheureusement perdus à tout jamais pour la science archéologique; mais, à un avenir plus attentif, plus soucieux des choses du passé, plus intéressé à la connais-

testable et acquis désormais à la science archéologique. Les endroits où ils avaient été enfouis, les quartiers où ils ont été découverts dans la ville vieille, leur nombre enfin et leur importance, tout cela démontre non-seulement qu'ils furent érigés là par les Phéniciens, mais encore que ceux qui les érigèrent devaient être eux-mêmes établis alors dans ces lieux, puisqu'ils y avaient un temple, celui de Baal, et probablement aussi d'autres sanctuaires destinés à leur culte national. Or, s'il est constant, d'une part, et on ne saurait désormais le nier, que Marseille a été jadis habitée par les Phéniciens ou par les Carthaginois, il faut, de l'autre, que nous admettions que leur présence dans cette ville et leur séjour ont dû nécessairement être antérieurs à l'arrivée des Phocéens et, par conséquent, à leur colonisation.

Je ne fais, du reste, que reproduire ici une opinion déjà vieille, puisqu'elle a été émise et soutenue, il y a plus de vingt-cinq ans, dans mon premier travail sur l'inscription phénicienne de Marseille (1). Qu'il me soit permis de répéter dans le présent mémoire les raisons que je mis alors en avant pour étayer ma thèse.

sance de notre histoire, est réservée peut-être la gloire de nouvelles découvertes, de trouvailles plus importantes même que celles que nous connaissons et qui achèveront la démonstration de notre thèse. Nous ne dirons rien pour le moment d'un certain nombre de fragments antiques trouvés en 1866 dans un domaine du boulevard de la Corderie, fragments que nous n'avons pas eu encore le loisir d'examiner, mais qui, selon toute apparence et d'après le dire de ceux qui les ont vus, seraient de provenance phénicienne et appartiendraient à l'art de ce peuple.

(1) Depuis la publication de ce travail, j'ai vu, non sans quelque satisfaction, que cette opinion a été adoptée par la plupart des savants qui ont été dans le cas de parler de la fondation de la ville de Marseille.

« De tout temps, il a régné entre la colonie phocéenne, « d'un côté, les Phéniciens et les Carthaginois, de l'autre, « une grande rivalité commerciale; la prospérité des uns « amenait la ruine des autres : de là une concurrence « fatale aux deux peuples et un sentiment de jalousie « qui éclata plus d'une fois en batailles sanglantes, té- « moins ces trophées dont parle Strabon, et qui étaient « érigés dans le temple de Diane et sur les places pu- « bliques de Marseille. Avec de telles dispositions dans « les esprits, l'on conçoit difficilement que les Phocéens « aient jamais permis à leurs rivaux de s'établir dans « l'enceinte de leur ville en aussi grand nombre que le « suppose la présence des monuments en question : j'ai « de la peine à admettre qu'ils leur avaient jamais ac- « cordé la faculté d'avoir même des résidents et des « comptoirs dans le centre de leurs opérations commer- « ciales (1). »

A ces inductions fondées sur le génie et sur les habitudes des populations qui vivent du négoce, si l'on ajoute le fait historique que nous avons cité plus haut d'après Thucydide, savoir que, lors de la fondation de Marseille, les Phocéens eurent à se défendre contre les Carthaginois, ce qui prouve que ceux-ci avaient dans cette localité des intérêts, des établissements commerciaux, dont les nouveaux venus voulaient les déposséder, l'on aura, je pense, une démonstration à peu près complète de l'antériorité du séjour des Phéniciens à Marseille et, par conséquent, une nouvelle preuve de la haute antiquité de cette ville; car ce n'est plus au com-

(1) Voyez *Temple de Baal à Marseille*, p. 89.

mencement du VIIe siècle avant Jésus-Christ, comme on le croit communément, qu'il faudra faire remonter sa fondation, mais bien à deux ou trois siècles avant l'émigration phocéenne.

A cette époque reculée, les Phéniciens exerçaient sur mer une domination presque exclusive; ils possédaient des colonies florissantes sur toutes les côtes de la Méditerranée, dans toutes ses grandes îles, sur tous les continents. Il est fort probable qu'après qu'ils eurent fondé Carthage, cette cité remplaça Tyr comme centre commercial et qu'elle succéda à la métropole phénicienne en qualité de protectrice des colonies situées dans les contrées occidentales de l'Europe et de l'Afrique; c'est ainsi, je crois, que Marseille, après avoir reçu les premiers colons phéniciens, vit ensuite arriver dans ses murs une nouvelle recrue de sa population avec la troupe des commerçants qui avaient émigré de la cité africaine. C'est, à coup sûr, à cet âge que remonte la fondation du temple de Baal, dont il est question dans la fameuse inscription de Marseille, car elle nous donne les noms de deux suffètes, magistrats que nous savons avoir été propres à Carthage, la métropole Tyr ayant toujours été jusqu'à la fin de son existence politique, gouvernée par des rois. Sans nul doute, il serait très-intéressant pour nous de connaître la date précise de cette fondation, et aussi, par conséquent, l'époque de l'arrivée de ces nouveaux colons, venus d'Afrique; malheureusement, l'histoire ne nous a point conservé la série des suffètes qui ont présidé au gouvernement de l'ancienne Carthage; et nous ne voyons nulle part mentionnés, ni chez les au-

teurs grecs, ni chez les auteurs latins, les noms des magistrats qui se lisent dans notre inscription. Ce qui semble ressortir de l'examen de la pierre qui porte l'inscription, examen fait par les savants les plus compétents et les plus expérimentés (1), c'est qu'elle a dû être d'abord gravée à Carthage par les ordres des suffètes, puis transportée dans la colonie établie à Marseille, où elle fut placée dans le vestibule du temple de Baal, pour indiquer les redevances à payer aux prêtres par les particuliers, lorsque ceux-ci seraient dans le cas de faire offrir des sacrifices ou des oblations. On sait donc qu'à Marseille, antérieurement à l'arrivée des Phocéens, les Phéniciens et les Carthaginois avaient un temple desservi par des prêtres, où l'on immolait des victimes et où l'on présentait des offrandes : je dois ajouter que c'est à la même époque qu'il faut rapporter les autres monuments phéniciens dont nous avons parlé dans le cours de ce mémoire, c'est-à-dire le bas-relief ou taurobole du fort de Notre-Dame de la Garde, l'autel supporté par deux animaux, le lion et le sphinx, ainsi que les quarante-sept stèles trouvées dans une cave lors du percement de la rue *de la République*.

Tous ces monuments, sans parler d'une quantité de médailles puniques trouvées dans cette cité et mentionnées dans l'*Ami du bien* (IIe année, Ier cahier, p. 6 et suiv.), supposent, d'un côté, une population assez considérable à l'époque phénicienne, et, de l'autre, l'importance que les Phéniciens et les Carthaginois avaient attachée à ce

(1) Voyez *Inscription phénicienne de Marseille. — Nouvelles observations historiques sur sa découverte*, etc., etc. Paris, 1868, p. 20 et suiv.

point du littoral de la Méditerranée, parce qu'il leur donnait accès dans l'intérieur du pays et leur permettait d'établir des relations commerciales avec les tribus celtiques du nord jusqu'aux rivages de l'Océan.

Par tout ce qui précède, je crois avoir suffisamment démontré les deux faits historiques que j'avais promis d'élucider, savoir : en premier lieu, l'établissement des Carthaginois et des Phéniciens à Marseille bien avant l'arrivée de la colonie phocéenne et, en second lieu, l'antiquité de cette ville qu'il faut, par conséquent, reculer de deux ou trois siècles avant cette dernière époque.

XIX

COMMERCE DES PHÉNICIENS ET DES CARTHAGINOIS AVEC LES HABITANTS DE LA CELTOLIGURIE. — NATURE DE CE COMMERCE. — MINES D'OR ET D'ARGENT DU MIDI DE LA GAULE EXPLOITÉES PAR LES PHÉNICIENS ET LES CARTHAGINOIS. — DIVERSES PRODUCTIONS DE CETTE CONTRÉE QUI ENTRAIENT DANS CE COMMERCE.

Pour mettre fin à ce travail, dont j'étais loin de prévoir la longueur lorsque j'en ai tracé les premières lignes, il ne me reste plus qu'à esquisser rapidement le tableau de l'immense commerce que les Phéniciens et les Carthaginois, leurs frères, entretenaient avec les contrées méridionales de la Gaule et avec les populations de l'intérieur, par l'entremise des colonies qu'ils avaient fondées sur les côtes de la Celtoligurie.

La ville de Tyr, métropole des Phéniciens, bâtie en

partie dans une île et en partie sur le continent, ne possédant qu'un territoire de peu d'étendue et limité d'un côté par la mer et de l'autre par la chaîne du Liban, ne pouvait guère suffire à la nourriture de ses habitants. Forcés par la nature de leur position à se tourner du côté de la mer, ils avaient cherché de bonne heure des ressources dans l'industrie de la pêche, puis dans l'exercice de la piraterie, et finalement dans la pratique du commerce et dans le trafic, d'abord avec les nations les plus voisines et ensuite avec les contrées lointaines et barbares. Après avoir semé la côte africaine de leurs colonies et de leurs comptoirs, après y avoir fondé Utique et Carthage, ils avaient poussé leurs explorations mercantiles jusqu'au détroit qui séparait l'Afrique de l'Ibérie, où ils bâtirent la célèbre ville de Tartesse ou *Tarschisch*, appelée plus tard *Gadir* ou *Gadès*. Sous le règne de Salomon, mille ans environ avant notre ère, les flottes des Hébreux associées à celles de Hiram, roi de Tyr, se rendaient de concert dans le port de Tarschisch et en exportaient de l'or et de l'argent en lingots. Six cents ans avant Jésus-Christ, le prophète Ezéchiel, dépeignant la splendeur de Tyr et le commerce que cette cité faisait avec toutes les parties du monde alors connu, adresse ces paroles à la riche métropole des Phéniciens : « Tarschisch, » dit-il, « trafique « avec toi ; elle t'apporte toutes sortes de richesses ; « elle remplit tes marchés d'argent, de fer, d'étain et « de plomb (1). »

(1) Ezech., xxvii, 12. Il est aussi fait mention de Tarschisch et de ses vaisseaux dans les Psaumes lxviii, 8, et lxxii, 10.

« Les premiers Phéniciens, « dit Aristote, » qui abor-
« dèrent Tartesse, en échange de leurs huiles et de
« leurs drogues, reçurent tant d'argent que, ne pouvant
« le placer sur leurs vaisseaux, ils se servirent de ce
« métal pour en faire tous leurs ustensiles et même
« leurs ancres (1). »

C'est à ces temps reculés qu'il faut rapporter ce que raconte Diodore de Sicile des richesses minérales cachées dans les monts Pyrénées : « Ces montagnes, » dit-il, « étaient couvertes autrefois d'une épaisse forêt. Le
« feu ayant été mis aux arbres par les bergers, et l'in-
« cendie s'étant communiqué à la forêt entière, il en
« coula, sur la face de la terre, des ruisseaux d'un ar-
« gent pur et dégagé du minerai qui le renfermait. Les
« indigènes, ignorant l'usage de ce métal, le livraient
« aux Phéniciens qui en connaissaient le prix et qui
« leur donnaient en échange d'autres marchandises de
« peu de valeur. Ils transportèrent cet argent en Asie,
« en Grèce et dans d'autres contrées, et ils en retirèrent
« d'immenses profits. Leur avidité pour ce métal fut
« telle, qu'en ayant amassé plus que leurs navires pou-
« vaient en porter, ils enlevèrent le plomb de leurs
« ancres et y substituèrent l'argent, dont ils ne savaient
« que faire. Mais plus tard, » ajoute le même historien,
« les Ibériens, ayant reconnu la valeur de ce métal, se
« mirent à creuser de profondes mines, et ils en tirèrent
« de l'argent parfaitement beau et en assez grande
« quantité pour se procurer des revenus très-considé-
« rables. Le minerai que l'on extrait de ces mines est

(1) ARISTOTE, *De Mirabilibus auscult.*, cap. XLVII.

« extrêmement riche, car il contient un argent fort « compacte et très-luisant, de sorte que la fécondité de « la nature se trouve là aussi merveilleuse que l'adresse « des hommes qui exploitent ces richesses (1). »

Diodore parle ici des mines qui se trouvaient sur le versant méridional des Pyrénées, mais il y en avait également sur le versant opposé, dans les montagnes des Albères et dans les Cévennes (2). Outre ces mines d'argent, les Pyrénées recélaient encore des mines d'or d'une grande richesse, et des paillettes de ce précieux métal roulaient aussi, mêlées aux sables de l'Adour. Strabon nous apprend que les indigènes les recueillaient avec le plus grand soin et qu'ils les séparaient de la vase successivement par le lavage et par la fusion (3).

C'est, à n'en point douter, l'existence de ces mines voisines de celles de l'Espagne qui avait attiré les Phéniciens et les Carthaginois dans ces parages, et qui les avait décidés à y fonder des comptoirs ou des établissements commerciaux, notamment ceux d'Illiberris, de Ruscino et de Narbonne.

C'est aussi probablement dans les *emporium* de ces villes, qu'ils se procuraient l'étain que recueillaient les Artabres et les Calaïques dans la partie nord-ouest de l'ancienne Ibérie, aujourd'hui la Galicie. Outre les mé-

(1) Diodore de Sicile, livre V, chap. xxiv.

(2) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, livre Ier, chap. Ier, p. 133. Cet auteur, parlant des productions du sol de l'ancienne Aquitaine, répète ce que nous apprend Strabon (livre IV, p. 190), savoir que les Pyrénées recélaient aussi des mines d'or peu profondes, d'où le minerai était tiré, la plupart du temps, à l'état vierge et en lingots de la grosseur du poing. (*Ibid.*, livre IV, chap. Ier, p. 431.)

(3) Voyez Strabon, livre IV, et Diodore de Sicile, V, xxvii, et livre XXXIII, chap. xxiii.

taux précieux dont je viens de parler, je suis porté à croire que l'on tirait aussi de ces contrées d'autres matières commerciales, entre autres, les laines du pays, que les Tyriens savaient transformer en tissus recherchés, et surtout le coquillage qui fournissait la pourpre et qui abondait partout sur la côte du golfe gaulois (1).

Heraclea, qui a été le berceau de la ville moderne de Saint-Gilles, était, avons-nous dit, bâtie sur la rive droite du Petit-Rhône, non loin de son embouchure. Elle avait un port très-vaste et très-commode (2), qui, bien avant que les Massaliotes se fussent rendus maîtres du cours du Rhône, était le rendez-vous de tous les marchands de l'intérieur et du nord de la Gaule, et mettait même en communication les Phéniciens et les Carthaginois avec les habitants d'Albion et des îles Cassitérides (les Sorlingues). C'est de ces îles lointaines que leur venait principalement l'étain (en hébreu, בדיל, *bedil*), *l'un des métaux les plus rares de notre globe*, selon l'expression d'Alexandre de Humboldt (3).

Avant l'expédition maritime du célèbre capitaine carthaginois Himilcon dans l'océan Atlantique et dans les

(1) Du temps des Romains, il y avait à Narbonne une teinturerie de pourpre, *baphium*, dont l'intendance était une des dignités de l'empire, *procurator baphii Narbonensis*. L'abondance du coquillage, d'où l'on tirait la teinture rouge, avait probablement inspiré aux Romains l'idée d'établir cette industrie dans le pays conquis et de faire ainsi la concurrence aux marchands de Tyr et de Carthage.

(2) Ce port, aujourd'hui entièrement atterri, existait encore au XIIe siècle, puisque le pape Gélase II y abordait en 1118, et le pape Innocent II en 1130, et qu'alors les pèlerins pouvaient s'y embarquer pour la Terre-Sainte.

(3) Alexandre de Humboldt, *Cosmos*, tome II, p. 487. Il paraît que les Phéniciens tiraient aussi de ces îles une espèce de murex propre à la teinture noire. Voyez *Histoire des Gaulois*, livre I, ch. I, p. 134.

mers du Nord, et la découverte des Cassitérides, qui en fut l'heureux résultat, ce métal, transformé en petits lingots carrés, était d'abord transporté par les indigènes bretons jusqu'à l'île d'Ictis (aujourd'hui *Wight*), où les marchands étrangers venaient l'acheter. Ceux-ci, après l'avoir apporté sur la côte de la Gaule, le chargeaient sur des mulets ou sur des chevaux qui le transportaient à travers le continent jusqu'à l'embouchure du Rhône, c'est-à-dire jusqu'au port d'Heraclea : le voyage durait environ trente jours. C'est Diodore de Sicile qui nous donne ces curieux détails, concernant le transport qui se faisait par terre entre l'Océan et la Méditerranée (1), mais il devait y avoir aussi un service par eau, voie indubitablement plus courte et plus facile. Nous savons, par Strabon, qu'après l'anéantissement des colonies phéniciennes dans les parties méridionales de la Gaule, les négociants massaliotes s'ouvrirent plusieurs voies pour le transport des marchandises d'une mer à l'autre, ces voies, qui aboutissaient toutes à l'Océan, passant tantôt à travers les plaines et les montagnes, tantôt remontant les fleuves et les grandes rivières (2). Mais nous croyons qu'avant l'époque dont parle le géographe grec et au berceau des établissements phéniciens, une seule voie joignait les deux rivages, et que les transports se faisaient d'abord sur le Rhône, puis sur la Saône, ensuite sur la Seine et que l'intervalle qui séparait ces deux derniers fleuves était coupé par une route qui conduisait de l'un à

(1) Diodore de Sicile, livre III, ch. xvi.
(2) Strabon, livre IV, p. 189 et 194.

l'autre. Cette voie plus directe, tantôt fluviale, tantôt terrestre, dut cesser d'être fréquentée, ou, du moins, perdre beaucoup de son importance, lorsque les Carthaginois, après la découverte d'Himilcon, connaissant le chemin qui conduisait par mer aux Cassitérides, se mirent en relation directe avec les habitants de ces îles.

C'est une opinion généralement reçue parmi les savants de nos jours, que le succin ou ambre jaune, qui entrait aussi dans le commerce des Phéniciens, provenait de la côte occidentale de la Chersonèse Cimbrique. Il y a donc toute apparence que, pour arriver à Heraclea, cet objet de commerce suivait la voie que nous venons d'indiquer, avant, du moins, que les navigateurs carthaginois connussent ou fréquentassent ces parages, car il est certain que plus tard, après la découverte des îles de l'Europe septentrionale et sur le déclin de l'empire phénicien dans le midi de la Gaule, le transport de cette matière, aussi bien que celui de l'étain, prit une autre direction, et que la ville de Gadir, dans la Bétique, devint alors l'entrepôt général de ces marchandises, et le centre de toutes les relations commerciales avec le nord de l'Europe. Mais, antérieurement à cette époque et pendant un certain temps, les marchandises en question, provenant des îles Cassitérides et des bords de la mer Baltique, durent être transportées à travers la Gaule de la manière que nous venons de mentionner, puis, arrivées à Heraclea, être acheminées vers Marseille par la voie de terre, plus sûre que celle du Rhône, dont l'embouchure a toujours été considérée comme

très-dangereuse même pour les petits navires de commerce.

Les Phéniciens et les Carthaginois apportaient aux habitants de Marseille, aux Ségobriges, aux Salyens et autres peuplades voisines, les produits des fabriques de Tyr et de Sidon, les vêtements de pourpre dont les chefs gaulois aimaient à se parer, des armes richement ornées, des bijoux, des vases d'or et d'argent ciselés, des ustensiles en verre, de la poterie fine et ornée de dessins, des instruments de travail et autres articles répondant au goût ou aux besoins de la population indigène. En échange de ces objets de commerce, les Ségobriges et les Salyens procuraient à la colonie phénicienne et aux négociants de Tyr la laine et les peaux de leurs nombreux troupeaux, les mollusques de divers genres qui fournissaient la pourpre et qui alors, comme encore de nos jours, abondaient sur la côte celtoligurienne, le corail que l'on pêchait le long de la même côte, industrie qui s'est maintenue jusqu'à notre temps, l'escarboucle, pierre fine, que l'on rencontrait dans les montagnes voisines de la mer (1), enfin du fer fondu ou forgé, métal que l'on tirait du centre de la Gaule, d'où il était transporté à dos de cheval ou de mulet jusqu'au port de Marseille (2).

Un autre objet de commerce que les colons phéniciens de Marseille n'ont pas dû négliger, ce sont les sa-

(1) THÉOPHRASTE *De lapidibus* (édition de Leyde, 1613), p. 393-396. Selon cet auteur, cité par Amédée Thierry, les escarboucles gauloises étaient fort recherchées dans tout l'Orient; du temps d'Alexandre le Grand, les moindres s'y vendaient jusqu'à quarante pièces d'or.

(2) POSSIDONIUS, *apud Athen.*, VI, 4; STRABON, livre III, p. 146, et ARISTOTE, *De mirabil. auscult.*, p. 1115.

laisons. Cette branche d'industrie, qui était très-florissante dans les autres colonies, notamment à Gadir, à Sexti, à Carthagène, à Malacath, sur les côtes de l'Ibérie, avait aussi, sans nul doute, des représentants dans l'établissement dont nous parlons et sur la côte celtoligurienne. L'on sait que les Phéniciens avaient des procédés particuliers pour saler ou mariner les poissons; leurs murènes, leurs anguilles, leurs thons marinés, que les Grecs appelaient Ταριχεῖα, étaient connus et très-appréciés dans le monde entier. Comment la mer Ligurienne, qui nourrit tant de poissons, qui est visitée dans diverses saisons par des troupes innombrables de sardines, d'anchois et de thons, n'aurait-elle pas été exploitée pour le commerce des salaisons, l'une des grandes industries des Phéniciens et l'une des sources de leur fortune et de leur prospérité?

En parlant d'Herculea Caccabaria, dont nous avons retrouvé les vestiges dans les environs de Cavalaire, sur l'ancien territoire des Oxybiens, nous avons vu qu'il y avait là autrefois une mine d'argent dont le souvenir s'est perpétué dans le nom d'*Argentière* que porte encore aujourd'hui ce quartier.

Cette mine, qui fut exploitée successivement et pendant de longs siècles, par les Massaliotes et par les Romains, l'avait été avant ces deux peuples par les Phéniciens et par les Carthaginois. Le nom de cette localité, qui est phénicien, comme nous l'avons établi plus haut, révèle, d'ailleurs, la présence et le séjour de ce peuple dans cette partie de la Celtoligurie, et l'on ne saurait mettre en doute que ce ne soit cette mine qui, ayant attiré d'a-

bord l'attention des navigateurs phéniciens sur ces parages, les détermina ensuite à s'y installer pour l'exploitation du précieux métal.

Je ne pense pas néanmoins que ce soit là le seul et unique mobile qui les poussa à s'établir à Herculea Caccabaria et à y fonder une colonie : cette côte offrait d'autres avantages, d'autres richesses à la cupidité des marchands de Tyr et de Carthage. Les coquilles marines propres à la teinture de la pourpre abondaient dans ces parages, comme sur le littoral qui avoisinait Marseille. — D'autre part, nous savons que cette matière était recherchée avec avidité par les Phéniciens partout où elle pouvait se rencontrer; que c'était principalement dans l'intérêt de cette exploitation, qu'ils avaient songé à fonder des établissements sur les côtes du Péloponnèse (1), dans les îles de l'Archipel, à Chypre et à Rhodes. Il est donc à peu près certain qu'à Heraclea, comme à Marseille, la pêche des mollusques en question était l'une des préoccupations de la colonie phénicienne, l'une des branches de l'industrie de ses habitants, tant indigènes qu'étrangers, et l'un des principaux aliments de leur commerce (2).

Une source non moins lucrative pour la prospérité commerciale de cette colonie, c'était l'abondance du corail, que l'on pêchait également sur la côte voisine, et qui, après avoir passé par les mains habiles des ouvriers

(1) Ezéchiel, xxvii, 7.

(2) « Il y avait, » dit M. Ferdinand Hoëfer, « des fabriques et des pêcheries de pourpre non-seulement sur les bords de la Méditerranée, mais « encore dans quelques établissements de la côte atlantique de l'Europe et de l'Asie. » (Voy. *l'Univers pittoresque*, *Phénicie*, p. 96 et 97.)

tyriens qui le façonnaient en bijoux élégants, revenait ainsi transformé et embelli dans ces mêmes parages, où les Gaulois venaient l'acheter pour en orner leurs armes (1), pour en faire des colliers ou des bracelets.

A la pourpre et au corail, on pourrait ajouter certaines plantes tinctoriales particulières à la Gaule et dont les propriétés étaient connues dans ce pays de temps immémorial, je veux parler du pastel, de la gaude, de la garance, du tournesol, qui fournissaient à nos ancêtres les couleurs jaune, bleue, rouge, les plus belles, les plus éclatantes, car il est hors de doute que les Phéniciens ne se contentaient pas du commerce de la pourpre, mais qu'ils fournissaient encore les marchés étrangers de tissus de laine ou de lin teints de diverses manières, et que, par conséquent, ils avaient besoin de se procurer les substances, soit minérales, soit végétales, soit animales, d'où l'on pouvait extraire ces diverses couleurs. A propos des teintures tirées du règne végétal, qu'il me soit permis de citer une opinion fort peu connue, mais qui trouve ici naturellement sa place, non-seulement à cause de sa nouveauté et de la vraisemblance qu'elle présente jusqu'à un certain degré, mais aussi parce qu'elle a pour auteur un homme, dont le nom qui n'a, d'ailleurs, fait jamais grand bruit dans le monde littéraire, mérite cependant d'être rappelé au souvenir des Provençaux et des Marseillais, en particulier. D'après M. E.-M. Masse, de la Ciotat, auteur d'un ouvrage extrêmement original, qui a pour titre : *Du Romancium occi-*

(1) « *Coralium laudatissimum in Gallico sinu circa Stœchades insulas... Galli gladios adornabant eo.* » PLINE, livre XXXII, II.

dental ou Études et recherches historiques et philosophiques sur nos origines (1), ce ne serait pas le *murex* qui aurait fourni aux Phéniciens la belle couleur rouge pour teindre leurs tissus, mais bien le chêne-kermès (le *cerrus* des Latins), arbrisseau très-commun dans les montagnes de la Provence (2). « On prétend, » dit-il, « avoir retrouvé dans les « murs de Toulon le véritable *murex*, dont les anciens « tiraient la couleur de pourpre (3). Les anciens peuvent « avoir employé pour la confection de leur pourpre un « mollusque, tel que le *pourpré* (poulpe), que la *sipi* (la « *sèche*), qui fournit aux peintres la *sépia;* mais il m'a « toujours paru que le fond de la couleur devait être « fourni par ce kermès que l'on recueille de temps im- « mémorial sur nos collines. Les Phéniciens ont dû faire « longtemps un mystère de leur préparation; ils lais- « saient croire qu'un certain coquillage cherché à « grand'peine leur fournissait entièrement cette riche « couleur (4). »

(1) Ouvrage en deux tomes publié à Marseille, 1848.

(2) Cet arbrisseau est une espèce d'*ilex* très-sauvage qui porte des glands petits et ronds et presque couverts de leur calice. En Provence, il est généralement connu sous le nom d'*agarrus*, qui est évidemment une corruption du latin *Cerrus;* mais, dans les environs de Marseille, on l'appelle communément *avaoussé*.

(3). Il est certain que, sous les premiers empereurs romains, il y avait à Toulon (*Telo Martius*), colonie fondée par les Massaliotes, un *baphium* ou teinturerie de pourpre.

(4) *Du Romancium occidental*, etc., tome II, p. 385.

Voyez l'*Univers pittoresque*, *Phénicie*, p. 96. Feu M. Bory de Saint-Vincent pensait aussi que les Phéniciens, dans la fabrication de leur pourpre si renommée, employaient certaines plantes tinctoriales, entre autres l'*orseille*, qu'ils allaient chercher dans les îls Fortunées. Quant à la pourpre que l'on teignait avec le suc de certains mollusques, le *murex brandaris*, le *murex tranculus*, la *purpura hœmastoma*, l'*ianthine communis*, d'après la mythologie, Sardon Hercule en fut l'inventeur. Selon d'autres, elle fut inventée par un roi de Phénicie, dont le nom n'est pas connu. Ce monarque, dit la tradition orientale, filait lui-

A l'appui de cette observation, je crois devoir ajouter que le chêne-kermès nourrit, en effet, une espèce de cochenille qui croît et se développe sur les rameaux encore tendres de cet arbrisseau, sous la forme d'une petite galle rouge foncé que l'on nomme *graine d'écarlate* ou *vermillon*, et que l'on recueille vers la fin du printemps. Le kermès a servi longtemps chez nous à teindre la laine et la soie en beau rouge cramoisi, mais la découverte de la cochenille en a beaucoup diminué l'usage. L'arbrisseau en question croît en grande quantité non-seulement dans les parties incultes de la Provence, mais aussi en Espagne et dans les îles de l'Archipel : il est donc très-possible que les galles qu'il produit, aient été employées autrefois par les Tyriens dans la confection d'une de leurs teintures et que, par conséquent, elles aient été recherchées par leurs commerçants ou par les habitants des colonies qu'ils possédaient sur la côte celtoligurienne et notamment à Heraclea Caccabaria.

Nous savons, du reste, par le témoignage de plusieurs auteurs grecs et latins, que les anciens connaissaient l'usage de certaines plantes pour teindre en pourpre. « Il y avait, dit M. Ferd. Hoëfer, de ces éta-

même la laine, portait une robe de pourpre, trônait sous un dais de pourpre, et se consuma sur un bûcher avec des habits de pourpre.

Voyez *l'Univers pittoresque*, article *Phénicie*, p. 96, où les sources de cette tradition et les autorités sont longuement indiquées. On sait, au surplus, que la ville de Tyr fut toujours renommée pour la fabrication des étoffes de pourpre, qu'elle possédait dans ses murs plusieurs teintureries qui occupaient une foule de bras, et que c'est à cette industrie qu'elle devait, en grande partie, sa prospérité commerciale et sa splendeur. Du temps des Romains, les habitants s'occupaient presque exclusivement de cette industrie, et les ateliers de teinture étaient si nombreux, que le séjour de la ville en était devenu incommode et presque insalubre.

« blissements de teinture végétale dans le golfe Arabique « et dans le golfe Persique..... Elle est déjà mentionnée « par Homère (*Iliade*, VI, 291; *Odyssée* XV, 424), qui « l'appelle ἁλιπόρφυρος, pour la distinguer de la pourpre « animale (1). » Après toutes ces données, s'il était prouvé que les teintureries établies dans les deux golfes, Arabique et Persique, avaient été fondées par les Phéniciens, rien n'empêcherait d'admettre, avec l'écrivain provençal dont nous venons de citer l'opinion, que, pour cette industrie, ils employaient, outre les ingrédients connus, les graines de notre chêne-kermès, et que, conséquemment, ces graines, que la Celtoligurie produisait en grande quantité, étaient comprises dans les matières de leur trafic avec les habitants de cette côte.

Maintenant, si de la ville d'Heraclea Caccabaria nous

(1) Le chêne-kermès, le Κόκκος des Grecs et le *quercus coccifera* des Latins, était appelé *hus* par les Galates ou Gaulois d'Asie, si nous en croyons Pausanias, auteur du IIe siècle (X, 36). Quant à la graine ou galle que l'on recueillait sur cet arbrisseau, Pline la nomme *Coccum* : « Coccum, dit-il, Gallatiæ rubens granum (IX, 65). » Dans un autre endroit, il l'appelle *Cusculium* ou *Quisquilium* (XVI, 12). M. Roget de Belloguet fait dériver *Coccum Cusculium* du celtique *Kóch*, rouge, *Kóchi*, rougir. Il dit que, dans le bas-breton, *Kok* est le nom du fruit du houx, qui est d'un rouge vif. En Espagne, la même graine était désignée sous le nom de *Cusculium*. Pline nous apprend aussi que, de son temps, les pauvres de ce pays acquittaient avec cette graine une partie de l'impôt qu'ils devaient au fisc impérial (XVI, 12). De nos jours les Basques appellent le chêne-kermès *Cusculla;* les Castillans, *Coscoja*, et les Catalans *Coscolga*. Dans Hésychius, la couleur que l'on tirait de cet arbrisseau est appelée *husginon* et *husgé*, tandis que Suidas fait d'usgé une plante; d'après cela, je serais porté à croire que le véritable nom gaulois du chêne-kermès était *husg*, et non simplement *hus*, comme le dit Pausanias. Voyez ROGET DE BELLOGUET. *Ethnogénie gauloise, glossaire gaulois*, p. 143 et p. 229-230, et le savant mémoire de M. Lacaze-Duthiers, publié par lui dans les Mémoires de la Société des sciences de Lille, en 1859, et contenant une étude fort curieuse au point de vue de l'histoire naturelle, de la chimie, de la teinture et de la discussion des textes anciens, de toutes les couleurs qu'on pouvait obtenir et qu'on pourrait obtenir encore avec les coquilles à pourpre.

passons au *Portus Herculis Monœci* et à *Hercolianus Portus*, nous restons sans renseignements précis touchant les relations que les Phéniciens pouvaient entretenir avec les indigènes voisins de ces colonies et la nature des objets de commerce qu'ils tiraient de cette contrée; la destination de ces ports était, sans doute, de servir de refuge et de lieu de relâche aux navires qui fréquentaient ces parages; mais il y avait là peut-être aussi un centre commercial, un marché, où les colons phéniciens et carthaginois trafiquaient avec les habitants des Alpes-Maritimes, qui nourrissaient d'innombrables troupeaux de grand et de menu bétail, et qui, en échange de leurs laines et probablement aussi de leurs viandes salées, recevaient les produits et les richesses de l'Afrique et de l'Orient (1).

Tels sont les renseignements qu'il nous a été permis de recueillir sur les relations commerciales des Phéniciens et des Carthaginois avec les populations celtoliguriennes dans les temps les plus reculés; tels sont les motifs intéressés qui les ont poussés vers les contrées occidentales de l'Europe, et leur ont inspiré la pensée de se mettre en relation avec les populations du midi de la Gaule et de fonder sur le littoral de la Celtoligurie non-seulement des comptoirs ou des factoreries, mais aussi des colonies et de grands établissements commer-

(1) « Malgré l'extension progressive de l'agriculture, » dit Amédée « Thierry, « l'éducation des bestiaux fut toujours la principale industrie « des peuples gaulois, qui consommaient beaucoup moins de graines que « de viande et de lait. Ils engraissaient des troupeaux de grand et de « petit bétail, et des porcs d'une grosseur énorme erraient par bandes « et à l'abandon dans les bois, où, devenus tout à fait sauvages, ils « n'étaient guère moins dangereux que des loups. » (*Histoire des Gaulois*, livre IV, ch. 1er, p. 429.)

ciaux. Ces renseignements sont, il est vrai, fort incomplets, parce que les documents et les témoignages historiques nous font malheureusement défaut, ou qu'ils ne sont parvenus jusqu'à nous qu'en fort petit nombre. Nous les avons donc recueillis avec le plus grand soin et en les accompagnant de nos commentaires et de quelques explications, nous avons cru avoir suppléé en partie au silence de l'histoire, et jeté une nouvelle lumière sur les positions géographiques occupées par les colonies phéniciennes sur le littoral du midi de la Gaule, ainsi que sur leurs relations commerciales avec les populations de la Celtoligurie.

XVIII

CONCLUSION.

En terminant cette étude, je ne puis m'empêcher de me recueillir un instant pour jeter un coup d'œil rapide sur le passé du peuple célèbre dont nous venons de suivre le passage dans cette contrée, en explorant les ruines et les vestiges qu'il y a laissés.

Les Phéniciens, après avoir dominé sur la mer durant plusieurs siècles, après avoir répandu, par la voie du commerce et l'influence de leurs nombreuses colonies, les premières semences de la civilisation dans presque toutes les parties de l'ancien monde, après avoir initié les tribus sauvages de la Ligurie à la connaissance des arts les plus nécessaires à la vie d'un peuple, adouci leurs mœurs, corrigé leurs lois et leurs usages, leur avoir appris les droits inviolables de l'hospitalité et

les avantages qui résultent du commerce et des relations avec les étrangers, les Phéniciens, disons-nous, après avoir ainsi occupé les divers points du littoral celtoligurien que nous venons de décrire, virent ensuite décliner peu à peu et insensiblement leur empire et leur bienfaisante influence dans toutes ces contrées. Quatre ou cinq siècles après leur arrivée, il s'établit entre eux et les navigateurs grecs, venus comme eux des rivages asiatiques ou des îles de l'archipel Ionien, une rivalité persistante et redoutable. Quelques-unes de leurs colonies commencèrent par tomber entre les mains des Rhodiens ; puis arrivèrent sur les traces de ces derniers, successivement et à des époques très-rapprochées, deux migrations de Phocéens, qui chassèrent les Phéniciens et les Carthaginois des murs de l'antique Massalia, et finirent par anéantir tous les établissements que les autres possédaient sur la côte celtoligurienne, en fondant eux-mêmes des comptoirs, des colonies et des villes sur l'emplacement ou dans le voisinage des anciennes possessions phéniciennes. Après la destruction de Carthage par les Romains, le commerce de la Méditerranée passa presque entièrement entre les mains des habitants de la nouvelle Phocée, qui le partagèrent avec ceux d'Alexandrie. Les vaisseaux de Tyr et de Sidon qui couvraient auparavant toutes les mers, réduits à un très-petit nombre, n'osèrent presque plus sortir des eaux de la Phénicie, ni s'écarter des rivages de la Syrie. Les marchands de la cité de Tyr, en particulier, dont les richesses n'avaient eu d'égales que celles des princes et des rois, descendirent alors au simple rang

de commissionnaires et de correspondants. La métropole de tant de colonies jadis si florissantes, la reine du monde commercial, la gloire du pays de Canaan, perdit ainsi la source de sa fortune et la couronne de sa grandeur; sa renommée comme ville commerçante ne tarda point à s'éclipser et son nom à tomber dans un oubli presque complet; ses colons lointains, harcelés sans cesse par les populations jalouses au milieu desquelles ils vivaient, ou ruinés par la concurrence des marchands étrangers, avaient pris le parti de reprendre le chemin de la métropole, dont ils retrouvèrent les murs presque déserts. Ainsi l'Hercule tyrien, qui, jadis, avait parcouru en triomphateur l'Afrique, l'Ibérie, la Gaule, l'Italie et tout l'occident de l'Europe, succomba, à la fin de sa carrière, aux attaques réitérées de ses rivaux; battu à son tour, partout repoussé, il avait été forcé de revenir auprès des foyers qui l'avaient vu naître et grandir, ou plutôt, vaincu, affaibli et enchaîné, il avait été, malgré sa résistance et ses efforts désespérés, réintégré dans son temple et réduit au silence. Dans le sort qui était réservé à ce peuple célèbre, il est impossible de ne pas reconnaître l'accomplissement de ces paroles prophétiques que nous lisons dans Ézéchiel : « O Tyr, c'est à toi que j'en veux maintenant; c'est « contre toi désormais que je vais déchaîner des nations « sans nombre, comme la mer fait monter ses vagues « furieuses. Tes richesses seront la proie de tes ennemis. « Ils pilleront tes marchandises; ils abattront tes remparts; ils ruineront tes splendides palais. Ils jetteront « à la mer les pierres, les bois et jusqu'à la poussière de

« tes édifices. Je ferai taire tes bruyants concerts; le son «de tes harpes ne sera plus entendu. Je te rendrai « semblable à une pierre luisante et nue; ton sol servira « seulement à étendre les filets des pêcheurs, et tu ne « seras plus rebâtie. Tel est mon irrévocable arrêt : « c'est moi l'Éternel, le roi suprême, qui l'ai prononcé. »

Plus loin, le même prophète ajoute ces menaces : « Tu seras rendue déserte et telle que les villes qui ne « sont plus habitées. Je ferai fondre sur toi les abîmes « de la mer et les grandes eaux te couvriront. Tu « deviendras un objet d'effroi et tu ne seras plus; on te « cherchera en vain, on ne te trouvera plus, dit mon « Seigneur, l'Éternel. Tu as dit : me voici d'une beauté « sans égale. Ton empire, en effet, s'étend au loin, au « milieu des mers. Tes fondateurs, tes architectes t'ont « rendue une cité splendide. Tu emploies, pour ton com- « merce, les grands vaisseaux de Tartesse; tu regorges « de trésors de toute nature; tu es élevée en gloire sur « toutes les mers. Mais il viendra un jour où tes mar- « chands, qui parcourent les mers, seront surpris par la « tempête, où leurs vaisseaux brisés seront engloutis « par les flots. Tes richesses, tes foires, tes marchés, ton « commerce, tout sera ruiné, anéanti. Tu as rassasié « de tes biens une foule de peuples, en portant ton com- « merce au-delà des mers; les immenses richesses que « répandait ton trafic comblaient les trésors des rois de « la terre. Maintenant que, brisée par la mer, tu es sub- « mergée au fond des eaux, ton commerce est anéanti; « le peuple qui vivait dans ton enceinte a disparu : tous « les habitants des îles lointaines, des côtes maritimes

« des pays étrangers ont été frappés de stupeur à la nou-
« velle de ta chute ; les rois, épouvantés, ont pâli d'ef-
« froi. Les marchands de tous les peuples ont sifflé sur
« toi. Tu es réduite au néant, et l'on s'écrie partout :
« Quelle cité fut jamais pareille à Tyr ! elle est silen-
« cieuse aujourd'hui au milieu des mers (1) ! ! ! »

Telles étaient les terribles menaces que Dieu faisait annoncer par la bouche de son prophète à la cité ingrate qui abusait de ses richesses et de sa prospérité ; tel fut aussi leur accomplissement. Nous venons de le dire, Tyr, disparaissant avec ses flottes et son commerce, fit place à ses rivales, et le peuple phénicien fut remplacé, dans ses colonies et dans ses établissements lointains, par d'autres colonies, par d'autres nations commerçantes ; celles-ci ont été remplacées, à leur tour, par des nations nouvelles, plus jeunes, plus puissantes ; aujourd'hui, ce sont les deux peuples de l'Occident les plus hardis, les plus intelligents, les Français et les Anglais, qui exploitent avec le plus de succès le commerce des côtes de la Syrie et de l'ancienne Phénicie. Qui sait si un jour, qui n'est peut-être pas bien éloigné de nous, ces mêmes peuples, à présent si riches et si répandus dans le monde entier, n'éprouveront pas à leur tour les destinées des Phéniciens ; si, à leurs florissantes colonies, à leurs nombreux établissements commerciaux, sur toutes les parties du globe, d'autres colonies, d'autres établissements ne seront point substitués à la suite de quelque malheur public, d'une révolution politique, d'une longue guerre, d'une conquête opérée par

(1) Ezéchiel, xxvi et xxvii, *passim*.

une nation ambitieuse et ennemie? « Car c'est Dieu, dit « le prophète Daniel, qui change, à son gré, les temps « et les siècles; c'est lui aussi qui transfère les « royaumes ou les affermit sur leur base; c'est lui qui « donne la sagesse aux sages et l'intelligence à ceux qui « ont la lumière et la raison (1). »

(1) « *Et ipse mutat tempora et ætates ; transfert regna atque constituit ; dat sapientiam sapientibus, et scientiam intelligentibus disciplinam.* » (DANIEL, chap. II, 21.)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES PLANCHES

Saint-Quentin. — Imp. J. Moureau.